

Un succès pour le président Chadli Les Algériens se sont prononcés massivement Le seul choix en faveur des réformes

Le président Chadli a gagné une nouvelle manche dans la partie engagée pour la reconquête d'un pouvoir qui paraissait lui échapper en octobre pendant les émeutes. Les « oui » à un amendement constitutionnel de portée fort limitée en soi rassemblés à ses pouvoirs en blanc accordés à sa personne, sinon à son régime. Sans doute ne faut-il prêter qu'une signification relative aux résultats officiels. L'opposition algérienne en a fait un jeu de rappeler les fraudes qui permirent d'obtenir négative des scores analogues. Aussi longtemps que la carte d'électeur, tamponnée, fera partie des papiers exigés pour certaines formalités administratives, un doute sera permis quant à l'enthousiasme des votants.

Mais, puisqu'il fallait déposer son enveloppe, les Algériens, dans leur majorité, n'ont pas voulu bloquer le processus de démocratisation. La création d'un poste de premier ministre responsable devant les députés, principale disposition adoptée, sera sans conséquence aussi longtemps qu'une véritable opposition ne siègera pas à l'Assemblée. Avec ou sans illusions, les électeurs ont surtout voulu dire qu'ils attendaient la suite sans reculer « a priori » un président en fonctions pendant la plus meurtrière des répressions depuis l'indépendance.

Un nouveau rendez-vous est donné aux électeurs l'année prochaine pour une réforme constitutionnelle plus complète et pour la révision de la Charte nationale, texte de base du socialisme algérien.

Le parti unique va devoir se transformer. Le ministre de l'intérieur le voit comme « un front commun qui sera en son sein pratiquement toutes les tendances en Algérie ». Cela signifie que quelques cadres cooptés ne pourront plus dicter leur loi au sein du comité central, au besoin pour contraindre la politique d'un gouvernement de techniciens parfois en déphasage avec les idéologues. Plus prosaïquement, cela implique la fin des sinécures pour des milliers de permanents usant et abusant de leurs pouvoirs à l'échelon local.

Les membres de l'appareil ont suffisamment senti le vent du boulet en octobre pour convaincre les petits chefs de lâcher du lest. À défaut de formations politiques, les Algériens se font entendre par le biais de multiples associations qui ont renvoyé au musée les organisations dites « de masse » sous l'égide du FLN. Les médiateurs, par exemple, dénoncent la torture et la violence aveugle qu'ils étaient bien placés pour constater. D'autres groupements professionnels donnent enfin la parole à une élite longtemps exaspérée de ne pas avoir la même liberté d'expression qu'en Tunisie ou au Maroc.

Mais, notamment dans des organes d'information dont les directeurs restent en place, tous les esprits n'ont pas évolué. Des attaques haineuses sont lancées contre M. Ali Yahia, fondateur de la première Ligue algérienne des droits de l'homme. Pour cet opposant, il n'y avait qu'une question à poser à l'électeur : « Êtes-vous pour ou contre le parti unique ? ». Apparemment, tout le monde n'est pas prêt à entendre la réponse.

Les résultats officiels du référendum du jeudi 3 novembre en Algérie font état de 92,27 % de « oui », avec un taux de participation de 83,08 %. La question avait trait à des amendements constitutionnels instituant la séparation des pouvoirs entre le chef de l'Etat et le premier ministre. Au-delà de l'aspect juridique, il s'agit d'un vote de confiance à l'égard du président Chadli et d'une approbation des réformes qu'il a entreprises.

La journée du vote n'a été marquée par aucun incident notable. Les autorités, qui pouvaient redouter une assez forte abstention, assurent que la participation a été spontanée, et y voient un encouragement à la politique de réforme. Selon notre correspondant à Alger, Frédéric Fritscher, les opposants au régime qui n'avaient pas appelé à voter « non » ni prôné l'abstention mais qui souhaitaient un « oui, mais » du bout des lèvres, d'est-à-dire un score ambigu, en seront pour leurs frais. Il s'agit bel et bien d'un plébiscite pour le président, organisé au moment opportun. Fort de ce soutien, il peut maintenant désigner un premier ministre et constituer une équipe gouvernementale musclée et soudée pour aller affronter le dernier carré de

ses adversaires au sixième congrès du FLN, qui se tiendra les 27 et 28 novembre.

Le chef de l'Etat doit encore faire adopter — pour la forme — par l'instance majeure du FLN ses projets d'amendements des textes fondamentaux de la République, la Constitution, qui vient d'être déposé, et la Charte nationale, le texte de base du socialisme algérien, avant de les soumettre pour ultime approbation au peuple lors d'un prochain référendum. Il aura ensuite les moyens nécessaires pour mettre en application les réformes économiques fondamentales indispensables au redressement de l'Algérie.

(Lire l'article de notre correspondant FRÉDÉRIC FRITSCHER, page 3.)

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie M. François Mitterrand souligne l'enjeu du référendum

Le président de la République devait, vendredi soir 4 novembre, à la télévision et à la radio, inviter les Français à prendre part au vote du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie et à répondre « oui » à la réforme du statut du territoire qui est proposée au peuple français par voie de référendum.

Sur le territoire, M. Jacques Lafleur, tout en appelant à voter « oui », a reproché au gouvernement de conduire « une opération de politique politicienne ».

À Marseille, M. Le Pen a réaffirmé que le « oui » signifierait la voie ouverte à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. De son côté M. Mauroy a souligné que le vote de dimanche ne sera pas un vote « pour l'indépendance » mais « pour la paix ».

(Lire nos informations pages 10 et 12.)

Moins on s'abstiendra...

par ANDRÉ FONTAINE

Pour la dix-neuvième fois en deux siècles, la dixième depuis la Libération, la première depuis seize ans, les Français s'apprentent à participer, dimanche, à un référendum. S'apprentent, ou plutôt ne s'apprentent pas : que l'on évalue leur proportion à 62 % (le Figaro-SOFRÉS), ou à 52 % (l'Espoir), les abstentionnistes ont toutes chances de constituer à nouveau, comme aux cantonales, le premier parti de France. Que les Américains, écœurés de la médiocrité des deux candidats à la succession de Ronald Reagan superstar, s'apprentent à en faire autant n'excuse rien : cette indifférence est navrante, et lourde de conséquences.

On a bien dit : indifférence. Pour essayer d'animer une campagne désespérément morte, Michel Rocard n'a pas hésité à forcer son tempérament et à traiter de tous les noms son camarade de l'ENA, Jacques

Chirac. Ce faisant, il a surtout apporté des arguments aux tenants de la thèse selon laquelle voter « oui », c'est voter pour les socialistes. Propos pourtant ridicules, à partir du moment où Raymond Barre, Valéry Giscard d'Estaing, Georges Marchais et bon nombre de gaullistes grand teint, d'André Frossard à l'amiral Flohic et à Bernard Tricot, préconisent ce même « oui ». D'autant plus que le président de la République, s'il s'est engagé sans équivoque, n'a pas pour autant, comme le faisait de Gaulle en de telles circonstances, lié son sort à celui du scrutin.

Le général doit se retourner dans sa tombe en réclamant de lui lancer le mot d'ordre, aux termes parfaitement antinomiques, de la « non-participation active ». Rien de moins...

(Lire la suite page 10.)

La bonne santé de l'économie française

La nécessité d'une politique industrielle

L'INSEE vient de réviser une nouvelle fois ses prévisions de croissance pour 1988. Toujours plus optimiste, l'Institut national de la statistique et des études économiques table sur une croissance de 3,5 %.

par François Simon

La dernière note de conjoncture de l'INSEE ne nous apprend rien qui n'ait été annoncé au fil des mois. Elle fournit cependant une sorte de confirmation officielle de l'excellente marche de l'économie française. Sa lecture donne le tournis : une croissance plus forte que celle enregistrée en 1979 ; une production industrielle qui a progressé de près de 8 % en dix-huit mois ; un chômage qui se stabilise : 150 000 emplois créés ; un taux d'inflation qui ne dépassera plus les 3 %. Qui demande mieux ?

Voilà, à n'en pas douter, la récompense des efforts — et des sacrifices — consentis depuis le mois de juin 1982. Longue à se remettre en marche, la France semble pouvoir recoller au peloton de tête des pays européens.

(Lire la suite page 29.)



Les mouvements sociaux

● Grèves : amélioration dans les PTT, durcissement dans les transports

PAGE 31

● Infirmières : la mobilisation gagne d'autres catégories de personnels

PAGE 15

● Police : un entretien avec M. Deleplace

PAGE 14

L'échec du putsch aux Maldives

Grâce à l'intervention des parachutistes indiens

PAGE 8

Licenciés entrepreneurs

Un millier de personnes licenciées par Renault ont créé leur propre entreprise

PAGE 30

La préparation des municipales

M. Joxe candidat à Paris

PAGE 34

Le sommaire complet se trouve en page 34

Jacqueline Valente et ses trois filles détenues au Liban depuis un an

Les otages oubliés

Depuis un an, avec des moyens dérisoires et dans l'indifférence générale, une famille installée près de Lyon multiplie les démarches pour obtenir la libération de huit personnes (deux couples et quatre enfants) détenues en otages au Liban, auxquelles s'ajoute une petite fille mise au monde en captivité, en décembre 1987, par M^{me} Jacqueline Valente, déjà mère de deux fillettes. Ces « otages oubliés » avaient pris place à bord d'un bateau de plaisance, dont l'arrondissement en Méditerranée avait été annoncé le 8 novembre 1987 à Beyrouth par un porte-parole du groupe Abou Nidal.

LYON
de notre bureau régional

« Deux petites filles et un nouveau-né gardés en otage depuis bientôt un an et personne ne s'en soucie ! On n'y comprend plus rien. Il y a de quoi

devenir fou... » Ces bouffées d'indignation irraisonnées brisent leur sommeil mais les tiennent debout. André Métral et son épouse Anne-Marie, née Valente, ont besoin de cette rage, du désespoir et de l'espoir mêlés, pour continuer à se battre, contre l'oubli.

Loin du Liban, loin de Paris aussi, leur petite maison de Chaponost, dans la banlieue lyonnaise — qu'ils ont dû cesser d'aménager, faute de temps et d'argent — fait plus songer à un bastion isolé qu'à un QG de campagne médiatique. Pourtant, dans un coin du séjour, sur la « table de Jacqueline », des piles de dossiers témoignent d'une activité fébrile.

ROGER BELLERET.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

SANS VISA

- Barcelone, les JO et l'Europe.
- Miracle à Sabbioneta.
- Gastronomie.
- Jeux.

Pages 17 à 21

Force 10

La force des liens

Pour ceux qui croient aux liens, Fred, homme de la mer et joaillier transforme un câble marin en bijou d'or et d'acier.

Pour lui : 7100 F. Pour elle : 11500 F.

FRED JOAILLER
4, rue Royale, Paris 8^e : 42.40.30.65
Le Claridge, 74, Champs-Élysées, Hôtel Ritz, Hôtel Méridien - Espace "Galeries Lafayette", Paris, Aéroport d'Orly - 92, rue Eugène Coles, Desnoyville, 21, bd de la Croisette, Cannes - Hôtel Loews, Monte-Carlo, 20, rue du Marché, Genève - Beverly Hills - Houston - Dallas - New York.

M 0147 - 1105 0 - 4,50 F
3790147004500 11050

Débats

LE RÉFÉRENDUM SUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Un espoir pour dix ans

par LOUIS DUMONT (*)

EST-IL possible qu'un usage d'ignorance et d'idées fausses empêche une majorité de Français de voir que la consultation directe qu'ils ont appelée est justifiée, et qu'elle importe grandement non seulement au sort des habitants d'une île lointaine qu'on a une fois conquise en leur nom, mais aussi à leur propre avenir de citoyens ?

Est-il possible qu'aujourd'hui, comme en 1962 pour l'Algérie, la division de l'opinion entre droite et gauche, pourtant bête en brèche ici et là, vienne obscurcir l'enjeu du scrutin ? Oui, c'est possible, et même c'est réel. Essayons de le faire voir.

Lorsque de Gaulle, en janvier 1962, demanda au pays son soutien pour faire la paix en Algérie, les intellectuels de gauche, Sartre en tête, qui désiraient la paix mais étaient aveuglés par leur préjugé à l'encontre de de Gaulle, appelèrent à voter « non ». Aujourd'hui, un parti qui, cruellement, se réclame de lui, attaque le référendum pour camoufler l'échec patent de sa politique stupide et réactionnaire en la matière. C'est la droite qui, cette fois, brouille le débat dans un intérêt partisan.

Qu'est-ce qui justifie essentiellement le présent référendum ? La nécessité d'arracher la question à la rivalité des partis, destructrice de toute continuité, et de donner la sanction du suffrage universel à la définition d'une politique durable de la France à l'égard d'un territoire où il y a beaucoup à faire pour seulement parvenir à poser raisonnablement la question très grave qui le divise : n'est-ce pas là-bas au bord de la guerre civile ? Question grave aussi pour nous — on s'en aperçoit quelque jour — quant à notre Constitution, et à l'avenir des démocraties.

Dans une forme de pensée très répandue, on condamne dans le principe le colonialisme, si globalement que, par voie de conséquence, on s'en désintéresse, ce qui revient en fait, et au plan qui nous occupe, à s'accommoder de ce qui en reste. La condamnation procède d'un état d'esprit utopique. Elle suppose qu'il n'était pas inévitable que les puissances nationales occidentales réussissent dans la conquête des peuples industriellement arriérés. Ce qui est vrai, c'est que les droits de l'homme ne préservent nullement de subjuger des populations en s'emparant de leur territoire. Une logique de la force s'est combinée de façon incongrue à la logique des valeurs universelles.

On a bien tenté de soumettre l'une aux autres : la France appelait des peuples encore barbares à partager ses Lumières, à devenir des citoyens du monde. Elle ne pouvait rien faire de plus généreux que d'assimiler ces gens à ses propres citoyens. L'entre-

prise ainsi formulée peut être jugée le plus équitablement à ses résultats : on a fait de l'Algérie des départements français, mais un siècle plus tard les Algériens n'étaient pas devenus des Français à part entière.

Un peu de même en Nouvelle-Calédonie, le drapeau tricolore a installé quelques immigrants, les uns modestement, les autres trop confortablement, au prix de la spoliation, de l'oppression et de l'exploitation des indigènes, mal compensés par l'accession de quelques-uns à l'éducation moderne. A l'indigène d'aujourd'hui, l'idéologie des droits de l'homme que nous lui avons apprise peut apparaître comme le paravent des plus sordides intérêts.

Cette contradiction où le Français de bonne foi se trouve pris, entre ses principes et la réalité de la pratique outre-mer de son Etat, ne le prédispose pas à connaître celle-ci. La situation réelle en Nouvelle-Calédonie est connue de quelques-uns et exposée à l'occasion, ici et ailleurs, mais la masse de l'électorat l'ignore, ou la rejette une fois pour toutes dans les péchés capitaux du capitalisme. Or il faut le connaître, et vouloir le changer, pour s'intéresser au référendum.

Le coup de génie est d'avoir vu qu'il n'y a pas dans le présent de solution au problème fondamental qui ne soit forcée ou désastreuse, et d'avoir obtenu des représentants des deux communautés qui s'affrontent un accord sur une période transitoire de dix ans et sur un cadre institutionnel permettant de réaliser les réformes indispensables en vue de parvenir à une situation plus saine qui permette un règlement définitif. Le programme instaure deux conditions, qui ont été reconvenues comme indispensables.

En premier lieu, l'installation d'un représentant direct de la République qui assure avec la direction exécutive la séparation entre les tâches de la politique métropolitaine et la politique locale. En second lieu, une organisation permettant d'assurer que les sommes importantes investies par la métropole servent effectivement au bien du territoire, et principalement à l'amélioration du sort des Canaques, au lieu d'enrichir les nantis et de renforcer leur pouvoir de fait.

On ne peut rien garantir. Il faudra travailler ferme dans le cadre défini. Dix ans, c'est peu pour assainir l'atmosphère, remédier aux injustices les plus criantes et les plus dangereuses, ouvrir un avenir aux Canaques, et permettre de distinguer à terme les problèmes juridiques et constitutionnels véritables. Mais s'il y a un espoir de voir coexister dans une relative harmonie les deux communautés, il est ici et nulle part ailleurs. On voudrait que les Français s'en avisent et votent OUI.

(*) Ecole des hautes études en sciences sociales.

Une Constitution élastique ?

par LOUIS FAVOREU (*)

LES alternances successives, depuis 1981, ont montré que l'interprétation de la Constitution devenait un enjeu politique, et fait apparaître, par là même, les risques de son élasticité : les majorités arrivant au pouvoir et le président de la République sollicitent le texte (dans le même sens ou en sens contraire) selon l'intérêt que cela présente sur le plan politique. Le référendum offre un bon exemple, parmi d'autres, de ces sollicitations successives.

En 1984, le président de la République et la majorité au pouvoir ont interprété strictement l'article 11 de la Constitution en ce que, par là, le référendum prévu à cet article ne pouvait être utilisé pour réviser la Constitution et, d'autre part, la notion « d'organisation des pouvoirs publics » ne devait pas être entendue de manière extensive, permettant notamment d'y inclure les rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales. Maurice Duverger a approuvé cette position en faisant justement remarquer qu'il ne faudrait pas « oublier que les collectivités locales sont dirigées par des autorités administratives que l'article 62 de la Constitution distingue expressément des pouvoirs publics » (Le Monde, du 23 août 1984). Ce qui signifie donc que « l'organisation des pouvoirs publics » ne peut en aucun cas inclure celle des collectivités territoriales.

L'opposition, quant à elle, et notamment les gaullistes, était favorable à une interprétation extensive de cette disposition. Quatre ans après, le président de la République et la majorité au pouvoir défendent une interprétation extensive (le référendum de l'article 11 peut être utilisé pour réviser la Constitution, et l'organisation des pouvoirs publics inclut celle des collectivités territoriales), tandis que l'opposition n'ose pas revenir sur l'héritage gaulliste.

en défendant une interprétation restrictive. En réalité, il est difficile de concevoir que l'extension de la notion de « pouvoirs publics » aux collectivités territoriales soit conciliable avec la distinction opérée à l'article 62 de la Constitution entre les « pouvoirs publics » et les « autorités administratives » et avec la qualité de « régulateur de l'activité des pouvoirs publics » que s'est reconnue, le 6 novembre 1962, le Conseil constitutionnel (lequel, est radicalement incompétent en matière de collectivités territoriales).

« Définitions flottantes »

Il est vrai que le juge constitutionnel est mis « hors course » et que c'est justement l'un des buts du recours au référendum dans l'affaire de Nouvelle-Calédonie. En effet, si la réforme était faite par la voie parlementaire, le Conseil constitutionnel serait saisi et se prononcerait sur la constitutionnalité — pour le moins douteuse — de certaines dispositions relatives à la définition du corps électoral. L'ouverture de la voie référendaire par le président de la République permet de contourner l'obstacle du Conseil constitutionnel.

Le problème est que cette voie de contournement n'est ouverte que si les majorités présidentielle et gouvernementale sont en harmonie ; sinon — comme en 1986-1988 — la voie est impraticable et la réforme est alors soumise au contrôle de constitutionnalité. Cela est anormal : le contenu de la constitution-

(*) Professeur à l'université d'Alger-Marseille-III. Président honoraire de l'université.

« Mourir à Ouvéa », d'Edwy Plenel et Alain Rollat

Histoire immédiate et réflexion

Le nouveau livre d'Edwy Plenel et d'Alain Rollat, *Mourir à Ouvéa. Le tournant calédonien*, est d'abord le témoignage que le journalisme d'enquête approfondie s'accommode décidément en France, où il n'avait d'ailleurs existé, à la fin du dix-neuvième siècle et au début de celui-ci, avec les reportages de Jules Huret et d'Albert Londres. Tout au long de la crise calédonienne, Alain Rollat a joué un rôle majeur dans l'information des lecteurs de *Le Monde* sur la politique de Bernard Pons et sur le tragique échec qui a été le sien.

Journalisme d'enquête ? Il s'agit à la fois d'histoire immédiate, comme on dit, et de réflexion. Alain Rollat et Edwy Plenel ne parlent pas des Kanaks comme d'autant de « singles », selon l'expression utilisée, par exemple, en milieu calédoche, ni même comme de « barbares », comme le faisaient nos gouvernements, encore moins comme de « primitifs du communisme », aussi dangereux que Pol-Pot, à la façon de l'honorable (au sens parlementaire du terme) M. Le Pen.

Ils ont pris la peine de lire les ethnologues, en particulier les travaux de Jean Guirart et même ceux d'un collaborateur du *Journal de la société des océanistes*, Jean-Marie Tjibou. Ils ne croient pas non plus à la tentation de l'assimilation. Les insurgés kanaks ne sont pas des enfants de chœur, l'insurrection déclenchée le 22 avril à Ouvéa n'a pas massacré les quatre gendarmes à l'arme blanche ou à la machette, comme l'ont dit nos officiels, mais la mort n'est jamais chose tendre, et il y a eu en un mois un cas de torture dans la grotte de Gosanah.

Reste l'analyse d'une politique qui prit le chemin inverse de celle qu'avait tentée, avec courage, Edgar Piahi, politique visant à associer définitivement le pouvoir des calédoches et l'usage à la métropole. Cette politique parut triompher lors du référendum du 13 septembre 1987, mais la consigne d'abandon du FLNKS fut suivie à près de 80 % dans les communes où dominaient les Kanaks. L'idée folle d'associer les élections régionales au premier tour du scrutin présidentiel fit le reste.

Le 24 avril 1988, deux jours après l'attaque de la gendarmerie de Fayoué, le jour même des élections, le général Vidal déclare, au nom de la France, la guerre aux Kanaks. Il dispose de pouvoirs analogues à ceux qu'avait reçus le général Massu, des mains de M. Robert Lacoste, le 7 janvier 1957 à Alger. Dès lors, Ouvéa est militairement

occupée, la population quadrillée, raisonnée et même torturée, tout comme jadis, il y a trente-six ans, au Cap Bon, en Tunisie.

Sur ce point, qui est capital, le livre d'Edwy Plenel et d'Alain Rollat abonde en détails précis. Un responsable, dont le rôle fut capital, voit son nom sortir de l'ombre, il s'agit de l'ancien colonel Charrier. La décision de donner l'assaut est minutieusement reconstituée. Toutes les responsabilités sont analysées, celles du général Vidal et de Bernard Pons bien entendu, mais aussi celle de François Mitterrand, qui, peut-être sur le conseil du colonel Frontaut, refusa de prendre le risque d'une intervention de l'assaut, à la veille du second tour.

Aucun doute non plus sur ce que furent les suites immédiates de l'assaut : non pas trois exécutions sommaires, mais trois probablement cinq, et, si un officier supérieur a été suspendu, aucun des responsables ne se trouve aujourd'hui en prison. Il y a un problème d'élémentaire justice, et Pierre Arpaillange y fut plus sensible que Jean-Pierre Chevènement. Mais, au fait, n'existe-t-il pas une Haute Cour de Justice ?

« Armistice miraculeux »

Ce remarquable ouvrage, illustré de photos dessinées de Plantu, se termine comme il se doit par une analyse détaillée de cet « armistice miraculeux » qui fut la grande réussite de Michel Rocard, aidé de Jacques Laflour et de Jean-Marie Tjibou. Un reportage télévisé récent sur l'île d'Ouvéa a bien montré ce que cet armistice avait de fragile. Le pari de Jacques Laflour et des siens est évidemment de donner pour conserver. Le pari de Jean-Marie Tjibou est de se donner dix ans pour mettre les Kanaks sur un pied d'égalité avec les calédoches.

C'est un pari courageux, mais qui sera difficile à tenir. Car il ne s'agit pas seulement de donner des crédits. Il s'agit aussi de respecter l'identité d'une société. Si la crise a éclaté à Ouvéa, c'est, notamment, parce qu'on voulait transformer l'île en un paradis hôtelier. L'exemple corse montre que moderniser sans bouleverser la coutume demande quelque précaution. Mais, assurément, le pari vaut d'être tenté.

PIERRE VIDAL-NAQUET.
* *Mourir à Ouvéa. Le tournant calédonien*, d'Edwy Plenel et Alain Rollat, dessin de Plantu. Editions La Découverte — Le Monde, 276 p., 89 F.

L'inespéré

par GÉRARD ISRAËL (*)

SI, en 1961 ou 1962, par impossible, la télévision d'Alger avait pu présenter le général Jouhaud et Ahmed Ben Bella côte à côte, affirmant leur volonté de voir les pieds-noirs et les Algériens vivre ensemble, de ne choisir leur destin institutionnel que dix ans plus tard et de conclure en attendant une vraie paix civile, le peuple français aurait évidemment sauté sur l'occasion. Il aurait approuvé par l'habituel au moment d'approuver (dans la réalité) les accords d'Evian proposés par le général de Gaulle et qui scellaient négativement le sort des Français d'Algérie.

L'inespéré, l'imaginable se produit pour la Nouvelle-Calédonie...

Durant les dix ans qui restent avant le choix définitif, il reviendra au gouvernement français d'assurer, outre le développement économique de l'île, la position internationale de la nouvelle Nouvelle-Calédonie. Il n'y a pas, de nos jours, dans le Pacifique sud, de danger hégémonique. Il faudra faire en sorte que ce danger n'apparaisse pas à la faveur de la naissance possible d'une Kanakie indépendante. Seule la présence des Français sur le Caillou, la cohabitation des populations qui y vivent, peuvent permettre au nouveau pays de conclure les alliances et les accords de coopération avec ses voisins (Australie, Nouvelle-Zélande) et la France, bien entendu. Or, calédoches et Canaques veulent vivre ensemble, réconciliés, sur leur terre. Quel type d'habitation peut-on avoir ? Comment refuser son jugement ?

(*) Ancien député européen, membre du bureau de l'Association des démocrates.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650672 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Favret (1969-1982), André Larrousse (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MIM, André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouss.

Rédacteur en chef : Daniel Veron.

Coordinateur en chef : Claude Sales.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Remarque importante sur les abonnements et index du Monde en (1) 42-47-98-72.

ABONNEMENTS
BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS (tarif normal)
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	994 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 280 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINTTEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse effectués en prévision : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois 6 mois 9 mois 1 an

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

7 F NOVEMBRE 1988

Le Monde
dossiers et documents

LES ARCHIVES DE L'ACTUALITÉ

LES INDUSTRIES

de la CULTURE

- La réconciliation avec l'économie
- La culture est aussi une industrie... qui mérite un traitement spécifique
- Perspectives incertaines et grandes manœuvres
- Technologie et dépendance
- Les modes de financement

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

de 80 des élect

SUDAN

Le profil bas de la France

Le Monde

Publicité

5, rue de Montmaury, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-95-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde

TELEMATIQUE

Composé 38-15 - Tapes LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Remarque importante sur les abonnements et index du Monde en (1) 42-47-98-72.

Baisse de la TVA

La Fnac applique les chiffres avant la lettre.

L'Assemblée nationale vient d'adopter en première lecture le projet de loi ramenant la TVA de 33 % à 28 % sur la photo, les magnétoscopes et les caméscopes, le matériel audio et hi-fi, les pellicules et les cassettes.

La Fnac qui se bat depuis longtemps contre la TVA chère sur les produits de culture, n'attend pas la date officielle pour faire bénéficier ses clients du taux réduit. Elle baisse la TVA à 28 % en prenant à sa charge la différence avec le taux de 33 % encore en vigueur.

A ses clients qui ont acheté un des matériels concernés dans les 30 jours précédant cette baisse, la Fnac, conformément à sa politique de prix, rembourse la différence.



Proche-Orient

... d'organiser le rapatriement des prisonniers de guerre

L'HISTOIRE CHEZ FAYARD



L'invention de l'homme moderne

Proche-Orient

... de voir de ... de TVA

Proche-Orient

Les ministres irakien et iranien des affaires étrangères à Genève
Le CICR tente d'organiser le rapatriement des prisonniers de guerre

GENÈVE
 de notre correspondant

Le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, puis son homologue iranien, M. Ali Velayati, ont eu respectivement, les 2 et 3 novembre, une entrevue à Genève avec le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), M. Corrado Sommaruga, à propos des prisonniers de guerre et de leur rapatriement. Ce rapatriement est prévu non seulement par les conventions internationales après la cessation des hostilités, mais également par la résolution 598 du Conseil de sécurité des Nations unies portant sur le conflit Iran-Irak.

Le CICR a enregistré, depuis le début des hostilités, 19.284 prisonniers de guerre irakiens détenus en Irak et 50.182 prisonniers irakiens détenus en Iran, mais il reconnaît n'avoir pu recenser la totalité des hommes capturés de part et d'autre. Il réclame les listes complètes des prisonniers des deux parties afin que toutes les personnes détenues, au

lien de servir d'enjeu, soient rapatriés sans délai dans leur pays.

M. Aziz a distribué mercredi une déclaration à la presse dans laquelle il affirme en substance que son pays est disposé à libérer sans délai les prisonniers irakiens et déplore le refus de l'Irak de faire de même. Il accuse Téhéran de « manipuler l'opinion publique internationale » en exploitant la tragédie des prisonniers.

M. Velayati, pour sa part, s'est énergiquement refusé à dissocier le problème des prisonniers des autres paragraphes de la résolution 598, arguant que le cessez-le-feu était fragile et que l'on ne pouvait pas affirmer que les hostilités étaient vraiment terminées dans certains territoires irakiens encore occupés par les troupes irakiennes. Il a en outre accusé l'Irak d'avoir capturé sept cents civils irakiens après le cessez-le-feu. Il est indispensable, à son sens, que le problème du Chac-el-Arab et celui du tracé des frontières soient réglés avant qu'il puisse être procédé aux opérations de rapatriement.

ISABELLE VICHNIAC.

Europe

POLOGNE

M^{me} Thatcher a invité le général Jaruzelski à ouvrir le dialogue avec Solidarité

Solidarité », le syndicat interdit de Lech Walesa.

Au cours du dîner offert par le chef de l'Etat polonais, le général Wojciech Jaruzelski, M^{me} Thatcher a affirmé que la Grande-Bretagne « n'examinait la perspective de développer ses relations avec d'autres pays qu'en fonction de la façon dont ces derniers considèrent leurs propres citoyens ».

« Tant que les droits de l'homme ne seront pas garantis et respectés,

nous n'atteindrons jamais un seuil suffisant de confiance pour entretenir une coopération honnête », a ajouté M^{me} Thatcher.

« Il s'agit aussi bien d'une condition morale que pratique », a ajouté le premier ministre britannique. « Dans les sociétés modernes, le succès dépend d'une politique d'ouverture et de libre expression. Sans cela, nous, en Occident, nous n'aurions jamais pu réaliser nos énormes progrès technologiques. »

« Le dialogue est tellement important. Les gens doivent se sentir libres de leurs choix », a-t-elle ajouté. Le « jour formidable » où le succès d'une telle politique éclatera en Pologne, ce pays, a assuré le premier ministre britannique, pourra compter sur l'appui matériel de ses « amis ». Ils « soutiendront les programmes du Fonds monétaire international en Pologne, ils proposeront des crédits, un réajustement de la dette extérieure (40 milliards de dollars), encourageront les investissements, créeront des entreprises mixtes et élargiront tous les contacts entre les gouvernements et entre les nations. »

Le numéro un polonais, pour sa part, a fait état de divergences « évidentes » avec M^{me} Thatcher, tout en soulignant que sur « beaucoup de problèmes essentiels » il y avait « une remarquable identité de vues ». Il a répété que la Pologne avait beaucoup souffert des « restrictions » imposées après la proclamation de l'état de siège en 1981.

Dans la journée, M^{me} Thatcher était allée s'incliner sur la tombe du

GRANDE-BRETAGNE : un « code de conduite » pour les syndicats

Le gouvernement veut limiter un peu plus les conditions d'exercice du droit de grève

LONDRES
 de notre correspondant

Le gouvernement a rendu public, jeudi 3 novembre, un projet de « code de conduite » pour les syndicats qui limite un peu plus le pouvoir de ces derniers dans l'exercice du droit de grève. Composé de cent-trois articles, il sera soumis au vote du Parlement en mars ou avril prochain. Ce texte, très détaillé, n'aura pas force de loi, mais il pourra être invoqué par un employeur lorsque celui-ci poursuivra un syndicat devant les tribunaux. La relative indifférence de l'opinion face à cet ensemble de mesures qui restreignent singulièrement les conditions d'exercice du droit de grève prouve que M^{me} Thatcher n'aura pas trop de mal à faire accepter ce nouveau code. Elle n'éprouve visiblement aucun complexe à faire publier ce projet pendant sa visite en Pologne, au cours de laquelle elle exhorte les autorités à dialoguer avec Solidarité.

La loi de 1984 sur les syndicats avait établi, pour la première fois, l'obligation de procéder à un vote avant de déclencher une grève. M. Norman Fowler, ministre de l'emploi, estime que l'esprit de cette loi n'est plus respecté, les syndicats utilisant de plus en plus la consultation de leurs adhérents comme un moyen de pression sur les employeurs, sans avoir véritablement l'intention de lancer un mot d'ordre d'arrêt de travail. Le nouveau code stipule donc que le vote doit avoir lieu en dernier recours, lorsque toutes les voies de la négociation et les divers arbitrages possibles ont été épuisés.

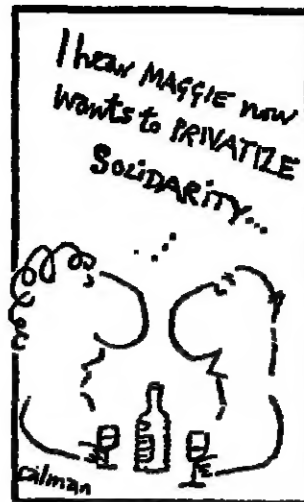
Le vote ne doit donc plus servir à poser une question concernant une proposition de l'employeur. La formulation doit être aussi simple que possible et se limiter, en pratique, à l'opportunité de la grève. Les salariés doivent être dûment informés par le syndicat lui-même qu'ils peuvent éventuellement perdre leur emploi à la suite d'un arrêt de travail. Chaque fois que cela est possible, la consultation doit avoir lieu par voie postale. Le vote sur le lieu de travail n'est jugé admissible que lorsqu'il ne concerne qu'un nombre très limité de salariés. La clé de l'urne doit alors être confiée à une personnalité indépendante.

La loi de 1984 se contente de la majorité simple pour que la grève puisse être déclenchée. Le nouveau code encourage vivement les syndi-

(Publicité)

MOYEN-ORIENT : L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE

Financement, multilatéralisme, politiques, la Grande-Bretagne s'efforce à redevenir un passage obligé pour le monde arabe. Dans quel but ? Par quels moyens ? Dans le numéro de novembre d'Arabica, en kiosques et en librairie, 78, rue Jouffroy, 75017 Paris. Tél. : 46.22.34.14

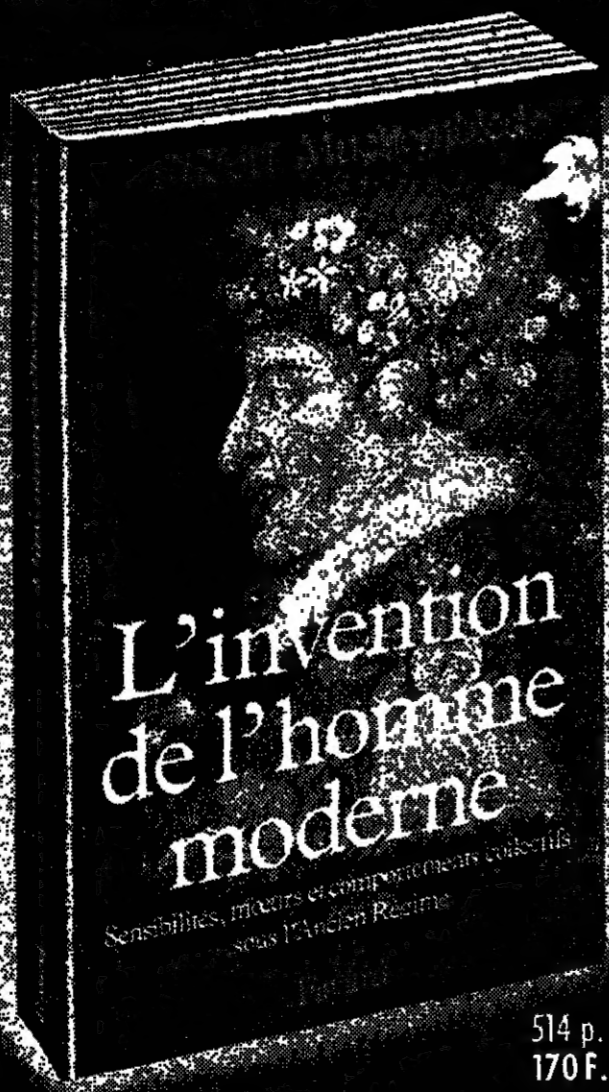


Festivals dire que Maggie veut maltraiter Solidarity. The Times du 4 novembre.

Père Popieluszko, assassiné par la police en 1984. Elle y était attendue par trois à cinq mille personnes et de grandes banderoles de « Solidarnosc ». Puis elle s'est rendue dans un supermarché de la capitale, ce qui lui a donné l'occasion de prendre un bref bain de foule et de se faire applaudir par les Varsoviens.

M^{me} Thatcher a pris l'avion vendredi matin pour Gdansk, où elle devait déjeuner avec Lech Walesa et l'état-major de Solidarité. (AFP.)

L'HISTOIRE CHEZ FAYARD



Qui a inventé la morale moderne ? ... Robert Muchembled exploite tous les documents avec beaucoup d'habileté, alliant le savoir-faire de l'historien à l'éloquence du conteur... L'invention de l'homme moderne illustre bien la fécondité du croisement entre histoire et sociologie quand ces deux disciplines savent reconnaître leurs apports mutuels.

Thomas FERENCZI, Le Monde.

514 p.
 170 F.

FOURRURES GEORGE V



du Vendredi 4 au Samedi 19 Novembre inclus

-25%

ESCOMPTE EFFECTUÉ A NOS CAISSES

Quelques exemples :

MANTEAUX	
VISON dark .	26 850 F moins 25%
VISON ranch .	28 750 F moins 25%
VISON lunaire .	38 000 F moins 25%
VISON Koh-I-noor .	55 000 F moins 25%
VISON blanc .	65 000 F moins 25%
VISON pétales dark .	12 750 F moins 25%
VISON pétales pastel .	11 850 F moins 25%
RAGONDIN col Renard .	7 850 F moins 25%
7/8 RENARD argenté .	38 750 F moins 25%
3/4 VISON tourmaline .	45 000 F moins 25%
3/4 ASTRAKAN beige .	11 250 F moins 25%
VESTES	
RENARD de Virginie .	16 750 F moins 25%
RAGONDIN col Renard .	5 250 F moins 25%
MOUTON	4 850 F moins 25%
PELISSES intér. LAPIN, col RENARD .	4 350 F moins 25%
VISON dark .	19 850 F moins 25%
VISON blanc .	35 000 F moins 25%
MARMOTTE Canada	14 650 F moins 25%
COYOTE .	14 850 F moins 25%

40, Avenue George V. PARIS 8^e

Orly Ouest - Annecy direct* en "jet". Tél: 05.05.50.05

*A partir du 3 novembre.

Hommes d'affaires, voici enfin Paris Orly-Ouest à 55 minutes de vol d'Annecy avec les 4 liaisons quotidiennes de TAT. Soyez directs, appelez-nous.



LA TRAJECTOIRE DES AFFAIRES.

iffres
 re.

opter en
 ant la TVA
 télescopes
 hi-fi.

ps contre la
 n'attend
 er ses
 VA à 28%
 ec le taux

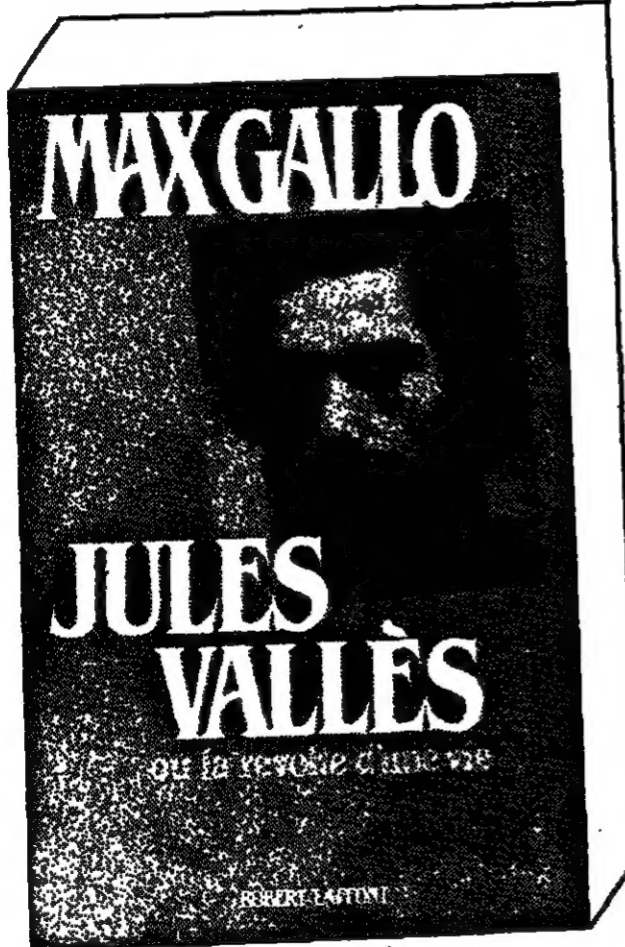
s matériels
 nformément
 rembourse



MAX GALLO

JULES VALLÈS

ou la révolte d'une vie



Enfant, bachelier, insurgé, la vie de Vallès est un cri de révolte qui fait trembler tous les petits maîtres, tous les conformistes, tous les hypocrites, tous les endormeurs d'aujourd'hui.



ROBERT LAFFONT
des livres ouverts sur la vie

Europe

URSS

Le projet de loi sur la presse inquiète l'intelligentsia

MOSCOU
de notre correspondant

Une loi répressive est-elle préférable à l'absence de loi et vaut-il mieux un Etat de droit musclé que pas d'Etat de droit du tout ? Fondamentale dans un Etat totalitaire en mutation, la question commence à furieusement agiter les milieux intellectuels soviétiques, qu'indignent les premiers volets de la législation sur les libertés civiles édictée par M. Gorbatchev.

Dernier motif de consternation, le projet de loi sur la presse prévoit ainsi que seules les « organisations sociales » aux statuts légalement enregistrés pourront éditer des publications régulières. En cas de contravention, des poursuites pénales pourront être ouvertes, et l'adoption de ce projet représenterait donc de fait une régression des libertés.

Car, pour l'heure, les très nombreux groupes informels qui publient aux quatre coins du pays des bulletins plus ou moins réguliers, ne sont passibles d'aucune peine, pour la bonne raison qu'il n'existe actuellement pas de loi sur la presse. Longtemps, la terreur avait été telle que personne n'aurait même imaginé s'improviser journaliste et que le problème ne se posait donc tout simplement pas. Puis il y eut les années de la dissidence, où l'on faisait taire les auteurs de samizdats (c'est-à-dire d'autopublications) à coups de poursuites pour « agitation antisoviétique » (article 70 du code pénal) ou « fausses informations calomniant l'Etat soviétique » (article 190-1).

Ces chefs d'accusation avaient cependant le défaut d'être trop évidemment politiques et, à une exception près (le nationaliste arménien Parut Arlikian), on n'y a donc plus recouru du tout depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev. Dans le vide juridique et l'arbitraire, et à l'abri de la tolérance politique qu'impliquait l'esprit de réforme, une presse marginale, durement concurrencée par la soudaine richesse de la presse officielle,

mais totalement indépendante, s'était développée. Elle est aujourd'hui directement menacée par ce projet de loi qui ferme surtout la porte à toute future entreprise de plus d'ampleur, en assurant, indirectement mais très efficacement, le monopole de l'Etat sur la presse.

Autre sujet d'inquiétude, ce projet interdirait aux médias de chercher à saper « le système social existant en URSS ». Ce type de formulation défendu, il y a deux jours dans une interview aux *Isvestia*, par le directeur de la censure, M. Vladimir Boldyrev, est suffisamment vague pour permettre, dans une période de durcissement politique, d'interdire la publication de tout ce qui s'est imprimé depuis trois ans en URSS, y compris, pourquoi pas, la totalité des discours de M. Gorbatchev.

Droit à l'information

Troisième sujet d'inquiétude : les articles sur la répression de la diffamation sont suffisamment menaçants pour faire réfléchir à trois fois une rédaction avant de se lancer à l'assaut d'un potentat local.

Pour autant, ce projet introduirait dans la législation soviétique la notion de « droit à l'information », en obligeant les administrations à répondre aux questions des organes de presse. Pratiquement balbutiante aujourd'hui, la « glasnost » — c'est-à-dire la publicité des débats, des décisions et du fonctionnement des institutions — ferait de cette manière son entrée dans le code, ce qui ne serait pas un mince apport à la consolidation de ce que l'on appelle la « démocratisation ».

L'ennui est que, tant que cette démocratisation n'était pas codifiée, on pouvait s'efforcer d'oublier qu'elle ne se confond pas du tout, pas même tendanciellement, avec la démocratie. M. Gorbatchev n'est ni Montesquieu ni père fondateur de la démocratie américaine, mais secrétaire général du Parti com-

muniste soviétique. Toute la profondeur de sa volonté réformatrice n'en fera pas un partisan de la liberté de la presse ou moins encore du multipartisme.

Pour lui, les médias ont un rôle de premier plan à jouer dans le développement de sa politique, et il en a une vision avant tout expérimentaliste. Conjoncturellement, ceux-ci doivent servir la population de sa passivité en lui faisant voir la réalité du changement et aider à tourner la page sur le stalinisme en contribuant au rétablissement de la vérité historique. Sur le long terme, ils doivent devenir l'instrument de contestation, de contrôle populaire et peut-être même, c'est flou, d'opposition légale qu'exige un système monarchiste qui veut se sortir de la bureaucratie et n'y pas revenir.

On est là au cœur du projet gorbatchévien, qui est non pas d'abandonner le communisme soviétique mais de tenter d'en faire un système viable et respirable. Cette démarche ne s'inspire pas forcément — surtout à la veille des formidables secousses induites par les réformes — d'un très grand libéralisme. Le secrétaire général veut sortir de l'arbitraire et construire un « Etat socialiste de droit », non pas pour faire de l'URSS une démocratie occidentale, mais pour que le fonctionnement de l'Etat repose sur des lois connues s'imposant à tous et interdisant autant le démantèlement du système que le retour à la terreur ou à l'impunité des trafics ou à l'impérialisme.

L'opposition de M. Sakharov

Logiquement, plus le projet se formalise en texte législatif, plus apparaissent la diversité des partisans de la « perestroïka » et la relativité des étiquettes que chacun d'eux se voit décerner. M. Andreï Sakharov, par exemple, que plusieurs anciens dissidents de l'émigration trouvent trop près à aider M. Gorbatchev, s'est associé par téléphone, jeudi 3 novembre, à la conférence de presse que donnait un opposant très mal vu de l'équipe au pouvoir, M. Sergueï Grigoriants, pour dénoncer ce projet.

De même, les salles de rédaction officielles, auxquelles le texte a été soumis pour consultation, lui sont tellement hostiles que M. Oto Latsis, le rédacteur en chef adjoint de *Kommunist*, le mensuel théorique du parti, s'y est déclaré opposé, jeudi, devant un public de journalistes occidentaux.

Mis à l'écart au cours du dernier plénum, mais toujours membre du bureau politique, le chef de file des conservateurs, M. Ligatchev, est, en revanche, en plein accord avec ce projet, qu'il souhaiterait voir adopter au plus vite.

Ce ne sera pas le cas puisqu'il a été, au contraire, officiellement annoncé que le texte serait remanié, ce qui prouve, au demeurant, que la « perestroïka » n'est pas seulement une vision cohérente mais aussi une dynamique à l'impondérable majeur : l'entrée en scène de la liberté d'esprit.

Les marchandages vont être durs, mais, en tout état de cause, la future loi ne pourra certainement pas plus s'appeler loi sur la liberté de la presse que la précédente sur les meetings et rassemblements de rue ne pourrait s'appeler loi sur la liberté de manifestation.

« Toute définition est une limitation », faisait lapidairement remarquer avant l'été un haut responsable gorbatchévien.

BERNARD GUETTA.

Une mise au point sur les prisonniers politiques

La porte-parole du ministère des affaires étrangères soviétique, M. Guerssimov, a fait, jeudi 3 novembre, une mise au point sur l'annonce, la semaine dernière par le chancelier Helmut Kohl, de la libération de tous les prisonniers considérés par l'Occident comme « politiques » (*le Monde* du 28 octobre) : il y a eu apparemment erreur d'interprétation.

« Il n'y a rien eu de nouveau sur cette question lors des entretiens avec les dirigeants ouest-allemands », a déclaré M. Guerssimov. Nous avons dit pratiquement la même chose qu'Edouard Chevardnadze lors de sa conférence de presse à Paris. Lorsque le projet de réforme du code pénal sera publié, ce qui se produira prochainement, d'ici à la fin de l'année, il n'y aura plus de raison pour qu'il soit interdit de parler de prisonniers politiques. Toute autre interprétation serait incorrecte.

Pour M. Guerssimov, onze personnes sont actuellement détenues (six dans des camps, cinq en soit intérieurement) pour des raisons politiques, et vingt-cinq autres, condamnées pour les mêmes motifs, se trouvent dans des établissements psychiatriques. M. Chevardnadze a fourni les mêmes chiffres, jeudi à Budepest.

Les listes de prisonniers politiques tenues par les différents mouvements occidentaux de droits de l'homme vont de deux cent cinquante à cinq cents personnes. — (AFP, AP.)

GRÈCE : l'affaire Koskotas divise le gouvernement et le PASOK

M. Papandréou invite les ministres en désaccord avec sa politique à démissionner

ATHÈNES
de notre correspondant

La vie politique grecque tourne presque exclusivement à l'heure actuelle autour de l'affaire Koskotas, du nom de l'homme d'affaires poursuivi en justice pour diffamation, faux et usage de faux et détournement de fonds de la Banque de Crète, dont il était le PDG. Un scandale qui a des implications politiques.

Mardi 2 novembre, Georges Koskotas était convoqué auprès du juge d'instruction. On s'attendait que le magistrat lui accorde quarante-huit heures pour préparer sa défense et ordonne même sa détention provisoire. A la surprise des observateurs, il n'en a rien été : le banquier est toujours libre et il dispose de onze jours pour mettre au point son dossier de défense.

Divisé et incrédule

Le commissaire accusé par la Banque de Grèce pour examiner les comptes de la Banque de Crète a demandé la saisie d'une partie de la fortune personnelle de M. Koskotas (4 milliards de drachmes, soit environ 175 millions de francs) afin de préserver les intérêts de la banque, de ses actionnaires et surtout de ses clients lésés. A ce jour, le « trou » financier atteint approximativement cette somme, mais les contrôles de comptabilité continuent. On a appris, mercredi, par exemple que l'acquisition du footballeur hongrois Lajos Detari par l'équipe athénienne d'Olympiakos (rachetée par M. Koskotas l'année dernière) avait été réalisée avec l'argent de la Banque de Crète, en totale contradiction avec la législation grecque. Montant de l'opération : 8 millions de deutschemarks, déposés dans une banque de Francfort.

Les remous politiques provoqués par le scandale ne s'apaisent nullement et, mercredi 2 novembre, l'affaire a été évoquée au Parlement. Les débats ont montré que le gou-

vernement était à la fois divisé et incrédule. M. Agamemnon Koutsyorgas, vice-président du conseil et ministre de la justice, a affirmé qu'il n'existait aucune compromission entre le Parti socialiste au pouvoir (PASOK) et M. Koskotas. De son côté, l'opposition a énuméré les multiples relations que le banquier entretenait avec des personnalités du pouvoir, ainsi que les liens financiers qui unissaient le secteur public à la Banque de Crète, où plusieurs sociétés et organismes d'Etat avaient transféré leurs comptes.

M. Koutsyorgas a d'abord refusé de nommer une commission d'enquête parlementaire pour faire la lumière sur l'affaire Koskotas. Mais le lendemain mercredi, après une réunion des principaux membres du gouvernement, un porte-parole a annoncé que cette commission serait formée dans une quinzaine de jours lorsque le contrôle des comptes de la Banque de Crète sera achevé. Il a également indiqué que le gouvernement s'opposerait à la vente sauvage de cette banque au groupe Arfaus-Hionis (*le Monde* du 2 novembre) et qu'il ferait voter un texte interdisant aux éditeurs de journaux de prendre le contrôle d'établissements bancaires.

Les dissensions qui se sont manifestées au sein du gouvernement sont dues en partie au fait que les ministres portent des appréciations différentes sur cette affaire, mais aussi aux efforts du bureau exécutif du PASOK pour prendre ses distances par rapport à un scandale dont le coût politique est élevé. Dans ce contexte d'incertitude, le premier ministre, M. Papandréou, a tenu à frapper du poing sur la table. « Désormais, a-t-il déclaré jeudi, il n'y aura qu'un seul parti, un seul gouvernement et une seule politique. » Il a invité les membres de son gouvernement qui ne sont pas d'accord avec lui à démissionner. Un nouveau remaniement du cabinet et un renforcement de la coordination entre le parti et le gouvernement semblent donc sérieusement envisagés.

THÉODORE MARANGOS.

Prolongation jusqu'au 15 novembre

vosre 205 GTI,
vosre 309 GTI,
vosre 205 (berline 3 ou 5 portes)
en livraison immédiate*
avec l'intérieur en CUIR
GRATUIT

NEUBAUER
PEUGEOT

4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎ 42.85.54.34

La grande désillusion

Asie

MALDIVES : une vingtaine de morts

L'intervention des parachutistes indiens a mis fin à la tentative de coup d'Etat contre le président Gayoom

La tentative de coup d'Etat dans l'archipel des Maldives a échoué, vendredi 4 novembre, à la suite de l'intervention des troupes indiennes. Environ mille cinq cents parachutistes indiens, partis de Trivandrum, sont en effet arrivés à Malé, l'île principale de l'archipel, où se trouve la capitale Malé, dans la nuit de jeudi à vendredi. Très rapidement, les assaillants, au nombre de plusieurs centaines, ont pris la fuite en bateau, emmenant avec eux un otage le ministre des transports. Des appareils indiens et sri-lankais se sont lancés à leur recherche. Les parachutistes indiens poursuivaient leurs opérations de nettoyage à Malé, où l'ordre semble rétabli, et le président Maumoon Abdul Gayoom — qui avait été réélu la semaine dernière — est sain et sauf et affirme avoir la situation en main. Plusieurs « rebelles » armés ont été capturés par les troupes indiennes, qui, a déclaré vendredi le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, ont achevé leur mission et devraient se retirer dans la journée. M. Gayoom a exprimé sa « profonde satisfaction » pour la « prompt assistance de New-Delhi ».

Le pays de moins de deux cent mille habitants. Les assaillants n'avaient pas réussi à l'en déloger, tandis qu'il lançait un appel à l'aide à l'Inde, aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne.

L'Inde a réagi avec la plus grande célérité à cet appel à l'aide. Après avoir réuni d'urgence son cabinet et annulé une visite en province, le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, a pris la décision de dépêcher des troupes. Il avait auparavant obtenu le feu vert du secrétaire général du Commonwealth, M. Ramphal, et du président de Sri-Lanka, M. J.R. Jayewardene, autre pays frontalier des Maldives. Londres a apporté son soutien à l'opération indienne, espérant que « cette action, prise à la demande du gouvernement des Maldives, conduira au rétablissement de l'ordre et du président Gayoom ». « La demande d'assistance est maintenant déposée par les événements et par l'intervention indienne », a ajouté le porte-parole du Foreign Office.

Le justicier indien

Les Etats-Unis, dont l'importante base stratégique de Diego-Garcia se trouve à plus de 1 000 kilomètres au sud des Maldives, « suivent de près les événements à Malé pour voir quelle aide [ils pourraient] apporter », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, ajoutant que « nous avons pris contact avec des pays amis des Maldives, spécialement l'Inde, et nous discutons les options possibles ». Le porte-parole de la Maison Blanche avait indiqué que Washington « n'avait fourni aucune assistance pour le moment. La situation semble en train de se résoudre d'elle-même ». Les Etats-Unis accordent une certaine importance à ce pays, situé au sud du sous-continent indien et qui avait refusé les offres soviétiques de louer l'ancienne base de Gan, abandonnée par les Britanniques en 1976.

Agissant par surprise, les mercenaires s'étaient emparés de la plus grande partie de l'île de Malé, prenant deux cents otages, dont les hommes politiques, des parlementaires et des fonctionnaires. Le président Gayoom s'était réfugié au siège des forces nationales de sécurité, qui sont office de police et d'armée dans

Maldives était importante. Tout d'abord en raison du rôle stratégique des Maldives dans un sous-continent dont l'Inde est le pays dominant et où elle a, depuis l'indépendance, toujours été tentée de jouer les justiciers afin d'y maintenir une stabilité et un ordre qui lui soient profitables. Ainsi, une cinquantaine de milliers de *Jawas*, les soldats indiens, sont intervenus militairement l'an dernier au nord de Sri-Lanka, à la demande de M. Jayewardene, pour réduire l'insurrection séparatiste des Tamouls qui réclament l'Etat, le souveraineté pour leur région. Ce sont d'ailleurs, semble-t-il, des militaires du mouvement des Tigres, contre lesquels continue de se battre le corps expéditionnaire indien, qui sont à l'origine de la tentative de putsch à Malé.

L'intervention indienne à Sri-Lanka marque le pas, s'enlise; les pertes ont été lourdes tandis qu'une solution, y compris militaire, ne semble pas proche. L'envoi de parachutistes aux Maldives, appuyés par trois bateaux chargés de troupes et de matériel, intervient donc à point pour redorer le blason de l'armée, mais aussi celui de M. Gandhi. Le premier ministre indien a besoin à un moment où il paraît s'engager dans une campagne électorale difficile (le Monde du 1^{er} novembre) et où sa popularité semble en baisse.

Quant à Sri-Lanka, enghé dans la guerre contre les Tamouls au nord et la lutte contre un terrorisme cinghalais au sud, il lui était difficile d'intervenir dans un pays dont il avait pourtant voulu, à un moment, se présenter comme le protecteur. Colombo s'est contenté de mettre à la disposition des quelque dix mille touristes étrangers — en grande partie européens — bloqués sur plusieurs îlots de l'archipel, des appareils de la compagnie nationale Air Lanka afin de leur permettre de quitter les Maldives. Cette tentative de coup d'Etat, la troisième depuis l'arrivée au pouvoir, il y a dix ans, du président Gayoom, risque donc de priver le pays, déjà pauvre, d'une partie de ses revenus.

PATRICE DE BEER.

Le débat sur le Cambodge à l'ONU

Majorité record en faveur du retrait vietnamien et pour condamner les Khmers rouges

Par 122 voix contre 19 et 13 abstentions — une majorité record, — l'Assemblée générale de l'ONU a réclamé, le jeudi 3 novembre, le retrait de toutes les forces étrangères du Cambodge « sous supervision et contrôle internationaux efficaces ». La résolution se prononce également pour une réconciliation nationale sous la direction du prince Sihanouk et pour le « non-retour aux politiques et aux pratiques universellement condamnées d'un passé récent », une allusion aux crimes commis par les Khmers rouges lorsqu'ils étaient au pouvoir (1975-1978). La précédente résolution demandant le retrait des forces étran-

gères du Cambodge avait été adoptée, l'an dernier, par 117 votes contre 21 et 16 abstentions.

L'adoption de cette résolution devrait renforcer la position du prince Sihanouk à la veille de la troisième série d'entretiens qu'il doit avoir, en principe, à Paris, à compter de samedi, avec M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh. En effet, vendredi en fin de matinée, l'accord ne s'était pas encore fait sur le lieu de ce rendez-vous, prévu initialement à l'hôtel Crillon. Le prince Sihanouk se trouve depuis quelques jours dans la capitale française, et M. Hun Sen y est arrivé jeudi.

Des fonds secrets américains pour la résistance non communiste auraient été détournés par des officiers thaïlandais

Les Thaïlandais sont furieux. « Je n'arrive pas à comprendre comment des informations sur une opération secrète ont pu être divulguées. S'il s'agit de l'argent de la CIA, il est impopulaire d'en parler », s'est indigné, mercredi 2 novembre, M. Chatichai, le nouveau premier ministre de Bangkok, à propos d'un scandale rapporté par un hebdomadaire asiatique, la *Far Eastern Economic Review*, et par le *Washington Post*. Pas moins de 3,5 millions de dollars — sur les 12 millions destinés en 1988 à la résistance non communiste cambodgienne — auraient été détournés par des officiers thaïlandais.

Le pot aux roses aurait été découvert au printemps dernier par des agents de la CIA chargés de superviser la fourniture de cette aide. L'agence américaine aurait alors alerté la commission sénatoriale sur le renseignement. Les sénateurs américains auraient cependant accepté que le programme d'aide se poursuive, à condition qu'il soit directement supervisé par la commission et qu'il soit réduit à un montant de 8 millions de dollars pour l'année budgétaire 1989.

Cette affaire tombe d'autant plus mal que Washington a décidé de mettre tout son poids derrière le prince Sihanouk, accueilli en octo-

Trois comités pour achever l'aide

bre à la Maison Blanche. Or l'ANS — l'Armée nationale sihanoukiste — ne reçoit plus rien de la Chine, selon Sihanouk, depuis que le prince a démissionné, le 10 juillet, de ses fonctions de président de la résistance. En outre, Washington voudrait remettre sur pied le deuxième mouvement de résistance non communiste, le FNLPK (Front national de libération de M. Son Sann).

Selon le *Nation*, quotidien de Bangkok, l'acheminement de l'aide était assuré par trois comités, dont l'un, thaïlandais, était présidé par le ministre des affaires étrangères et un autre comprenait, outre des Thaïlandais, des représentants des Etats-Unis, de Singapour et de la Malaisie, trois pays qui aident la résistance non communiste. La fourniture d'armes est assurée par d'autres canaux encore plus discrets.

Informé en juillet par les Américains de l'existence de détournements, le général Prem Tinsulanonda, alors premier ministre thaïlandais, avait ordonné une enquête et remplacé, au sein de l'un des comités, un général par un homme de confiance.

M. Chatichai a, pour sa part, déclaré qu'il n'était pas au courant du programme de la CIA, qui consistait à remettre les fonds au gouvernement thaïlandais, à charge pour lui de se procurer les fournitures nécessaires. Quant au porte-parole de l'armée thaïlandaise, il a affirmé, jeudi, qu'aucun officier n'était impliqué dans cette affaire, qualifiant d'« irresponsables » les allégations en ce sens.

J.-C. POMONTI.

Voici la signature d'un promoteur immobilier très connu à Barcelone.



Antonio Gaudi, Architects (Barcelone).

L'Espagne n'est pas un lieu commun.

Et on ne peut pas visiter Barcelone sans tomber sur les réalisations qui portent cette signature. La Sagrada Família, des immeubles aux formes surréalistes, le Parc Güell, autant d'oeuvres marquées par cet esprit imprévisible.

Et tout comme Gaudi, Barcelone cultive l'impertinence et le cosmopolitisme. Sur les Ramblas, aux terrasses des cafés, dans les bars, vous sentirez partout la puissance d'une ville qui a su concilier la nonchalance latine et la passion de la modernité. Et ce n'est pas

vraiment un hasard si elle a été choisie comme ville olympique pour 1992. Sans doute grâce à ce monsieur Gaudi qui lui a laissé en héritage son esprit insolite et frondeur.

Pour tous renseignements, contactez l'Office National Espagnol du Tourisme: 43 ter, avenue Pierre-1^{er} de-Serbie - 75381 Paris Cedex 08. L'Espagne. Tout sous le soleil.



Diplomatie

Le sommet de Bonn

La France et la RFA souhaitent une concertation européenne sur les rapports avec l'Est

BONN de nos envoyés spéciaux.

L'ombre de M. Gorbatchev a plané sur les cinquante-deuxième consultations franco-allemandes qui se sont ouvertes jeudi 3 novembre à Bonn. Mais la présence de quatorze ministres et secrétaires d'Etat du gouvernement français a également permis, selon M. Hubert Védrine, porte-parole de l'Élysée, « un large dialogue » des libertés de ce pays.

rencontres avec M. Gorbatchev à Moscou, où M. Mitterrand se rendra à la fin de ce mois. « Sur de nombreux points, les analyses françaises et allemandes sont identiques, sur quelques autres, elles sont convergentes », a indiqué le porte-parole français, alors que son homologue allemand, M. Friedhelm Ost, soulignait que l'on était d'accord pour « se concerter et harmoniser les politiques à l'égard de Moscou ».

et celles qui ont plus de mal à décoller. Dans la première catégorie, on peut évoquer le démarrage prévu pour 1990 de la chaîne culturelle franco-allemande, dont la création devrait être officiellement annoncée vendredi à Bonn par MM. Jack Lang et Lothar Späth, ministre-président du Bade-Wurtemberg, coordonnateur de la politique culturelle des Länder. On devrait également connaître enfin la composition du Haut Conseil culturel franco-allemand créé au mois de janvier dernier.

En revanche, le dossier du TGV Paris-Cologne se heurte toujours aux intérêts industriels concurrents des deux pays. Du côté français, on reproche à Siemens, chef de file du projet allemand ICE, de vouloir faire cavalier seul plutôt que de s'engager dans une coopération européenne dans le domaine des trains à grande vitesse, où les industriels français souhaiteraient, il est vrai, être maîtres d'oeuvre.

HENRI DE BRESSON et LUC ROSENZWEIG.

Des intérêts industriels concurrents

M. Michel Rocard, qui participait pour la première fois en tant que chef du gouvernement à un sommet franco-allemand, s'est principalement entretenu avec le chancelier des questions européennes et économiques. D'après le porte-parole de la chancellerie, MM. François Mitterrand et Helmut Kohl avaient eux-mêmes évoqué le déficit persistant des échanges entre les deux pays.

Au chapitre des dossiers bilatéraux, il y a les choses qui avancent

La visite à Paris du candidat péroniste Carlos Menem

Le profil bas d'un tribun

Les photos montrant les larges favoris du leader populiste argentin, Carlos Menem, ont déjà fait le tour du monde ; si le « look » est connu, le programme de l'est argentin. Et le candidat du parti péronista à l'élection présidentielle du 14 mai prochain a été souvent critiqué pour des idées parfois simplistes sinon démagogiques. N'avait-il pas proposé, au moment des primaires qui l'opposait à son rival « justicialista » Adolfo Cafiero, un parti péronista à l'élection présidentielle du 14 mai prochain a été souvent critiqué pour des idées parfois simplistes sinon démagogiques.

Cette fois, M. Menem qui, dans les sondages, possède pour l'instant une nette avance sur le candidat du Parti radical au pouvoir, Eduardo Angeloz, a entrepris une tournée européenne. Après l'Espagne et l'Allemagne fédérale, il séjourne en France pour tenter de donner une meilleure image de lui-même et de son parti. Mais la conférence de presse organisée jeudi 3 novembre s'est résumée à une simple allocution sur « la démocratie en Argentine ».

Le sénateur, qui l'actuel président argentin Raúl Alfonsín qualifie de « pire gouverneur de province de l'Argentine », n'a d'ordinaire, un art consommé de la polémique. Jeudi, il n'en a pourtant pas usé, se contentant de répéter à une voix posée, que le « justicialisme » était convaincu de la nécessité d'affirmer l'état de droit et le système démocratique du gouvernement. Répétant qu'il avait lui-même souffert de la dictature militaire et passé plusieurs années en prison, M. Menem a émis le souhait que l'Argentine puisse, avec lui, « vivre en paix et construire la civilisation de l'amour ». Un discours somme toute bien banal pour un candidat qui ne l'est guère.

D. H.-G.

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE ALGÉRIEN

Attachés aux droits de l'Homme et aux libertés dans le monde entier, profondément émus par les événements douloureux et la vague de répression que vient de subir le peuple algérien et indignés par l'inqualifiable attitude du pouvoir algérien face aux revendications populaires, les signataires s'associent à la douleur des familles des victimes, dénoncent la torture perpétrée à l'encontre des personnes arrêtées lors des manifestations, et exigent leur libération immédiate et sans conditions. Le peuple algérien comme tous les peuples du monde a droit à des conditions de vie décentes et à jouir des libertés pour lesquelles il a déjà payé si chèrement.

Les signataires soutiennent les initiatives de la Coordination nationale de solidarité avec le peuple algérien et appellent l'ensemble des hommes et des femmes attachés aux droits de l'Homme dans le monde à manifester leur soutien et leur solidarité avec le peuple algérien pour que cesse la torture, que soient libérés les emprisonnés et que soient reconnues les libertés démocratiques en Algérie.

- FRANCE : G. Halimi - R. Dumont - J. Chenaux - D. Berger - A. Krivine - M. Harbi - K. Melha - M. Beauvillard - C. Bourdet - P. Vidal-Naquet - M. Mounier - M. Bayek - G. Moustaki - B. Stora - F. Weiss - T. Ban Jelloun - C. Sauvage - Dr D. Vermet - P. Berou - P. Juquin - K. Titous - G. Marquis - M. Fiat - J.-P. Lemaire - M. Raptis - M. Benhalou - A. Serrault - D. Laidi - N. Hadji - F. Solleville - C. Ribeiro - M. Piccoli - N. Mamère - Pr L. Schwartzberg - A. Benmansour - M. Zaslouk - A. Corntz - Ch. A. Urvé - R. Redjala - H. Kassa - H. Rechidi - A. Dahmane - M. Bahi - L. Mounzer - R. Castro - G. Challaï - H. Benoit - D. Assouline.

Membres du Parlement britannique. Max Hadden - Eric Heffer - David Blunkett - Ken Livingstone - Audrey Wise - Graham Allan - Alice Minton - Stewart Holland - Keith Vaz - Lord Avesbury - Ken Coates (Fondation Bertrand-Russell) - Ken Fleet (Fondation Bertrand-Russell).

Personnalités de Suisse. M. K. Nakrouf (artiste-peintre) - M. C. Caloz-Tachopp (Assises européennes du droit d'asile Lausanne) - M. Baller-Lagar - A. Bernani (politologue, ASDHM Lausanne) - Pr M. Kiliani, Pr P. Moor, Pr F. Manara, (Université Lausanne) - H. Guller (écrivain-historien) - Pr P. Magnan (médecin CHUV Lausanne) - P. Roch (Dr en sciences, écologiste) - M. Maillard (Comité suisse de solidarité avec le peuple algérien) - N. Gref (CSSPA) - N. Duvoisin-Dourain (politologue) - Pr L. Monnier (Univ. Genève) - M. Santucci (Suisse) - N. Bouvier (écrivain) - J. P. Rapp (journaliste TV Suisse Romande) - M. & G. Duessaui (cinéastes) - O. Noal (cantatrice) - E. & A. Hamoudi (artistes) - F. Rigoux (Droits des peuples) - A. Ben Bella - M. Leblouhi - H. Alt Ahmed - J. Ziegler (député).

Coordination nationale de Solidarité avec le peuple algérien Tél. : 43-49-55-88 - CCP 1823926J Menton Algérie.

M. Pierre Couturier ambassadeur à Madagascar

M. Pierre Couturier a été nommé ambassadeur en République démocratique de Madagascar en remplacement de M. Alain Bry, a annoncé le Journal officiel du 3 novembre.

[M. Pierre Couturier, né en 1928, diplômé de l'École nationale de la France d'outre-mer, a été en poste à Phnom-Penh (1964-1966), à l'administration centrale (1967-1969), puis à Libreville (1969-1971), et à Caracas (1971-1973). Il a été secrétaire général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (1974-1978), premier conseiller à Mexico (1978-1981), ambassadeur à Bangui (1981-1984) et consul général à Barcelone (1984-1987). Il était en mission à l'administration centrale depuis mars 1987.]

Condamnation mondiale du régime de Khomeiny

Plus de 1 600 ministres, vice-ministres, présidents de partis et de groupes parlementaires, membres de parlements, dirigeants de syndicats à travers le monde ont condamné la nouvelle vague d'exécutions collectives en Iran. Évoquant le télégramme de M. MASSOUD RADJAVI, dirigeant de la Résistance iranienne, au Secrétaire général de l'ONU, ils ont adressé à M. Javier Perez de Cuellar des télégrammes dans lesquels ils demandent l'envoi d'une mission dans les prisons et les centres de torture de Khomeiny afin d'enquêter sur les violations des droits de l'homme.

La Chambre des représentants américaine, en référence au contenu de cette lettre, a décrété le 20 juin - journée des prisonniers politiques en Iran - « journée nationale de commémoration des prisonniers politiques iraniens ».

TEXTE DU TÉLÉGRAMME

M. le Secrétaire général, L'intensification dramatique des exécutions en masse de prisonniers politiques et des pendaisons publiques d'innocents en Iran, comme le rapportent la presse internationale et les Médiateurs du peuple d'Iran, a choqué le monde. Comme le soulignent le dirigeant de la résistance iranienne, M. MASSOUD RADJAVI, dans le télégramme qu'il vous a adressé, le régime de Khomeiny a exécuté en public des centaines d'innocents, massacré des milliers de prisonniers politiques (la plupart ayant purgé leur temps de peine) et arrêté plus de 10 000 personnes pour raisons politiques dans plusieurs villes iraniennes les mois derniers. Dans certains cas, le gouvernement a publié des photographies de ces pendaisons politiques dans la presse officielle afin d'instaurer un climat de terreur. Alors que tous les pays membres de l'ONU ont pour responsabilité de remplir les obligations auxquelles ils ont souscrit à travers divers instruments internationaux dans le domaine des droits de l'homme et des libertés fondamentales, Alors que le régime de Khomeiny a violé de façon aussi éhémère la Charte des Nations unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les conventions internationales sur les droits de l'homme. Alors que, pour les trois dernières années, l'Assemblée générale de l'ONU et, pour les sept dernières années, la Commission des droits de l'homme de l'ONU ont condamné les violations flagrantes des droits de l'homme par le régime de Khomeiny. Alors que le Président de la Cour suprême du gouvernement iranien a officiellement appelé le 5 août 1988 à exécuter sommairement les prisonniers politiques et que son appel a été suivi par des déclarations similaires d'autres autorités iraniennes. Alors que le régime de Khomeiny s'est livré depuis 1981 à 70 000 exécutions et que la vague actuelle de sauvagerie et de meurtres pose une menace grave et imminente sur la vie des 140 000 prisonniers politiques en Iran. Nous vous demandons expressément de faire dans l'immédiat tout ce qui est en votre pouvoir pour arrêter les arrestations et les exécutions continues, envoyer une mission dans les prisons et les salles de torture en Iran afin d'enquêter sur ces rapports de violations flagrantes des droits de l'homme et d'en publier les résultats à l'attention de la communauté internationale. Votre réponse rapide à cette crise empêchera également le régime de profiter de l'attention que porte l'opinion publique aux négociations de paix.

Le retrait vietnamien... Les Amers rouges... La résistance non communiste... Les officiers thaïlandais...

connu à Barcelone. (Large handwritten signature or scribble)

Espagne... (Small text at the bottom left corner)

Le vote du 6 novembre et l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

« Quand le saug a coulé, on ne s'abstient pas », a déclaré jeudi 3 novembre M. Michel Rocard, au cours de la campagne officielle pour le référendum du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie. Le premier ministre a précisé que la France « ne restera pas là-bas par la violence » et que « les Français feront l'histoire par ce référendum ». Le « oui » au référendum a été également défendu par MM. Méhaignerie et Barrot au nom de l'UDC, qui ont souligné qu'un taux d'abstention élevé « serait vu comme de l'indifférence ».

Toujours dans le camp des « oui », M. Pierre Mauroy, pour le PS, a souligné qu'on « ne votera pas dimanche pour l'indépendance » mais « pour la paix », tandis que M. René Rioul, député général de la Convention libérale européenne et sociale (CLES), proche de M. Barre, a appelé,

comme l'ancien premier ministre, à « ne pas s'abstenir ».

Sur place, les deux principaux mouvements politiques du territoire font campagne pour le « oui ». M. Jacques Laffrey a toutefois surpris en critiquant le référendum : « Je demande à mes compatriotes de voter oui, a dit le chef de file du RPCR, mais je ne suis pas sûr que le référendum ait été aussi utile que les accords de Matignon ; je crois qu'il y a dans ce référendum une opération de politique politicienne ». Il a poursuivi : « Le seul choix c'est la paix, mais le seul choix c'est la France ».

A Paris, le RPR, qui prône l'abstention, a donné la parole à l'amiral Philippe de Gaulle, qui a jugé ce référendum « inutile et néfaste ». Le

secrétaire RPR de la capitale a affirmé que « le gouvernement actuel cherche l'approbation de sa politique, et nous n'allons pas la lui donner ». Le Front national, lui, a fait campagne pour le « non ». Son président, M. Le Pen, qui tenait un meeting jeudi soir à Marseille, a assuré que le gouvernement « n'a pas le droit de mettre aux voix la sécession d'un territoire qui représente l'avenir, la puissance et la grandeur de la France ». Il a ajouté que MM. Rocard et Mitterrand sont « de connivence avec les assassins et les leurs canaques ».

Répondant aux familles des quatre gendarmes tués à Ouvéa au printemps dernier lors de l'attentat de la brigade de Fayon et les indépendantistes, les avocats des militants FLNKS toujours détenus ont souligné de leur côté que « ceux qui

ont tué » les gendarmes sont morts : « Ils ont été exécutés sommairement après l'assaut de la grotte d'Ouvéa ».

Enfin, la commission des lois de l'Assemblée nationale a rejeté jeudi 3 novembre une proposition de résolution du groupe communiste visant à créer une commission d'enquête sur les événements d'Ouvéa, cette demande n'ayant pas été jugée recevable, compte tenu de l'existence de poursuites judiciaires en cours.

Le président de la République devrait être lui-même, comme il l'avait laissé entendre dans son message au Parlement, la campagne en intervenant vendredi à 20 heures à la radio et à la télévision.

Sur le territoire, une campagne confuse et sans véritable mobilisation

NOUMÉA de notre correspondant

« Une fois, on vous dit qu'il ne faut pas aller voter, puis la fois suivante on vous conseille d'aller voter ; alors, on vient s'expliquer parce que les gens sont un peu perdus », Léopold Jorédié, numéro trois du FLNKS, ne croyait pas si bien dire. Engourdis dans une épaisse indifférence, les trois tribus de Yaté, commune située dans l'extrême sud de l'île, n'ont dépêché qu'une maigre assistance de trente personnes pour accueillir le leader en tournée électorale. « Il n'y a pas trente-six solutions », poursuit-il. « Ce sont les accords de Matignon ou les fusils. Or on n'a pas les fusils. Mais on ne s'engage pas les bras croisés et les yeux fermés ; on s'engage pour préparer l'indépendance. Regardez au Vanuatu, où l'indépendance a été bâclée : ils connaissent aujourd'hui une situation économique difficile, et ont encore plus besoin qu'avant des anciens colonisateurs ».

Textes qui trahissent de grosses faiblesses d'organisation, — public clairsemé et interrogations inouïes ; — mobilisation du FLNKS manquant singulièrement de panache et de conviction. Et encore s'agit-il, pour l'essentiel, d'initiatives de l'Union calédonienne (UC), la composante majoritaire de la coalition indépendantiste, les autres tendances se faisant on ne peut plus discrètes. Inévitable trouble-fête, le Front uni de libération kanak (FULK), groupe minoritaire, ne s'est pas privé d'afficher sa présence en battant campagne pour le « non ». Il s'est offert dans le quotidien local, les Nouvelles calédoniennes, une pleine page de publicité où les accords de Matignon sont accusés des pires infractions.

« Je ne suis pas devenu communiste ».

Dans n'importe quelle formation métropolitaine, de tels actes de dissidence vaudraient à leurs auteurs une exclusion en bonne et due forme. Les choses sont infiniment plus complexes en milieu canaque où les comportements traditionnels, tel le respect dû aux aînés, l'empêchent souvent sur les règlements d'appareil. Yann Célané Uregei — surnommé le « vieux Yain », — qui dirige le FULK, n'est-il pas devenu une figure historique du mouvement pour avoir, le premier, pris position en 1975 en faveur de l'indépendance ? Bien qu'écassés par ses coups de boutoir à répétition, les dirigeants du FLNKS ne savent visiblement pas comment s'en débarrasser.

Cette atmosphère de confusion peut donner lieu à d'étranges dérapages. Une quinzaine de jeunes canaques vêtus de manou (paroles), le front ceint de bandeaux rouges et armés de tamioles (casse-tête) ont ainsi fait une entrée en force, vendredi, dans l'enceinte du haut commissariat à Nouméa. Membre d'un groupe coutumier baptisé Momané, tenant plus de la secte politico-

Dix-huit référendums et plébiscites depuis 1789

Référendum ou plébiscite, les électeurs français se sont déjà rendus dix-huit fois aux urnes, depuis que le droit de vote leur a été reconnu en 1789, pour répondre par « oui » ou par « non » à une question que leur posaient leurs gouvernements. Ce type de consultation des citoyens, par-delà la tête des élus, n'a jamais été très apprécié de la classe politique. Pour qu'elle s'y résolve, il a fallu, soit des circonstances exceptionnelles, soit qu'elle ne puisse s'opposer à la volonté d'un homme. Ainsi il y en a eu six sous la Révolution et l'Empire, trois lors du Second Empire, trois à la Libération et six depuis le retour au pouvoir de Général de Gaulle en mai 1958.

• Mai 1802 : Bonaparte accroit son pouvoir et demande à être « consul à vie » : 3 568 185 électeurs l'acceptent, 9 074 le refusent.

• Mai 1804 : un pas de plus ; cette fois, c'est la proclamation de l'Empire. Le résultat du plébiscite est éloquent : 3 069 911 « oui », 2 568 « non ».

• 8 avril 1962 : cette fois le général de Gaulle demande aux électeurs d'approuver les accords d'Évian qui, signés avec le FLN, mettent fin à la guerre en Algérie. Seuls les partisans de l'Algérie française — demandant une réponse négative, le PSU se contentant d'un vote nul. Il y a 24,4 % d'abstention et les « oui » se chiffrent à 90,7 % des suffrages exprimés.

Il y a également peu de traces du « oui » proné par le RPCR de Jacques Laffrey. Ce référendum, à contrario de celui de 1987, n'aura pas eu les honneurs des grands-messes tricolores où « Jacques » officiait devant vingt mille à trente mille « patriotes ». Il aura fallu attendre les deux derniers jours de la campagne pour que les militants du RPCR sortent de leur réserve en glissant sous les cailloux des voitures la « Lettre » du parti et tapissent Nouméa de l'affiche « Oui à la paix, c'est oui à la France ».

• 21 décembre 1851 : ni la Restauration, ni la monarchie de Juillet, ni la II^e République ne jugent bon de consulter les Français par référendum, mais Louis-Napoléon Bonaparte n'a pas oublié les leçons de son oncle. Il demande aux Français d'approuver son coup d'État du 2 décembre. C'est un triomphe : il obtient le soutien de 7 439 216 électeurs ; il n'y en a que 640 737 pour s'opposer à lui.

• 28 octobre 1962 : après l'assaut de Petit-Chamart (l'ÉAS l'avait manqué de peu), le général de Gaulle souhaite modifier la Constitution afin que le président de la République soit désormais élu au suffrage universel direct. Pour cela, il organise un référendum sur ce sujet. Le Parlement ne se soit auparavant prononcé, procédure que de nombreux juristes estiment anticonstitutionnelle. Tous les partis, à l'exception, bien sûr, des gaullistes et des « indépendants » de M. Valéry Giscard d'Estaing, appellent à voter « non ». Les « oui » l'emportent pourtant avec 61,8 % des suffrages exprimés (46,4 % des inscrits) ; il y a 22,8 % d'abstention.

• 3 mai 1870 : sous la pression de l'opposition, Napoléon III a dû faire quelques concessions aux libéraux. Pour réaffirmer son pouvoir, il fait approuver son action personnelle par plébiscite : 7 358 786 « oui », 1 571 939 « non ». L'abstention n'a été que de 17,32 %.

• 20 octobre 1945 : échaudés par ce passé plébiscitaire, la III^e République n'utilise pas ce type de consultation. Il faut le bescanisme de la Libération pour que les Français, et pour la première fois les Françaises, à qui le droit de vote vient d'être enfin accordé, se prononcent à nouveau par référendum. La première fois, deux questions sont posées à la même fois : voulez-vous une nouvelle Constitution ? en attendant, les pouvoirs de l'Assemblée constituante doivent-ils être limités ? Il n'y a que 20,18 % d'abstention ; 96,4 % des suffrages exprimés répondent « oui » à la première question et 66,3 % à la seconde, alors que, pratiquement, seuls les communistes appelaient à voter « non » à cette dernière.

• 27 avril 1969 : lors des événements de mai 1968, le général de Gaulle annonce un référendum. Georges Pompidou le convainc d'y renoncer. Mais le président de la République reprend son idée au début de 1969. Il est encore pour modifier la Constitution afin de régionaliser l'organisation administrative du pays et de réduire le rôle du Sénat. Il annonce que, s'il est battu, il quittera l'Élysée. Les gaullistes sont seuls à défendre le « oui », les amis de M. Giscard d'Estaing sont partagés. Ici-même déclare qu'il n'approuverait pas le projet de loi référendaire. Pour la deuxième fois de l'histoire française, le « non » l'emporte à un référendum avec 53,2 % des suffrages exprimés (41,7 % des inscrits). Il y a 19,4 % d'abstention. A minuit, le général de Gaulle fait publier un communiqué : « Je cesse d'exercer mes fonctions de président de la République ».

• 13 octobre 1946 : une nouvelle Constitution est rédigée, celle de la IV^e République. Soumise au référendum, elle est soutenue par la gauche plus le MRP, les démocrates-chrétiens de l'époque. Le général de Gaulle demande qu'elle soit repoussée. Il n'est pas entendu, les « oui » l'emportent par 53,6 % des suffrages exprimés ; mais il y a eu 31,2 % d'abstention.

• 28 septembre 1958 : la IV^e République, elle aussi, oublie le référendum. Mais le général de Gaulle utilise ce type de consultation pour faire approuver la Constitution mise au point après son retour au pouvoir. Seuls les communistes et quelques personnalités de gauche, dont M. François Mitterrand, appellent à voter « non ». Ils n'ont pas grand succès. Il y a 15,1 % d'abstention, et le « oui » l'emporte par 79,3 % des suffrages exprimés.

• 8 janvier 1961 : pour tenter de mettre fin à la guerre d'Algérie, le général de Gaulle décide de proposer aux Algériens l'autodétermination et demande aux Français d'approuver ce choix. Le PC et le PSU, voulant une négociation immédiate, appellent à voter « non », comme les partisans de l'Algérie française. Il y a 23,5 % d'abstention et les « oui » s'élèvent à 75,3 % des suffrages exprimés.

Scène de campagne dans la brousse canaque. Réunions au compte-goutte — parfois annulées au dernier moment sous mille pré-

textes qui trahissent de grosses faiblesses d'organisation, — public clairsemé et interrogations inouïes ; — mobilisation du FLNKS manque singulièrement de panache et de conviction.

religieuse que du « comité de lutte », ils souhaitaient que le haut commissaire Bernard Grasset déclare *illico presto* l'indépendance. Ils ont été courtoisement reçus par ses collaborateurs. Ce genre de fausse note conjuguée au rôle de franco-tireur joué par le FULK ne décourage toutefois pas les responsables du FLNKS.

Moins on s'abstiendra...

(Suite de la première page.)

Peut-être était-ce le seul moyen, comme le confiait un baron du gaullisme, d'éviter ce vote négatif vers quel penchant des millions de gens disposés à admettre que quoi que ce soit de bon puisse venir d'un pouvoir qui leur a échappé.

« Je ne suis pas devenu communiste ».

Dans n'importe quelle formation métropolitaine, de tels actes de dissidence vaudraient à leurs auteurs une exclusion en bonne et due forme. Les choses sont infiniment plus complexes en milieu canaque où les comportements traditionnels, tel le respect dû aux aînés, l'empêchent souvent sur les règlements d'appareil. Yann Célané Uregei — surnommé le « vieux Yain », — qui dirige le FULK, n'est-il pas devenu une figure historique du mouvement pour avoir, le premier, pris position en 1975 en faveur de l'indépendance ? Bien qu'écassés par ses coups de boutoir à répétition, les dirigeants du FLNKS ne savent visiblement pas comment s'en débarrasser.

demandé par les Canaques de l'engagement de Paris ?

« Sans doute aussi Jacques Chirac s'est-il dit qu'il allait rendre la monnaie de son piteux socialisme qui, bien qu'eurocentriste, avait eux-mêmes prononcé l'abstention, dans le référendum organisé par Pompidou sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE. Mais il faut bien voir que, par cette initiative, le président de la République d'alors cherchait surtout un moyen d'échapper à sa légitimité : il ne s'était pas encore tout à fait remis de n'avoir recueilli au moment de son élection que 37 % des voix des inscrits. Rien de tel pour l'actuel chef de l'État, fort bien élu en juin par 54 % des votants et 43,91 % des inscrits ».

« La parole de la France ».

De bonnes âmes s'indignent qu'on puisse mettre en doute « la parole de la France ». Soyons sérieux : notre histoire, comme celle de toutes les nations, est tissée de promesses oubliées. Concernant celles de nos gouvernements d'hier, il n'est que de demander aux Tchèques et aux polonois, par exemple, ce qu'ils en pensent...

« La parole de la France ».

« Les paroles de la France ».

« Les paroles de la France ».

« Les paroles de la France ».

De toute façon, le maire de Paris aurait quelques peines, si l'idée l'en prenait, à se prévaloir des suffrages de tous les abstentionnistes : le sondage de la Figaro-Sofres déjà cité fait apparaître que 5 % seulement d'entre eux justifient leur attitude par les conceptions du RPR. Ils seraient 33 %, en revanche, à juger le référendum « inutile », et 22 % à trouver qu'il y a eu « trop d'élections cette année ».

« La parole de la France ».

« Les paroles de la France ».

« Les paroles de la France ».

« Les paroles de la France ».

« La parole de la France ».

« Les paroles de la France ».

« Les paroles de la France ».

« Les paroles de la France ».

Utilisation gaulliste

« La parole de la France ».

« Les paroles de la France ».

« Les paroles de la France ».

« Les paroles de la France ».

Le mot de Patrick Le Lay invité

« La parole de la France ».

« Les paroles de la France ».

« Les paroles de la France ».

« Les paroles de la France ».

Le mot de M. Patrick Le Lay invité

« La parole de la France ».

« Les paroles de la France ».

« Les paroles de la France ».

« Les paroles de la France ».

« La parole de la France ».

« Les paroles de la France ».

« Les paroles de la France ».

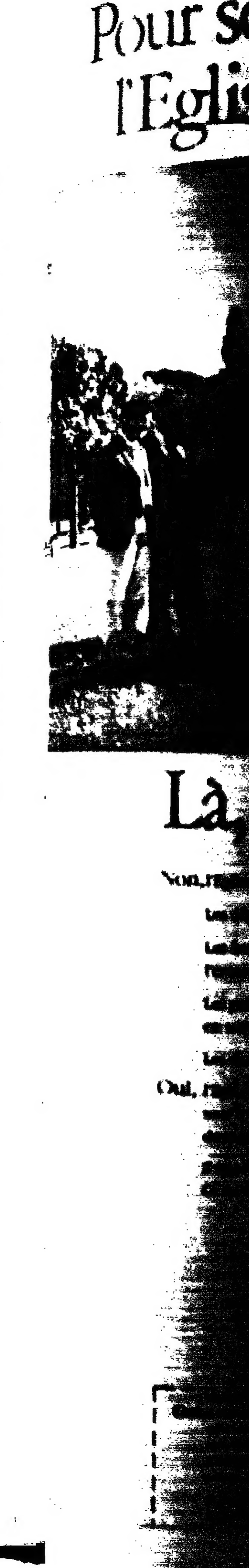
« Les paroles de la France ».

« La parole de la France ».

« Les paroles de la France ».

« Les paroles de la France ».

« Les paroles de la France ».



Pour se l'Eglise

La

Assemblée nationale

Centristes

M. Alain Juppé s'était étonné de lire, dans le Monde daté du mercredi 2 novembre, le compte rendu des déclarations faites par M. Michel Noir...

Le débat au sein du RPR Réconciliation !

M. Alain Juppé s'était étonné de lire, dans le Monde daté du mercredi 2 novembre, le compte rendu des déclarations faites par M. Michel Noir...

Le secrétaire général du RPR a saisi l'occasion de cet écart - dont M. Noir est d'ailleurs coauteur - pour insister au cours de son point de presse du 3 novembre sur la position prise par son parti et pour reprocher à M. Michel Noir...

La lettre de M. Michel Noir

Voici le texte de la lettre de M. Noir à M. Juppé, datée du mercredi 2 novembre, 10 heures :

Je regrette tout ce qui est incident ; cela d'autant plus que je sais ce qu'était ton opinion, et j'ai apprécié la manière dont tu es conduit cet affaire délicate.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Élysée, le jeudi 3 octobre 1988, sous la présidence de M. François Mitterrand...

TDF I constituera le premier moyen de diffusion de la nouvelle norme européenne de télévision. Cette norme pourra aussi être utilisée sur les réseaux hertzien terrestres et sur les réseaux câblés.

M. Juppé a donc eu un entretien avec M. Noir qui s'est concrétisé par l'envoi d'une lettre du député du Rhône au secrétaire général de son mouvement. M. Juppé considère en conséquence que l'incident est clos et que M. Noir fait amende honorable.

M. Juppé a donc eu un entretien avec M. Noir qui s'est concrétisé par l'envoi d'une lettre du député du Rhône au secrétaire général de son mouvement. M. Juppé considère en conséquence que l'incident est clos et que M. Noir fait amende honorable.

M. Juppé a donc eu un entretien avec M. Noir qui s'est concrétisé par l'envoi d'une lettre du député du Rhône au secrétaire général de son mouvement. M. Juppé considère en conséquence que l'incident est clos et que M. Noir fait amende honorable.

M. Juppé a donc eu un entretien avec M. Noir qui s'est concrétisé par l'envoi d'une lettre du député du Rhône au secrétaire général de son mouvement. M. Juppé considère en conséquence que l'incident est clos et que M. Noir fait amende honorable.

M. Juppé a donc eu un entretien avec M. Noir qui s'est concrétisé par l'envoi d'une lettre du député du Rhône au secrétaire général de son mouvement. M. Juppé considère en conséquence que l'incident est clos et que M. Noir fait amende honorable.

M. Juppé a donc eu un entretien avec M. Noir qui s'est concrétisé par l'envoi d'une lettre du député du Rhône au secrétaire général de son mouvement. M. Juppé considère en conséquence que l'incident est clos et que M. Noir fait amende honorable.

M. Juppé a donc eu un entretien avec M. Noir qui s'est concrétisé par l'envoi d'une lettre du député du Rhône au secrétaire général de son mouvement. M. Juppé considère en conséquence que l'incident est clos et que M. Noir fait amende honorable.

M. Juppé a donc eu un entretien avec M. Noir qui s'est concrétisé par l'envoi d'une lettre du député du Rhône au secrétaire général de son mouvement. M. Juppé considère en conséquence que l'incident est clos et que M. Noir fait amende honorable.

Politique

JOURNAL D'UN AMATEUR, par Philippe Boucher

Y aura-t-il désormais deux chômeurs de plus en France : M. Hubert Védrine, porte-parole de l'Elysée, et M. Claude Evin, porte-parole du gouvernement ?

Parce qu'un ministre du budget sait tout faire, y compris parler comme un charrier ne l'oserait plus ; parce qu'il sait, sans inconvénient pour lui, friser l'abus de pouvoir en menaçant d'enquêtes fiscales des journalistes, pardon, des « salopes », qui lui ont déplié, M. Michel Charasse a décidé de « faire » aussi porte-parole.

C'est ce qui ressort clairement des propos qu'il a tenus à Clermont-Ferrand, tant en cathédra qu'au ras du sol, sur le compte de son collègue de la justice. C'est ce que traduisait, mardi, la « une » du Quotidien de Paris, pour qui « le garde des sceaux n'a plus la confiance ni de l'Elysée ni de Matignon ». Le ministre du budget, Michel Charasse, en a donné la preuve en le critiquant ouvertement devant le congrès du Syndicat des avocats de France.

Passons sur ce que ce titre avait déjà dépassé lorsqu'il a été publié : la veille au soir, M. Charasse avait démenti avoir dit ce qu'il a dit. M. Charasse ne dément pas, il ment.

Il faut pourtant bien, maintenant, que quelqu'un dise la vérité. M. Rocard n'aime pas M. Arpillange et a le plaisir de lui des conseils qui se feraient un plaisir de le lui rappeler s'il tempérait son signeur.

En tant que premier ministre, M. Rocard s'inquiète et s'irrite de bavures commises par M. Arpillange, et on ne saurait alors lui en tenir rigueur ni même lui dénier le droit de le penser.

A peine songe-t-on à lui faire observer que si M. Arpillange ne subissait pas les permanentes bâtons dans les roues qui sont épargnés à d'autres de ses collègues du gouvernement, les choses ne seraient peut-être pas ce qu'elles sont et M. Charasse n'aurait pas cru que son heure était venue de tirer le poignard.

Si Matignon ne se bornait pas à dodeliner chrétiennement de la tête lorsqu'on l'accuse de fournir les échotiers en propos assassins contre le garde des sceaux, ce dernier ne serait pas en droit de penser que ses ennemis de la droite ne manquent pas d'alliés à gauche. Il ne passerait pas non plus une bonne partie de son temps à déjouer les pièges que lui tend son propre camp, en toute solidité gouvernementale, comme dirait M. Rocard.

Convenons cependant qu'il est exact d'écrire que « le garde des sceaux n'a plus la confiance de Matignon ». D'autant moins que cette méfiance, pour ne pas dire cette aversion, ne date pas, à Matignon, de l'entrée de M. Arpillange au gouvernement.

Le Quotidien de Paris est-il dans le vrai lorsqu'il soutient le même chose à propos de

l'Elysée ? La nomination de M. Arpillange n'appartient pas une voix et dont personne ne pouvait méconnaître (M. Mitterrand moins que personne) qu'elle serait mal reçue par le monde pénitentiaire, qui, perdu dans ses fantasmes, juge le ministre de la justice trop favorable aux détenus ; mal reçu par le monde policier, qui, perdu de mythes, voit en lui un défenseur des délinquants ?

Mais pourquoi cette désignation qui n'appartient pas une voix et dont personne ne pouvait méconnaître (M. Mitterrand moins que personne) qu'elle serait mal reçue par le monde pénitentiaire, qui, perdu dans ses fantasmes, juge le ministre de la justice trop favorable aux détenus ; mal reçu par le monde policier, qui, perdu de mythes, voit en lui un défenseur des délinquants ?

Il est pourtant permis et même recommandé de faire valoir que M. Arpillange ne plaide pas pour les détenus mais pour la dignité humaine (dont nul, quoi qu'il ait fait, ne saurait être privé dans une civilisation, comme la nôtre) ; qu'il ne soutient pas les délinquants mais le respect des droits de la défense et la suprématie de la justice sur la police judiciaire. Ce qui, jusqu'à plus ample informé, faisait partie des codes bien avant que M. Arpillange ne succède, place Vendôme, à l'estimable Albin Chalon.

Charasse

M. Mitterrand n'ignorait rien de tout cela et pas davantage que son ministre de la Justice était piètre orateur et qu'il ne connaissait guère les subtilités parlementaires. Pourtant, il a nommé cet homme-là où il est. Rocard, il a déjà une fois empêché que M. Charasse ne le limoge. Pourquoi ?

D'ABORD, parce que Pierre Arpillange, aussi roborant que ce soit à dire, est l'honneur de la justice, qui avait bien besoin, à sa tête, de changer de symbole et qu'il fut incontestable. Ensuite, parce que M. Arpillange au gouvernement, c'était faire entrer la justice dans l'État.

M. Arpillange n'a pas toujours été socialiste, à supposer qu'il le soit devenu, mais Dieu nous garde qu'il s'affuble d'une étiquette partisane. C'est trop tard et c'est hors de propos.

M. Arpillange n'a pas toujours paru de gauche puisqu'il a, sous le drapeau, dirigé trois cabinets de garde des sceaux (dont celui de M. Louis Joxe) et qu'il n'a jamais été, dans ces fonctions, tenu pour déloyal.

Mais il y a toujours soutenu la cause de la loyauté et celle de la légalité. Sur la chapite de la loyauté, il suffit de rappeler son com-

portement lors de l'immonde affaire Markovic qui visait à salir irrémédiablement le couple Pompidou.

Devenu président de la République, Georges Pompidou dira ce qu'il devait à l'homme qui, au poste essentiel et instable de directeur des affaires criminelles, avait fait rempart de lui-même contre l'ingéniosité et alors qu'il n'était pas sans risque de défendre le Pompidou, sous de Gaulle, après leur disgrâce.

La légalité, c'est d'avoir, entre autres, ferrailé contre tous les ministres de l'intérieur, à commencer par l'un des plus notables en la personne de Raymond Marcellin, lorsque ceux-ci voulaient secouer la nécessaire tutelle de la justice sur la police judiciaire.

Tel est l'homme. Tel est l'homme qu'on est en train de massacrer, sans que qui que ce soit lève le petit doigt. Les pleureuses, chacun le sait, n'entrent en scène que quand tout est perdu.

Si, écœuré, M. Arpillange venait à périr, on n'aurait pas les années assez grandes pour entendre les lamentations. Avant, pour montrer que la présence de cet homme-là où il est importait à beaucoup : rien (1). Sauf, par contraintes et par force, parce que M. Arpillange a furiusement rufé dans les brancards, le soutien apporté par M. Rocard à son ministre de la justice, du bout des lèvres sinon du bout des dents.

Sur ce point, M. Michel Charasse, volontairement ou involontairement, s'est montré un embarras averti-tout de premier ministre. Le devait-il ? S'il est la pour noter les ministres et, rendant public son jugement, demander leur sermoi, que cela soit dit, il est de bonne démocratie que de dire qu'il fait quoi dans un gouvernement. Si M. Charasse n'est au contraire que le porte-voix d'un autre, que celui-là est dénoncé. La République n'a que faire de tuteurs à gages, ceux-là ne fussent-ils que politiques.

On peut aussi se demander s'il est nécessaire à la République que l'un de ses ministres ait des Français une vision assez vulgaire pour croire et clamer que leur langage, celui qui leur plait, celui qui les séduit, se résume en quatre mots qui seraient « con », « merde », « fric » et « blé » ; que leur mode d'expression favori est de flétuler pour dire non et de rotter pour dire oui.

Si c'est être de gauche que de parler ainsi, si c'est l'idée qu'un homme de gauche se fait de ses compatriotes, si c'est le modèle à suivre pour faire preuve d'un socialisme authentique, alors sur (surtout) dit : patin ! merde !, pensons à droite. De ce côté-là, au moins, le mépris du peuple y a sa tradition et l'on sait à quel s'en tenir.

(1) Exception faite, enfin, mercredi, d'un haut-le-corps au bureau exécutif du Parti socialiste.

LE LANCEMENT DU SATELLITE DE TELEDIFFUSION DIRECTE

Le ministre des postes, des télécommunications et de l'espace et le ministre délégué chargé de la communication ont présenté au conseil des ministres une communication sur le lancement du satellite de télédiffusion directe.

Le premier satellite européen de télédiffusion directe a été mis sur orbite, dans la nuit du 27 au 28 octobre, par un lanceur Ariane 2. C'est le huitième tir consécutif réussi par le lanceur européen. Le satellite ne sera opérationnel que dans quelques semaines, à l'issue des divers essais en orbite.

Dès le début de l'année prochaine, les équipements nécessaires à la réception par les téléspécateurs des programmes de TDF I seront disponibles.

Le satellite permettra de diffuser des programmes de télévision et de radio sur toute l'Europe. Outre le Sept, chaîne publique culturelle à vocation européenne pour laquelle un canal a été réservé, plusieurs candidats ont présenté des projets.

OUI c'est... La réponse, oui l'émission de l'Union Postale (Union postale internationale) sera en France et à l'étranger.

MARTINOT DE PREUIL 49560 NUEIL-SUR-LAYON

Deux auditions publiques à l'Assemblée nationale. - Les débats, le jeudi 24 novembre, de la commission de la production et des échanges sur le thème de la sécurité routière, et le jeudi 8 décembre de la commission des affaires étrangères sur l'état de préparation du marché unique européen et l'avenant vers l'union de l'Europe, seront publics. Le 24 novembre, la commission de la production et des échanges recevra plusieurs personnalités en charge de la sécurité routière. La séance du 8 décembre à la commission des affaires étrangères sera consacrée à une audition de M. Jacques Delors, président de la commission des Communautés européennes.

Cette action doit être reliée avec la présidence de la République a proposé à nos partenaires européens pour développer et améliorer la production européenne de programmes.

- LES LUTTES CONTRE LE SIDA (Le Monde du 4 novembre). LES ORIENTATIONS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (Lire page 14).

ALTERNATIVES ECONOMIQUES n° 61 novembre EN KIOSQUE L'OME que veut le tiers monde ? 16 F SOIRÉE CALÉDONIE SPÉCIAL RÉFÉRENDUM Dès 20 heures tous les résultats ÉLECTIONS 36.15 LM

DÉCLARATION DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE ALGÉRIEN En ce début d'octobre 1988, en Algérie, on a mesuré, on a senti, on a torturé. Nous ne pouvons nous taire. Nous ne pouvons laisser faire. Avant tout, nous condamnons de tels actes. Mais nous devons rechercher les causes de cette situation. Car, comment oublier la tragédie et l'héritage de la période coloniale, comment ignorer que chaque travailleur immigré algérien reste le cible du racisme, et l'expression vivante de cette histoire coloniale, comment une situation socio-économique particulièrement difficile s'est-elle installée dans ce pays pourtant si prospère ? Comment se peut-il que l'immigration algérienne ait été l'un des piliers de l'économie française, le pourcentage de la population algérienne en France, et à l'opinion publique française : 1 - Notre solidarité avec les familles des victimes et avec celles et ceux qui ont été arrêtés ou torturés. 2 - Notre soutien aux luttes de ce peuple algérien pour la conquête de ses droits démocratiques et de ses libertés. 3 - Notre engagement à contribuer à rompre la chape de silence, à lutter contre la désinformation et les idées reçues en France, et à travailler, à partir de nos champs professionnels respectifs, pour une coopération plus conforme aux intérêts de ce pays. La cause du peuple algérien n'est pas liée à la seule distribution de la semence, elle est aussi la cause d'une démocratie véritable. A la veille du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des Droits de l'Homme, cet acte de solidarité s'inscrit dans les mêmes valeurs de liberté et de dignité. PARIS, le 17-10 au 04-11-1988. Pour nous rejoindre, adressez vos signatures et votre soutien à : COLLECTIF DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE ALGÉRIEN - BP 60 - 94433 CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE. Cédex. LISTE DES SIGNATURES OBTENUES AU 02-11-1988

M. Juppé a donc eu un entretien avec M. Noir qui s'est concrétisé par l'envoi d'une lettre du député du Rhône au secrétaire général de son mouvement. M. Juppé considère en conséquence que l'incident est clos et que M. Noir fait amende honorable.

Le Carnet du Monde

Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

1^{er} arrdt PLACE ST-ETIENNE... 2 ch., entrée, cuisine, baign., 120 m²...

2^e arrdt OPERA 18, PLACE GALLONI... 3 pièces, entrée, cuisine, baign., 120 m²...

4^e arrdt ILE SAINT-LOUIS 5 pièces sur rue... Cuisine AMÉNAGÉE, 2 ch., 2 s.d., 2 b., 2 s.d., 2 b., 2 s.d., 2 b.

12^e arrdt PROX INTERESSANT M^e BEL-AIR... 3 pièces, entrée, cuisine, baign., 120 m²...

14^e arrdt M^e ALÉSIA 3 pièces, entrée, cuisine, baign., 120 m²...

16^e arrdt M^e JASMIN 3 pièces, entrée, cuisine, baign., 120 m²...

TROCADERO 3 pièces, entrée, cuisine, baign., 120 m²...

17^e arrdt WAGRAM Grand standing... 3 pièces, entrée, cuisine, baign., 120 m²...

91 - Essonne A vendre à Origny II... 3 pièces, entrée, cuisine, baign., 120 m²...

pavillons

CESSON 35 km de Paris... 3 pièces, entrée, cuisine, baign., 120 m²...

NEUILLY 2 ch., entrée, cuisine, baign., 120 m²...

REFAIT NEUF 3 PCHS ET 4 PCHS... 10 000 F/m²

Province DOUVE FRONTIÈRE SUISSE... 120 m² de planches

bureaux

Locations VOTRE SIÈGE SOCIAL... 100 m² de planches

fonds de commerce Montreuil-St-Geneviève... 100 m² de planches

viagers F. GRUZ 42-66-19-00... 100 m² de planches

ventes PTE VERRILLER 1P... 100 m² de planches

Si vous êtes concernés par L'IMPOT SUR LA FORTUNE FAITES ÉVALUER VOTRE PATRIMOINE... SERGE KAYSER 69, rue Galande, PARIS-5^e. (1) 43-29-60-60

ASSOCIATIONS Appel Sessions et stages LE CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION EUROPÉENNE... Associations Conférences

BOULOGNE 3 pièces, entrée, cuisine, baign., 120 m²...

ATTENTION ! EN RAISON DU RÉFÉRENDUM TOUTES LES RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI SERONT REGROUPÉES DANS LE NUMÉRO DU LUNDI 31 DATÉ 1^{er} NOVEMBRE 1988 : LE MONDE DES DIRIGEANTS LE MONDE CADRES L'UNIVERS DE LA GESTION SECTEURS DE POINTE

Naissances

Danielle BOYBOL et Frédéric FLIPON ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille... 4, rue Edmond-Lévesque, 93000 Noisy-le-Sec.

Agathe et Luc YARALLE ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils... 24, rue de Valenciennes, 75014 Paris.

Emmanuel NOBÉCOURT et Thérèse BUREL ont la joie de faire part de la naissance de leur fils... 15, rue de Paris-Montmartre, 75014 Paris.

Robert et Martine HISS ROTTE-CAPEZ ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils... 85, avenue du Docteur-A.-Netter, 75012 Paris.

M. Marcelle OTTO et M^e Valérie Trilling, laissent à leur fille Claire la joie d'annoncer la naissance de sa sœur Aurélie... Paris, le 2 octobre 1988.

M^e Georges Boullenger, son épouse, M. et M^e Jacques Rosenthal, ses enfants, M. Patrick Lévy, son petit-fils, ont la joie de faire part du décès de M. Georges BOULENGER... survenu le 28 octobre 1988, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, le mercredi 2 novembre, en l'église Notre-Dame de Boulogne, suivie de l'inhumation au cimetière Montmartré... Cet avis tient lieu de faire-part.

Bernard GARRIC, ancien élève de l'École normale supérieure, ancien élève de l'École nationale d'Administration (promotion Droits de l'Homme), est décédé le 25 octobre 1988.

Seu obèques ont eu lieu, le 28 octobre, à Douzeville (Aveyron)...

Une messe sera célébrée à sa mémoire, le mardi 8 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, en présence de sa famille.

M^e Marie-Annick Hairy, son épouse, André et Anne, ses enfants, M. Jean-Pierre Charbonnet, ses parents, M. et M^e René Hairy, M^e Eva Tulazac, et M. Pierre Girardot, M. et M^e Denis Hairy, M. Pierre-Marie Kloes, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M. Sylvain HARRY, professeur à l'École des beaux-arts de Reims, survenu le 31 octobre 1988, à Paris.

Levée du corps, le mardi 8 novembre, à 13 h 30, 22, rue Bruant, Paris-13^e.

Régation au fanzarium du Père-Lachaise, à 14 h 15.

M^e Pierre Edmond Heintzsch, sa belle-sœur, M^e Robert Paistin et ses enfants, M^e Félix Arandina et ses enfants, M. et M^e Georges Fouquier et leurs enfants, M. et M^e Jean-Claude Heintzsch et leurs enfants, M. et M^e Didier Heintzsch et leurs enfants, M^e Véronique Deydard des Gariains et ses enfants, ses neveux et nièces, ont la douleur de faire part du décès de M. Christian HENTISCH, capitaine, survenu le 30 octobre 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Le service religieux aura lieu le 7 novembre, à 15 h 45, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 4, rue de l'Oratoire, Paris-1^{re}.

M. Charles HENTISCH, capitaine, survenu le 30 octobre 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Le service religieux aura lieu le 7 novembre, à 15 h 45, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 4, rue de l'Oratoire, Paris-1^{re}.

Anniversaires

M^e Monique VITTECOQ, née Lela, Agée de soixante-neuf ans. La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 7 novembre 1988, à 14 h 30, en l'église de Favville-en-Caux (Seine-Maritime).

55, boulevard de La Villette, 75010 Paris.

On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, dans sa quatre-vingt-troisième année, de M^e Lucienne ZILGIEN, fille du docteur H. Zilgien, de Nancy, et de Marie Germain, de Gérardmer.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 7 novembre 1988, à 13 h 45, en l'église Saint-Léon, Paris-13^e.

Ni fleurs ni couronnes.

Que tous ceux qui ont connu et aimé le lieutenant-colonel Henri SCHRICKE, disparu le 6 novembre 1958, et son épouse, née Madeline Six, disparue le 20 février 1983, aient une pensée pour eux.

De la part de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

C'était le 4 novembre 1987.

Laissez voler le temps et la mémoire se déconstruit, la voir secrète se moult pas.

Pierre SEGHERS, demeure dans la grande famille des poètes, des amis et des sages.

En ce premier anniversaire du décès de Paul Soumanou VIEYRA, cinéaste, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu une pensée affectueuse.

Présence africaine, 25 bis, rue des Ecoles, 75005 Paris, 64, rue Carnot, Dakar (Sénégal).

En souvenir de Marie-Christine, Patrick et Monique BIDAUT, leurs amis se réuniront samedi 5 novembre 1988, à 17 heures, au 104, rue de Valenciennes.

Une messe sera dite par le Révérend Père Gambot.

Communications diverses

Le Consistoire Israélite de Paris communique qu'une cérémonie à la mémoire des soldats morts pour la France sera organisée mardi 8 novembre 1988, à 18 h 30, à la synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9^e, par le Comité du souvenir et des manifestations nationales.

Le Consistoire Israélite de Paris communique qu'une cérémonie à la mémoire des soldats morts pour la France sera organisée mardi 8 novembre 1988, à 18 h 30, à la synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9^e, par le Comité du souvenir et des manifestations nationales.

Anniversaires

M^e Françoise VITTECOQ. Ses enfants, Patrick, Henri-Jean et Daniel, font part du décès de M^e Monique VITTECOQ, née Lela, Agée de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 7 novembre 1988, à 14 h 30, en l'église de Favville-en-Caux (Seine-Maritime).

55, boulevard de La Villette, 75010 Paris.

On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, dans sa quatre-vingt-troisième année, de M^e Lucienne ZILGIEN, fille du docteur H. Zilgien, de Nancy, et de Marie Germain, de Gérardmer.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 7 novembre 1988, à 13 h 45, en l'église Saint-Léon, Paris-13^e.

Ni fleurs ni couronnes.

Que tous ceux qui ont connu et aimé le lieutenant-colonel Henri SCHRICKE, disparu le 6 novembre 1958, et son épouse, née Madeline Six, disparue le 20 février 1983, aient une pensée pour eux.

De la part de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

C'était le 4 novembre 1987.

Laissez voler le temps et la mémoire se déconstruit, la voir secrète se moult pas.

Pierre SEGHERS, demeure dans la grande famille des poètes, des amis et des sages.

En ce premier anniversaire du décès de Paul Soumanou VIEYRA, cinéaste, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu une pensée affectueuse.

Présence africaine, 25 bis, rue des Ecoles, 75005 Paris, 64, rue Carnot, Dakar (Sénégal).

En souvenir de Marie-Christine, Patrick et Monique BIDAUT, leurs amis se réuniront samedi 5 novembre 1988, à 17 heures, au 104, rue de Valenciennes.

Une messe sera dite par le Révérend Père Gambot.

Communications diverses

Le Consistoire Israélite de Paris communique qu'une cérémonie à la mémoire des soldats morts pour la France sera organisée mardi 8 novembre 1988, à 18 h 30, à la synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9^e, par le Comité du souvenir et des manifestations nationales.

Barcelona capitale

PRESSE

Mort de Louis Richerot fondateur du « Dauphiné libéré » Louis Richerot, fondateur du quotidien grenoblois le Dauphiné libéré, est mort d'une crise cardiaque le jeudi 3 novembre, à son domicile de Veurey (Isère), commune dont il fut le maire de 1965 à 1983.

STERN GRAVEUR depuis 1840 Papiers à lettres imprimés de haute qualité le prestige de la gravure 47, Passage des Panoramas 75002 PARIS Tél. : 42.34.94.46 - 45.01.16.45

CARNET DU MONDE Tarif : la ligne H.T. Toutes rubriques 79 F Abonnés 69 F Communications diverses 82 F Renseignements : 42-47-95-83

Le Monde SANS VISA

Fouettée par la perspective des Jeux olympiques de 1992, l'énergie catalane, saoulée d'autonomie et pressée de démontrer ses talents, fait de Barcelone la grande métropole européenne du moment.

Barcelone, capitale Barcelone

par Michèle Champenois

BARCELONE voulait les Jeux en 1936 : elle eut la guerre. Barcelone aura les Jeux en 1992 et l'Europe abaissera ses barrières dès 1993. La ville s'apprête avec ardeur à mériter l'un et l'autre événement. Cette foule en liesse qui s'abat le long du champ de bataille — le jour où fut annoncée à Llanesana il y a tout juste deux ans la décision favorable n'a pas désemparé.

Les Parisiens, écrit l'éditorialiste de *la Vanguardia*, s'étaient désintéressés de leur candidature olympique « car ils n'y voyaient qu'un gigantesque « casse-tête ». Les Barcelonais, au contraire, dès le premier instant, en ont fait leur affaire : une occasion de marquer des points dans une décennie de repliement, de rattraper le retard pris en quarante années de franquisme et d'immobilisme.

La « Ville des prodiges »

Barcelone se sent prête à redevenir la « Ville des prodiges » dont Eduardo Mendoza tire le portrait à travers celui — noir, vif et cocasse — d'Onofre Bouvila, un paysan dont l'ascension vers le pouvoir accompagne la montée en puissance de la métropole catalane. Le roman (Ed. du Seuil) court de l'Exposition universelle de 1888, qui permit l'extension de la ville vers l'est (partie de la Citadelle), à l'Exposition internationale de 1929, qui vit la conquête urbaine de Montjuïc, cette « montagne » qui boucle la vieille ville à l'ouest et qui furent construits des palais de part et d'autre d'une avenue triomphale raccordée à la place d'Espagne.

Aujourd'hui, Onofre Bouvila regarderait dans la direction que désigne d'un doigt impérieux le navigateur Colomb, qui, parti de Séville, revint des Amériques à Barcelone : la mer. Car la capitale de la Catalogne, si dense et si sombre, si active le jour et si gourmande de la nuit qu'on peut y vivre des mois en ignorant la Méditerranée, a décidé de renouer avec ses rives. Un rivage hostile livré jusqu'ici aux industries et aux entrepôts. C'est au bord de l'eau et autour d'un nouveau port, d'une nouvelle plage, que sera construit le village olympique, quartier neuf où loger quinze mille athlètes en juillet 1992 et des Barcelonais ensuite.

Tirer le meilleur parti de l'événement et des opportunités financières qu'il ouvre pour l'aménagement et l'amélioration de la métropole : c'est la préoccupation présente dans tous les projets pour une ville « qui a toujours dû se débrouiller seule », selon un de ses fins connaisseurs.

Vivifiée par l'autonomie obtenue en 1979, cette ardeur est aiguës par une sorte de compétition intérieure entre deux insti-

tutions politiquement concurrentes : d'un côté, le maire, Pasqual Maragall, socialiste, et l'*ajuntament*, c'est-à-dire la municipalité ; de l'autre, Jordi Pujol, « figure » du nationalisme catalan, président (d'opposition) de la Généralité. Une rivalité qui entraîne, c'est selon, blocages administratifs ou surenchères de projets.

par le roi Juan Carlos et la reine, le 8 octobre dernier, on y posait encore des vitres. Une précipitation réussie qui donne une idée des « prodiges » à venir.

Les projets sont prêts. On peut les voir — maquettes, graphiques, plans coupés, élévations — et on vient en famille constater que 80 % des installations seront situées — c'était l'atout de Barce-

La construction du village olympique (8) va permettre la création d'un nouveau quartier en front de mer et d'un port de plaisance (7), entre le parc de la Citadelle (6) et le prolongement de la Diagonale. Les voies de chemin de fer qui arrivent à la « gare de la

France » (5) seront enterrées ainsi que la voie rapide qui longe le port, entre le quartier de Barceloneta (4) et le « barrio gothique » (3), jusqu'à la statue de Colomb (2). Au fond, la colline de Montjuïc (1) où les principaux stades sont actuellement en chantier.



Les Barcelonais observent, comptent les points et, en attendant les élections de 1991, qui se dérouleront au pire moment des chantiers, se passionnent pour l'architecture. Déjà, ils ont gagné un nouveau monument, celui où l'on expose actuellement les projets pour 1992. Une vraie surprise architecturale...

Comme les y invitent des dizaines d'orfèvres aux couleurs fraîches suspendues au long d'avenues encore noires d'une négligence plurianuelle (une importante campagne de ravalement a été lancée), ils ont repris, cet automne le chemin de l'Expo. Dans le parc de la Citadelle, où l'on commémore 1888, ils passent sous l'arc de triomphe dressé il y a juste cent ans (qui sera bientôt restauré avec des fonds apportés par les Cortes Ingleses, les grands magasins), et entrent, par des passerelles, dans un édifice sans pareil, cathédrale laïque où l'on ne voit que des arches de brique nue de 15 mètres de haut, soit l'équivalent de cinq étages.

Aqueduc romain au carré, le « dépôt de l'Agua » est, comme son nom l'indique, un réservoir, un château d'eau, et cette généreuse colonnade n'a d'autre fonction que de soutenir un plan d'eau sur le toit, pour alimenter les fontaines du parc voisin. Masquée par des planchers et des usages variés pendant un siècle, cette architecture étonnante vient d'être « libérée » : deux jours avant l'inauguration

— à moins de 5 kilomètres du centre ville... Les quatre points cardinaux ordonnent l'exposition : au nord, vers la montagne, les domaines sportifs du val d'Hebron et de la Diagonale ; à l'ouest, les grands stades de Montjuïc et plusieurs projets culturels ; à l'est, des projets routiers (le périphérique de cette ville en proie à de graves problèmes de circulation reste encore à boucler) et des aménagements de quartier ; au sud, la mer, le village olympique, les promenades, le port de plaisance.

« Catalyser » les dynamiques

« Barcelone est une ville construite », dit volontiers Oriol Bohigas, grand maître de la politique urbaine. Il faut l'aménager, l'aérer, « apporter l'hygiène dans la ville ancienne et des moments dans la périphérie ». Excellent connaisseur de l'histoire de la ville, Oriol Bohigas a, après avoir dirigé l'école d'architecture, coordonné pendant les quatre premières années de la « démocratie », l'action de la municipalité dans ce domaine. C'est sous son impulsion qu'ont été lancées de nombreuses actions ponctuelles : aménagement de places, de parcs de quartier, interventions d'artistes, sculptures urbaines, qui doivent, selon lui, « catalyser » des dynamiques locales, essayer plus

l'architecte-conseil du maire. Une organisation typiquement barcelonaise, où la politique et les moyens d'agir sont étroitement imbriqués dans la conviction commune, l'obsession commune : la Catalogne et les Catalans. Et quand on dit la Catalogne (6 millions d'habitants), on peut dire Barcelone, qui, avec son agglomération, en compte la moitié.

Plus volontiers tournée vers l'Europe que vers Madrid », comme le fait remarquer Ricardo Bofill, Barcelone se veut cosmopolite et ouverte. En témoigne la répartition de la commande architecturale à l'occasion des Jeux olympiques. Aux Espagnols, c'est-à-dire à des Catalans, le village olympique. A de grandes signatures internationales les grands projets. Mais plutôt sur invitation (plus rapide et moins risquée) que sur concours.

Le carnet de bal est prestigieux : à Norman Foster, le Britannique high-tech, la tour de télécommunications de 252 mètres qui se dressera sur le Tibidabo ; à Gas Aulenti, la Milanaise du Musée d'Orsay, l'aménagement du musée d'art catalan, affreux palais de style beaux-arts que les Barcelonais aiment comme les Parisiens leur Sacré-Cœur (elle a prévu de poser sur un plan d'eau, à l'intérieur de la grande salle monumentale, des volumes clos, et

déjà l'on frémit) ; à l'Italien Vittorio Gregotti l'agrandissement du stade des années 30 à l'intérieur de son enceinte ; au Japonais Arata Isozaki le Palais des Sports de Sant-Jordi ; à l'Américain Richard Meier, auteur de plusieurs musées remarquables, le nouveau Musée d'art moderne ; à Rafael Moneo, Espagnol mais directeur d'une école d'architecture à Harvard, un grand auditorium, et à Ricardo Bofill, l'« international », l'université du sport, le théâtre national de Catalogne et le nouvel aéroport.

Un Bofill qui, se félicitant de cette « ouverture » et de l'émulation qu'elle peut susciter, estime — très attentionné — qu'il manque quelques Français, comme, dit-il, « Portzamparc, Nouvel ou Ciriani ».

Voilà pour les projets. Et les chantiers ? Côté village olympique, les bulldozers aplatisent les terrains et mettent bas les dernières usines. Après avoir enterré (c'est en cours) une importante voie ferrée — celle qui menait à la « gare de la France », aujourd'hui fermée, — on doit créer un boulevard planté en front de mer au-dessus d'une voie rapide, aménager un port de plaisance (la digue est déjà construite avec un élégant emmarchement léché par les flots) et construire des logements, des hôtels et divers équipements selon un plan au carré.

(Lire la suite page 18.)

EXPLORATOR EXPEDITIONS

Du Sahara au Tibet, de l'Éthiopie à l'Amazonie, du Yémen au Guatemala, du Mali au Groënland...

CENT ITINÉRAIRES INÉDITS

BROCHURE 1988, GRATUITE SUR SIMPLE DEMANDE
EXPLORATION 16, PLACE DE LA MARMELLE 75008 PARIS
TÉL. (1) 42.86.86.24

Nom, Prénom _____
Adresse _____

LMS

Barcelone, capitale Barcelone

(Suite de la page 17.)

L'idée est de prolonger le carroyage tracé par Ildefonso Cerdà au dix-neuvième siècle, qui « règle » les trois quarts de la ville par des îlots de 100 mètres de côté que leur inventeur voulait verdoyants en leur centre et ouverts, mais, comme l'écrit Eduardo Mendoza, accablé : « Les spéculateurs finirent par s'emparer du terrain, détourner le plan original et faire de ce quartier agréable et salubre une cité bruyante et pestilentielle, aussi entassée que la vieille Barcelone. »

Sans se décourager, les édiles actuels reprennent donc le plan de Cerdà, mâtiné de Mouvement moderne (immeubles moins épais et, parfois, hélas !, des maisons nettes au centre des îlots), imaginent aussi un long immeuble courbe au-dessus du chemin de fer et marquent l'accès vers la mer par deux hautes tours. Le plus curieux dans ce quartier sera le partage prévu entre trente

équipes d'architectes différents, une sorte de village-exposition, une compétition en grandeur réelle, à la manière de Berlin.

L'idée urbaine, retrouver la mer, est déjà illustrée par une réalisation récente : en plein centre ville, face à la zone la plus active du port, sur le *moll* de la Fosta, la circulation a été en partie enfouie (100 000 voitures par jour) ; on a ménagé une voie pour les autobus et un large quai pour la promenade avec quelques restaurants. De nouvelles ramblas, encore un peu sommaires et balbutiantes.

Doubler la capacité du stade de 1936

L'autre chantier important, c'est, sur le Montjuïc, celui des stades. Le montage de la voûte métallique (1 000 tonnes d'acier) qui couvrira le palais des sports de dix-sept mille places dessiné par Isozaki est en cours ; dans quelques semaines aura lieu l'opération délicate du levage de l'ensem-

ble à 45 mètres du sol. Chantier impeccable où les pièces préfabriquées - métal déjà point ou béton teinté, lissé, signolé - s'ajoutent comme du matériel de précision.

Contraste saisissant avec le géant voisin : le stade historique que Barcelone, justement, avait édifié pour obtenir les Jeux olympiques de 1936 : il s'agit, en creusant l'arène centrale, de doubler sa capacité (jusqu'à soixante-dix mille places) tout en construisant derrière la façade conservée. On compte sur lui pour les championnats du monde d'athlétisme dès l'an prochain. C'est le théoricien milanais et plus rarement bâtisseur Vittorio Gregotti qui signe l'affaire, mais avec l'agence barcelonaise et expérimentée, Correa et Milà, lauréate du schéma d'ensemble.

On attend encore un université du sport, confiée au Taller de Bofill, qui prendra la silhouette d'un palais - bien sûr - à la grecque - évidemment. C'est le retour de Bofill dans la ville où il

est né, où il fit ses premières armes avant de les affûter, depuis dix ans, en France, pour conquérir le Nouveau Monde. Une ville où il n'a pas que des amis.

Lui qui signe aujourd'hui ses projets - Taller de Arquitectura, Barcelone, Paris, New-York - (comme font certains jostifiers) et qui entretient des équipes (plus de quatre-vingts personnes au total) dans ces trois « capitales », revient par le titre d'empereur du beau béton néo-classique. Mais certains notent que les projets de la municipalité ne lui échoient pas et qu'il est mieux considéré par le gouvernement (aéroport) ou la Généralité (théâtre de Catalogne).

Pour Bofill, perpétuel voyageur, revenir à Barcelone avec le nouvel aéroport, c'est plutôt un bon signe. Une grosse responsabilité, un chantier difficile (il faut creuser des fondations à 70 mètres) et le signal d'une nouvelle époque du Taller, l'arrivée du verre et de l'acier. « Un aéroport n'est pas un monument, c'est une machine », dit Bofill, maniant opportunément le paradoxe. Mais, rideaux, toitures suspendues (avec l'apport des spécialistes anglais que sont Ove, Arup and Partners), une rambla de 800 mètres de long desservant quatre terminaux, dont un pour les destinations européennes, bientôt sans barrières. Et puis, à l'intérieur, quatre massives colonnes classiques. Tout de même...

L'architecture : un art

« La caractéristique de l'architecture catalane, c'est sa capacité internationale, estime Oriol Bohigas. Par exemple, le Modernisme, version catalane de l'Art nouveau, était en 1900 le style international, celui de l'Europe en tout cas. » Présente sur la scène, prête à se mesurer aux autres, l'architecture catalane est vivante. Car Barcelone est une ville qui aime l'architecture, qui reconnaît cet art comme une activité culturelle à part entière. On ne compte pas les boutiques, les restaurants, les boîtes de nuit, aménagées ou décorées par des architectes connus. Et il n'est pas rare de connaître le nom de l'auteur de l'immeuble qu'on habite.

S'il fallait, il y a dix ans, se battre pour entrer et visiter la Pedrera, l'immeuble de Gaudí qui



J. BOFFILL

dressé ses chevaliers-cheminées au bord du Passeig de Gracia, on peut maintenant y accéder, et la Caisse d'épargne, désormais propriétaire du « monument », a entrepris une restauration longue et coûteuse. « Barcelona posa't guapa », « Barcelona fàis-t'ho bella. » C'est le titre d'une campagne subventionnée et animée par la municipalité : ravalements de façades, illumination des hôtels, restauration des vitrines de magasins.

Dans cette ville où règne l'éclectisme le plus fou, on sait regarder comme il convient les extravagances du début du siècle, « ces choux-fleurs et ces libellules dégingolant du sixième étage au niveau de la rue », remarqués par Mendoza, sans réfréner pour autant les courants les plus avant-gardistes de la création contemporaine.

Barcelone est cette métropole où des caisses d'épargne font dessiner leur logo aux couleurs chères à Miro par de jeunes graphistes et où un Mariscal - le Starck des Catalans - crée pour le comité olympique une mascotte

qui rompt avec l'angélisme en usage : Cobi, un chien bancal et ironique, un anti-héros.

Que ceux qui n'aiment pas les villes s'abstiennent. Barcelone est archi-urbaine, dense, vivante, encombrée, et cette promiscuité lui semble nécessaire. Il suffit de grimper vers la montagne pour mesurer ses excès. Aller vers ce « laberint d'Horta » autrefois récompense des chercheurs de trésors citadins oubliés, aujourd'hui restauré, remis en état et même ouvert depuis la dernière Saint-Joan, jardin en gradins, pavillons et fontaines italo-mauresques, où l'on peut lire depuis deux siècles, au calme, l'inscription qui dans une grotte rappelle le destin de Narcisse et commence par ces mots : « De un ardente frenesí... »

On ne sait plus s'il est question du malheureux Narcisse ou de Barcelone... Une « frénésie » qui fait verser aux pieds de la Sagrada Família inachevée les pierres extraites des chantiers de Montjuïc. Et les sculpteurs redoublent d'ardeur...

MICHELLE CHAMPENOIS.

Carnet de route

Expositions et visites

« Barcelona, la ciutat i el 92 » présente les projets d'architecture et d'urbanisme (tous les jours sauf lundi jusqu'au 11 décembre) au Deposít de les Aigües, 60, carrer Wellington, près du parc de la Ciutadella, où est commémorée l'Exposition de 1888.

« L'aventura La Corbusera, 1887-1965 », exposition du centenaire réalisée par la Centre Pompidou, est à Barcelone (jusqu'au 13 novembre) en deux parties : peinture, sculpture, œuvres de jeunesse au palais de la Virreina, sur les Ramblas (fermé dimanche et lundi matin) ; l'Esprit nouveau et les grands projets à la Fondation Miro, dans le parc de Montjuïc (fermé le lundi). La Fondation, récemment agrandie, œuvre de Josep Luis Sert, présente en permanence la collection Miro.

Le Pavillon allemand de l'Exposition internationale de 1929 avait été construit par Mies van der Rohe, puis démoli. En 1986, il a été rebâti à l'identique (dans le parc de Montjuïc) et peut être visité tous les jours, parfaite illustration des idées de l'architecte du Bauhaus qui s'installa ensuite à Chicago.

La Pedrera (Casa Milà) de Gaudí, Passeig de Gracia 92, est

en cours de restauration. L'accès aux terrasses et aux cheminées est organisé toutes les heures en semaine de 10 à 17 h, le samedi matin et un dimanche sur deux.

A voir aussi : la casa Batlló, 43, Passeig de Gracia (façade, hall et escalier) ; la casa Amatller de Puig i Cadafalch au numéro 41 ; et au numéro 35, un immeuble de Domènech i Montaner. Ce qui a fait appeler cet îlot la « manzana de la discordia », le mot marziano signifiant à la fois « pomme » et « îlot ».

De Gaudí encore : le palais Guell qui abrite le Musée des arts du spectacle (au lieu-nou de la Rambla).

De Domènech i Montaner : le palais de la Musica et, moins connu, l'hôpital de Sant Pau auquel on accède, depuis la Sagrada Família de Gaudí, par une rue nouvellement piétonne (l'Avinguda de Gaudí) où ont été installés des lampadaires de style 1900.

Livres

Un guide d'architecture de Barcelone (y compris l'époque contemporaine) a été écrit en espagnol et en catalan par le collège des architectes de Catalogne. Leur librairie est située en

face de la cathédrale. On y trouve aussi les nombreuses publications réalisées par l'Ajuntament sur ses projets et les réalisations urbaines ainsi qu'un inventaire complet du patrimoine architectural.

Et, bien sûr, la *Ville des prodiges*, de Eduardo Mendoza, traduit par Olivier Roïn, Editions du Seuil (voir le Monde du 7 octobre).

Transport et hôtels

En avion : aller-retour Paris-Barcelone sur Air France en vol vacances (le jour comprenant une nuit de samedi), 1 500 F ; en classe économique, plein tarif, 3 270 F.

En train : le Talgo quitte Paris à 21 h et arrive à la gare de Santa (la grande « gare de la France » est fermée) à 8 h 29. Voitures-lits T 3 et T 4 (1 157 F aller-retour), single (2 728 F).

Nombreux hôtels dans le centre. Beaucoup ont été modernisés. Renseignements au Patronat municipal de tourisme (Passeig de Gracia, 35, 08007 Barcelone ; tél. : 215-44-77). Cet organisme a notamment édité un dépliant en français sur les œuvres de Gaudí et des illustrations fort bien faits sur le « modernisme » en Catalogne.

HOTEL LIDO
GENÈVE
Rue Chantepoulet 8
Tél. : 19-41/22/31 55 30
A 2 min. de la Gare
et de l'Aéroport Terminal
Prix modérés
Fam. Rossier-Azzola, propr.

NOËL - NOUVEL AN
aux Antilles
à l'Hôtel Méridien
de la Guadeloupe.
8 jours vol + séjour
à partir de 14 980 F.
AIRCOM,
93, rue de Monceau 8.
Tél. : 45-22-86-46
Télex 643780F.

ÉGYPTE
EDEN le spécialiste
Bénéficiez de l'expérience et du savoir-faire de notre équipe Franco-Egyptienne à Paris, au Caire, à Louxor... en place depuis plus de dix ans.
● VOIS DIRECTS
Pour Louxor et Le Caire, afin d'arriver en forme et consacrer plus de temps à vos découvertes.
● PRESTATIONS DE PREMIER CHOIX
- Bateaux luxueux flambant neufs pour une croisière de confort.
- Hôtels tels le Méridien, le Sheraton, l'Hyatt.
- Guides conférenciers de haut niveau.
● QUALITÉ/PRIX
Grâce à notre volume d'achat et notre réputation, nous avons pu négocier des conditions tarifaires exceptionnelles.
● CROISIÈRES
- Croisière Haute-Egypte, 9 jours, 5 640 F.
- Croisière Des Dieux, 9 jours, 5 980 F.
- Le Fleuve Dieu, 9 jours, 3 405 F.
- Croisière pharaonique, 12 jours, 10 510 F.
Renseignements et demande de brochure :
(1) 42-96-88-11
et dans toutes les agences de voyages.
M M^{me}
Adresse
Code postal
Ville
Pour recevoir le catalogue renvoyer ce coupon à EDEN, 11, rue Molière, 75001 Paris. LICA 1420

CUBA. LES CARAÏBES PLEIN SOLEIL

Libertad

8 JOURS A PARTIR DE 5210 F.

Prenez la liberté de vous rendre maître des sables doux et des eaux chaudes sur des plages sans fin. Echappez-vous vers le passé dans les rues pavées de Trinidad et de la Vieille Havane. Promenez-vous à votre aise, découvrez des petits coins, prenez des photos, faites-vous des amis. En toute sécurité. Laissez-vous envahir par la joie dans les fêtes populaires et les nuits féériques du Cabaret Tropicana, en dégustant du rhum au rythme de la Salsa. En toute liberté.

Seul maître de votre temps! Plein soleil. A Cuba.

OFFICE DE TOURISME DE CUBA. 24, Rue du Quatre Septembre, 75002, Paris. Téléphone: (1) 47 42 54 15. Telex: 213 709.



abbioneta
trouve son d

VOIS RÉGULIERS O
RIQUE DU NORD AL V
RESID
AMADE
Pour vos
découvertes

DECOUVERTE

Sabbioneta retrouve son duc

Miracle à Sabbioneta : on a retrouvé la dépouille du duc Vespasien Gonzague, fondateur de la « cité idéale ».

LES habitants de Sabbioneta se sont demandé l'été dernier quelle mouche avait bien pu piquer leur curé de faire sonner à toute volée les cloches de son église un lundi à 11 h 30 : certes pas une heure de culte... Au point que les pêcheurs en étaient dérangés sur la rive du Pô, qui coule à quelques kilomètres ; au point qu'on les entendait à Parme et à Mantoue, les villes les plus proches.

Et puis la nouvelle a couru par les rues de la cité, dans ses remparts : Don Emilio Asinari venait de retrouver dans Santa Maria Assunta la dépouille mortelle du duc Vespasien Gonzague, fondateur de Sabbioneta, la « cité idéale » rêvée par les philosophes Bacon, Campanella ou Thomas More. C'est que le *parroco* de la petite ville lombarde est aussi, à ses heures, un érudit, fondateur d'une société culturelle locale dénommée « A pas d'homme » — et la découverte l'avait naturellement bouleversé.

Depuis des décennies, en effet, on cherchait en vain le tombeau dans cette splendide église octogonale voulue par le duc comme « icône de la cité tout entière ». Et voici que trois ouvriers travaillant à la restauration de l'édifice avaient découvert une apparence de niche sous un tableau proche de la statue en bronze de Della Porta, représentant Vespasien empereur romain. Une pierre descellée a révélé un vide derrière elle. Et là une lampe électrique a éclairé les ossements...

Des experts ont naturellement été appelés à donner leur avis.

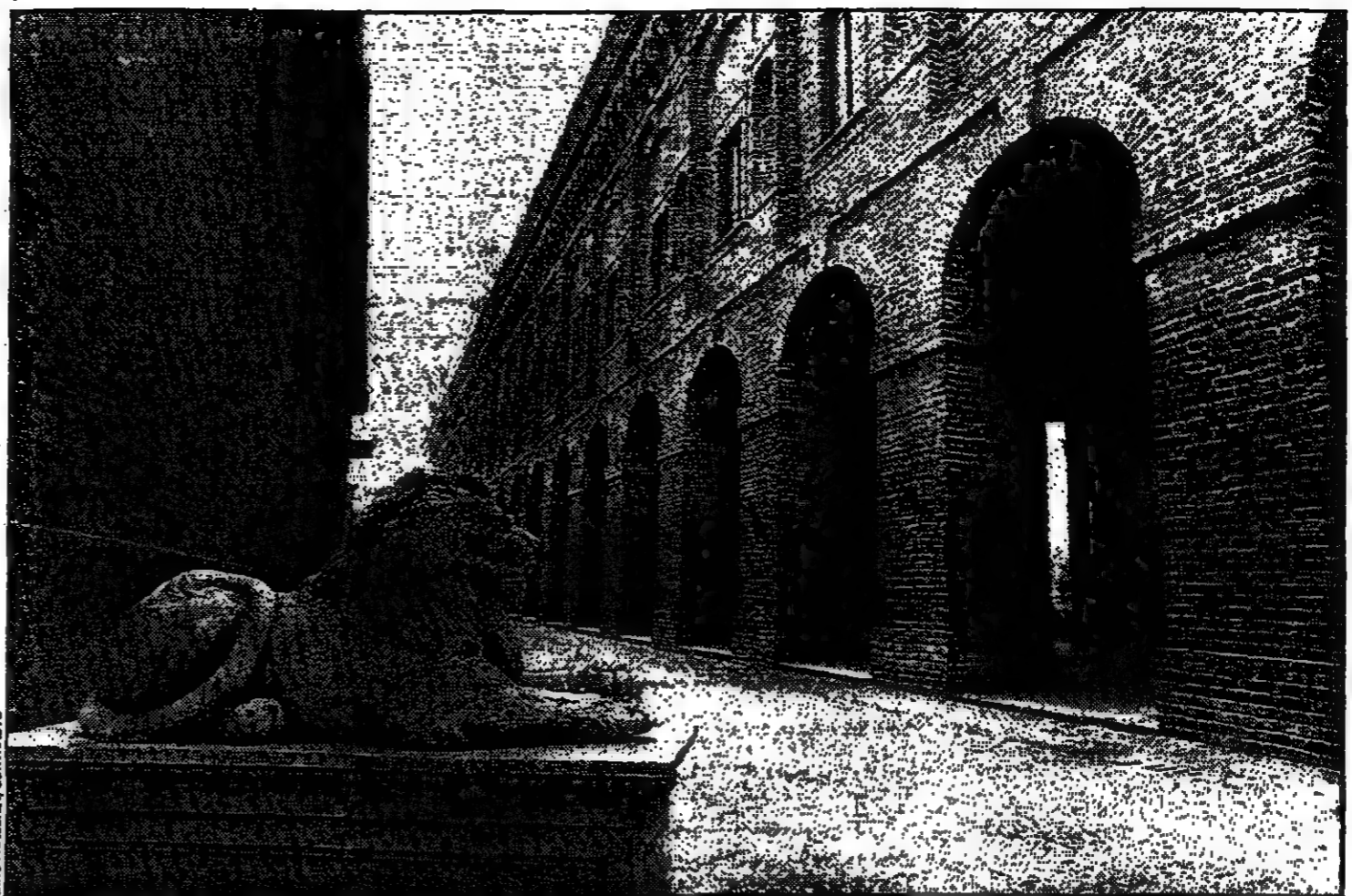
Mais le Père Asinari n'a pas de doute, pour une raison au moins : l'un des squelettes — car on en a trouvé quatre, ceux d'un homme et d'une femme et ceux d'un très jeune enfant et d'un adolescent — arborait, en effet, un objet impossible à confondre : un précieux petit moulin en or, symbole de la Tolson du même métal conféré en 1585 par Philippe II, roi d'Espagne, au premier duc de Sabbioneta.

Cet événement, qui n'en est un que pour quelques érudits, a au moins le mérite d'attirer l'attention sur un des joyaux injustement méconnus de la moyenne plaine du Pô — au centre du prodigieux polygone qui compose Vérone, Modène, Parme, Crémone, Brescia, et que semble seule occuper la prestigieuse Mantoue.

Reconnaissance insigne

Les Italiens, c'est un fait, parlent peu de Sabbioneta. Sans doute parce que leur pays a tant de richesses que quelques-unes passent nécessairement par profits et pertes ; et aussi peut-être parce que l'édification de la petite ville est liée à l'une de ces périodes de leur histoire sur laquelle le flot d'ordinaire du silence : la longue domination espagnole, qui a duré — l'oubli-t-on ? — près d'un demi-millénaire sur une part importante de la péninsule.

Fils d'une branche cadette des Gonzague, Vespasien (comme son père Luigi « Rodomonte »,



entré le premier dans Rome à la tête des lansquenets lors du mémorable sac de 1527) avait, en effet, lors des guerres d'Italie, délibérément pris le parti de Charles-Quint contre les rois de France — à l'inverse de la branche aînée régnant sur Mantoue, plus volontiers pro-française. Ce choix avait valu à Vespasien de la part des Habsbourg les reconnaissances les plus insignes : jusqu'à l'élevation de son minuscule territoire au rang, quasi suprême dans le Saint-Empire, de duché.

Il n'avait pas attendu cet honneur pour se lancer dans la construction de sa « cité idéale ». Peu après 1550, ayant à peine fêté ses vingt ans, il en avait choisi le parti architectural : ce serait une ville dont les rues se coupent à angle droit, comme le voulait Vitruve, mais à l'intérieur d'un plan général en forme d'étoile à six branches, chacune portant un fort bastion à son extrémité, selon les préceptes de la construction militaire avant-gardiste de l'époque.

Les remparts de Sabbioneta, ceints de douves et aujourd'hui encore excellentement conservés, ont un développement de 3 kilomètres. Ils sont percés en deux points seulement : la porte de la Victoire à l'ouest et celle dite « impériale » à l'est. Car, faut-il le préciser ? Vespasien n'avait pas laissé au hasard la direction des rues, exactement orientées selon les quatre points cardinaux.

Dans cette parfaite enceinte, le premier duc de Sabbioneta avait organisé deux pôles : l'un pour sa vie publique, l'autre pour sa vie privée. Ils sont encore, sous les noms respectifs de place Ducale et de place d'Armes, les lieux focaux de la petite ville, avec une étrange inversion pourtant : ce qui était le retraité du prince est désormais le lieu d'accueil des étrangers — entendons, les touristes ; et là où était le centre de son pouvoir se concentrent désormais, entre la mairie et l'église, les activités plus communautaires de la bourgade.

Un palais à la belle façade classique surmontée d'un *attico* et

dont les salles s'ornent de remarquables plafonds sculptés en bois de cèdre ; et un théâtre dit « olympique », œuvre de Scamozzi, qui venait à peine d'achever celui de Vicence ; voilà pour la partie publique. Un « palais-jardin » aux salles illustrées de quelques belles fresques, ainsi qu'une « galerie des antiques » à la vertigineuse perspective (elle fait près de 100 mètres de long), cela pour la vie privée du prince et de sa petite cour.

Angoisse irraisonnée

La ville proprement dite, conçue pour trois mille habitants, était divisée en trente « blocs », rectangulaires ou carrés. Vespasien fit aussi construire une imprimerie (avec « sa » synagogue, puisque ses opérateurs étaient juifs), un hôtel des monnaies, ainsi qu'une école d'humanistes qui valut à Sabbioneta le surnom de « petite Athènes ».

Maîtrise parfaite de l'espace, goût de l'équilibre : tout est ainsi, à Sabbioneta, à la mesure de l'homme. Ou, plus précisément, d'un homme ! Esprit inquiet, comme on l'imagine, désireux de conjurer, en une parfaite géométrie de pierre, une angoisse irraisonnée : « L'état de mon âme est l'inquiétude et je me détruis. Qu'ai-je à faire des biens de la terre si me manque le confort de l'âme ? », écrivait de lui-même Vespasien Gonzague. A l'instar du fascinant prince de Venosa — en musique Gesualdo — n'avait-il pas tué, en effet, l'un des êtres qui lui étaient le plus chers : son unique descendant mâle, d'un coup de pied dans le ventre, parce qu'il lui avait manqué de respect.

Ainsi la mort de Vespasien, en 1591, signifia-t-elle la disparition de Sabbioneta de la carte politique de l'Italie du Nord. Son rêve demeura : à 40 kilomètres au sud-ouest de Mantoue, à 35 kilomètres au nord-est de Parme.

JEAN-PIERRE CLERC.

VOLS RÉGULIERS QUOTIDIENS
L'AMÉRIQUE DU NORD AUX COURS LES PLUS BAS
 2690 F PARIS-NEW YORK - A/R
 4290 F PARIS-LOS ANGELES - A/R
ANY WAY
 6, rue du Faubourg 75004 PARIS. 40 27 80 40
 VILLAGES DU MONDE 43 29 63 18

DÉSERTÉZ !
 VOYAGES À PIED, EN 4 x 4
 ET SOUS LES ÉTOILES
 SAHARA, YEMEN, NEPAL.
NOMADE
 AVENTURE
 Doc. 50, avenue des Ternes
 75017 Paris - Tél. 43 43 45 45

RÉSIDENCES CAMPAGNE MER MONTAGNE
COTE D'AZUR
 MENTON - LOCATIONS MEUBLÉES
 ÉTÉ - HIVER
 Demandez notre catalogue photos
 Agence Annonces
 BP 175 06303 MENTON CEDEX
 Tél. : 93 57 49 49.
SAVOIE MONTCHAUVIN-LES-COCHES
 AL. 1 500 à 3 250 m. sur les pistes,
 centre skiable, en résidence-clé
 SUIS Grand confort
 LOCATION ou VENTE DEUX PIÈCES
 meublé 4 pers. + GARAGE + CAVE
 Location 1 semaine de 1 915 F à 3 375 F
 Location 17 sem. hiver 88/89 à 32 200 F
 Vente à partir de 355 000 F
 AGENCE VIAL
 73210 MONTCHAUVIN-LES-COCHES
 Tél. : 79 07 45 27 - 79 07 42 49
 Tél. : 50 21 94 79.

AUX GALAPAGOS OUBLIEZ L'HIVER AVEC PAQUET

 Partez à la découverte de ces paysages volcaniques grandioses et soyez les invités privilégiés au paradis des tortues géantes, des iguanes et des fous à pattes bleues.
GALAPAGOS I - GALAPAGOS II
 Deux croisières à bord de MERMOZ. Deux itinéraires différents.
18 jours à partir de 19 790 FF
 - du 4 au 21 janvier 1989
 - du 18 janvier au 5 février 1989.
CROISIÈRES PAQUET
 UNE TRADITION D'AVENIR
 Renseignements et inscriptions auprès de votre agence de voyages ou appelez. Yuez au (1) 42 68 45 42.
 Croisières Paquet, 3, boulevard Malesherbes 75008 Paris. Tél. : (1) 47 42 83 19.

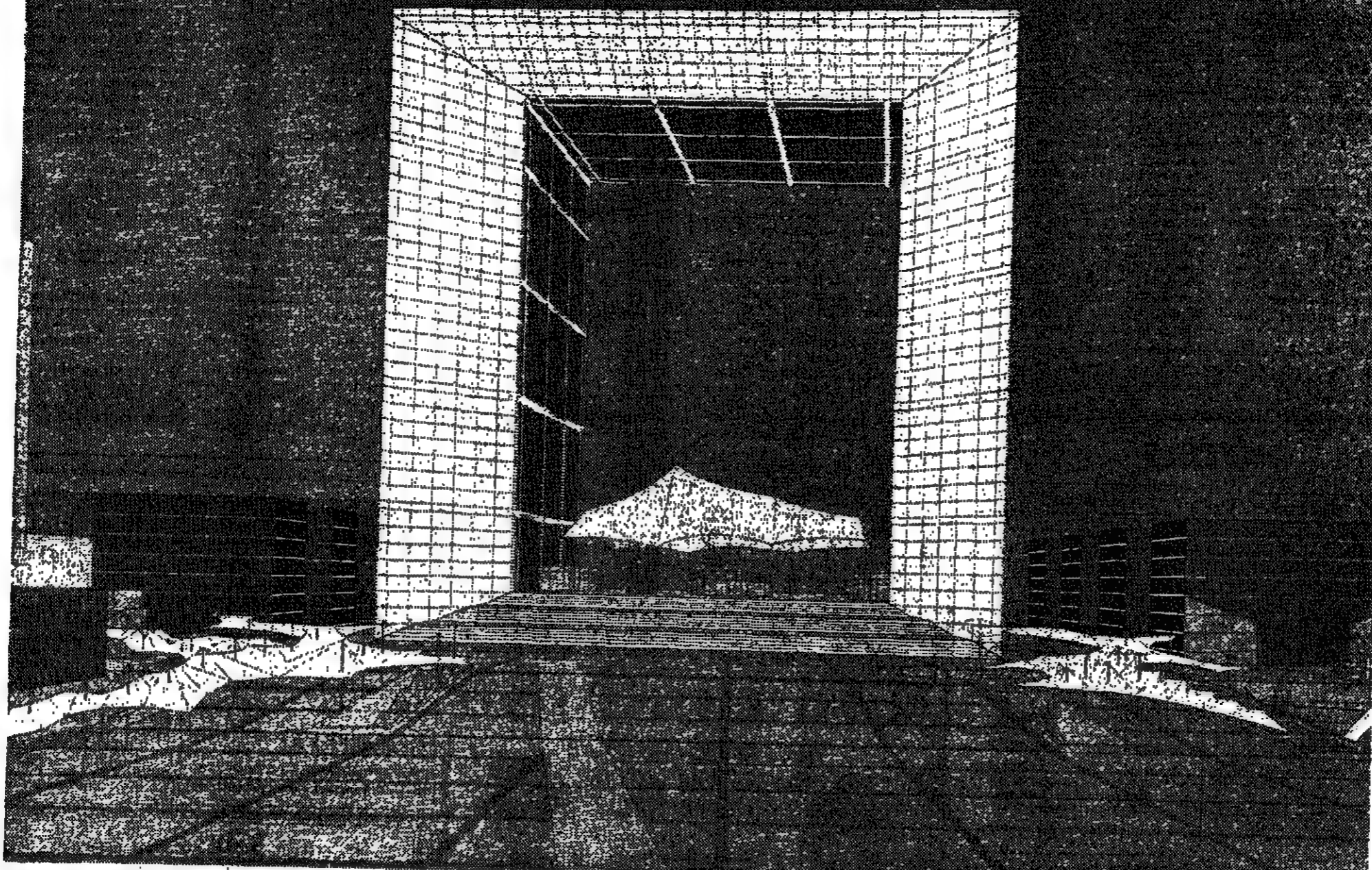
avec le patronage de la Société de Paris XVII
PARIS XVI

JARDINS DU RANELAGH
 Avenue Franklin - Métro : MUETTE
 du 4 au 14 novembre 88
 43 43 38 00
 11 et 20 h les jours de la semaine de 18 h à 21 h. Rest. à 18 h. 21 h.
 SALON DE THÉ RESTAURANT

Pour vos vacances de neige découvrez la Finlande et la Laponie

 Vacances en auberge, à la ferme, en hôtel, randonnée à ski, safari en scooter des neiges, pêche à travers la glace...
 Des vacances exotiques dans une nature authentique.
1 SEMAINE AU DÉPART DE PARIS
 • l'auberge de OUKKARJOKI 4830 F
 • la ferme de l'éleveur de rennes 6 290 F
 • l'hôtel OUNASVAARA à partir de 6 940 F
 Demandez la brochure
 "Harmois Finlandaises hiver 88/89"
 à votre agent de voyage ou ALAIN'S TOURS
 5, rue Danielle Casadeo
 75001 PARIS - TEL. (1) 42 86 26 28

LES BUREAUX DE LA GRANDE ARCHE L'ADRESSE PRESTIGIEUSE DES ENTREPRISES D'EXCEPTION



Un Investissement AXA, Caisse des Dépôts.

Emplacement privilégié et unique au sein de la Défense, les Bureaux de la Grande Arche proposent sur 35 niveaux, 40 000 m² de bureaux à la location pour les entreprises du tertiaire. Ces sociétés bénéficieront du prestige d'une adresse mondialement connue, des avantages d'une localisation exceptionnelle et d'une très bonne fonctionnalité des bureaux. 1989, le monde entier aura les yeux tournés vers les manifestations grandioses du bicentenaire de la Révolution Française. La Grande Arche deviendra, à n'en point douter, un pôle d'attraction médiatique dont ne sauraient être exclues les sociétés qui la font vivre. Nul doute qu'en un temps record les Bureaux de la Grande Arche deviennent, à l'instar des Rockefeller Center, World Trade Center et autres immeubles de renommée

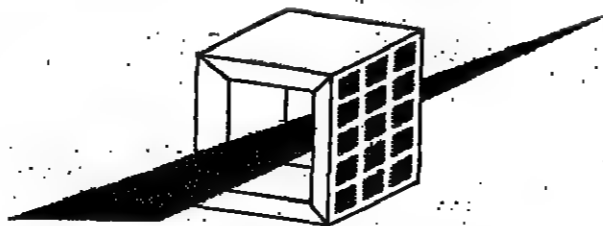
mondiale, une adresse porteuse d'image prestigieuse. La localisation des Bureaux de la Grande Arche, au centre du nouvel ensemble immobilier baptisé Tête Défense, bénéficie tout à la fois, de l'impact des nouveaux projets, de la proximité des services existants (centre commercial, restaurants, hôtels, centre de Conférence, etc.) et du nœud de communication exceptionnel aboutissant au pied de la Grande Arche.

La pureté du parti architectural s'associe à une fonctionnalité parfaite de l'immeuble de bureaux. Plus qu'une description forcément incomplète, une visite s'impose qui fera découvrir le vaste hall d'entrée dominant Paris, la recherche de la décoration intérieure, l'audace des œuvres de jeunes créateurs commandités par le Groupe AXA et la fonctionnalité des espaces de bureaux — tous

de premier jour — modulables par simple pose de clotson faisant varier les surfaces de 10 m² à plus de 180 m². Les Bureaux de la Grande Arche bénéficient également des derniers concepts juridiques et techniques applicables aux immeubles de bureaux: totale indépendance vis-à-vis du monument et gestion informatisée amenant une parfaite rationalisation des charges.

De ce fait, au sein du monument qui lui confère un prestige exceptionnel, les Bureaux de la Grande Arche sont réellement l'immeuble à vocation tertiaire à part entière: l'adresse prestigieuse des Entreprises d'exception.

Pour toute information concernant les Bureaux de la Grande Arche ou pour convenir d'une visite sur place, prendre rendez-vous auprès de: Auguste Thouard (1) 42.65.54.07.



LES BUREAUX DE LA GRANDE ARCHE
Le prestige et l'exception.

Evolution

Les joueurs

LES JOUEURS
Le monde du football est en pleine effervescence. Les clubs s'affrontent pour recruter les meilleurs talents. Les transferts sont record. Les joueurs sont devenus des stars. Les supporters sont plus nombreux que jamais. Le football est devenu un sport de masse. Les médias suivent de près chaque mouvement. Les paris sont énormes. Le football est devenu un véritable business.

Roi Raymond - à l'œuvre



LES JOUEURS
Albion
Football
Le monde du football est en pleine effervescence. Les clubs s'affrontent pour recruter les meilleurs talents. Les transferts sont record. Les joueurs sont devenus des stars. Les supporters sont plus nombreux que jamais. Le football est devenu un sport de masse. Les médias suivent de près chaque mouvement. Les paris sont énormes. Le football est devenu un véritable business.

Culture

THÉÂTRE

« La Religieuse portugaise » au Théâtre Renaud-Barrault et « la Ténèbre » au Théâtre Marie-Stuart

L'imposteur de Bordeaux

Deux textes mythiques de la littérature française sont adaptés pour la scène : les Lettres de la religieuse portugaise et la Justine du marquis de Sade.

La Religieuse portugaise hante les nuits des comédiennes, et leurs jours aussi, lorsqu'elles ne jouent pas. Lady Macbeth, Ardaïna, Hécuba, Gubler, Béatrice, obéissent ainsi les actrices, et du moins appartiennent-elles au répertoire dramatique. Mais comment ne pas songer à jouer aussi les femmes des livres, Emma Bovary, Anna Karenine ?

Thérèse Liotard interprète donc la Religieuse portugaise dans la petite salle du Théâtre Renaud-Barrault. C'est ramener l'une des plus énormes mystifications de notre histoire littéraire.

En 1669 paraissait, à Paris, chez le libraire Claude Barbier, « au Palais, sur le second Perron de la Sainte-Chapelle », un livre de petit format, sans nom d'auteur, Lettres portugaises traduites en français.

Il s'agissait de cinq lettres qui étaient données comme écrites, au couvent de la Conception, à Beja, au Portugal, par une religieuse, qui s'adressait à un « gentilhomme » français qui l'avait séduite puis abandonnée.

Durant trois siècles, c'est-à-dire jusqu'au début des années 60, les Lettres portugaises ont été lues pour authentiques et pour l'un des sommets de l'imagination de l'amour. Au dix-neuvième siècle, des érudits portugais découvrirent même les actes de baptême et de décès de la religieuse : elle s'appelait Mariana da Costa Alcoforado.

Une paternité indiscutable

Au vingtième siècle, pour ne citer qu'un exemple, Rainer Maria Rilke traduisait les Lettres de Mariana Alcoforado, et disait à quel point ces pages immortelles, ces pages sublimes sur l'abandon, ne pouvaient avoir été imaginées, ressenties, que par une femme, et, qui plus est, par une Portugaise.

Toutefois, si nous retournons à Paris, en l'an 1669, nous avons beaucoup de mal à croire que de très nombreux lecteurs, parcourant ces Lettres prétendument traduites du portugais, ne soient pas très vivement frappés par de nombreuses ressemblances avec des livres français parus dans les toutes dernières années.

Si un journaliste un peu accrocheur s'était alors donné la peine d'aller consulter le registre des « privilèges » (autorisations de paraître),

DANS 24 H IL SERA MORT. POURQUOI ?

il aurait constaté que le privilège accordé par le roi pour un livre intitulé Lettres portugaises donnait, comme nom d'auteur, Guilleragues.

C'était une petite faute de copie. L'auteur s'appelait en fait Guilleragues, Gabriel de son prénom.

Guilleragues était un monsieur de Bordeaux, assez en vue chez lui, à Paris, à Versailles, et chez les hommes de lettres. Le roi, quelques semaines après la parution des Lettres portugaises, considéra que la compétence de Guilleragues en matière de lettres « intimes » était si apparente qu'il le prit comme secrétaire particulier.

De nos jours, deux érudits universitaires, Georges Couton et surtout Frédéric Deloffre, ont établi sans discussion possible la paternité de Guilleragues. C'est pourquoi Philippe Ferran, qui a choisi et mis en scène les passages des Lettres portugaises joués par Thérèse Liotard, s'avance beaucoup, au mieux plaisante, lorsqu'il feint, dans l'imprimé du programme, d'attribuer ces lettres à Racine.

Ce qui est vrai, c'est que ces cinq lettres sont un peu comme une tragédie en cinq actes, joués par une seule et même personne. Guilleragues n'était pas sot, et il avait assez bien lu d'excellentes choses pour donner à sa Religieuse, par moments, des mots singuliers, attachants. Mais elle est vraiment trop plaintive, trop récriminante, pour mériter l'éloge.

Thérèse Liotard a beaucoup de présence, elle irradie de jeunesse, d'allant. Elle fait penser à Sœur Pamphile, la religieuse que Valéry

Larbaud raconte dans sa merveilleuse nouvelle, Une nouvelle, et dont il dit qu'elle est « surferme ».

Aucun malentendu sur l'auteur de la Nouvelle Justine ou les malheurs de Juliette, au sens, paru en 1797 : c'est un habitué de la Bastille, de Charenton ; le marquis de Sade. L'honnête et père Justine, après avoir été violée et torturée des milliers de fois, retrouvera sa sœur Juliette, criminelle et débauchée.

Dans la Ténèbre, Anne Capelle a eu l'idée de nous faire entendre la conversation des deux sœurs : Juliette accuse sa sœur Justine d'être un monstre d'hypocrisie et d'avoir pris des plaisirs fous à jouer les souffre-douleur.

Le metteur en scène, Maurice Attias et son décorateur, Alain Batioulier, ont présenté plutôt les ombres des deux sœurs : elles errent dans une mine d'anthracite, sur un parterre de feuilles brisées, noircies : elles sont maquillées de blanc, mais leurs joues, leurs épaules, portent des lézards noirs comme les murs qui s'effondrent.

Marie Trintignant (Juliette), au visage d'une beauté souveraine, balance son texte d'une voix froide, rapide. C'est préemptoire et parfait. Amie de Broca (Justine), plus fragile, plus orientale, hésite encore, dans l'outre-tombe, entre l'inconfort et les délices créatrices. Il est permis de penser que Sade est à la fois génial et mortel de monotone, mais il n'est pas possible de dire que cette empoignade des deux sexes intitulée la Ténèbre soit une soirée banale.

MICHEL COURNOT.

Portrait de l'auteur Jean-Louis Bourdon

Rire et délires

Marcel Maréchal met en scène au Théâtre 13, avant Marseille, un auteur encore jamais joué mais qui ne va pas tarder à l'être souvent : Jean-Louis Bourdon.

Jean-Louis Bourdon est né le 14 octobre 1955 à Paris. Il est brun, avec des yeux vifs, une voix grave, une carrure solide, et beaucoup de fluidité dans les gestes, dans la façon de parler. Il a écrit quatre pièces de théâtre d'inspiration langoureuse.

L'une d'elles, mise en scène par Marcel Maréchal, commence le 8 novembre au Théâtre 13 avant d'aller à la Cérés, Théâtre national de Marseille. Le titre est Jack, c'est l'histoire de deux frères (dont l'un est infirme) et d'une femme. Des gens enfermés, dont le contact avec l'extérieur passe par des journaux, probablement très anciens. Une histoire à propos d'amour, qui semble se passer après un désastre nucléaire, mais ce n'est pas certain.

Rien n'est certain, rien n'est définitif chez les personnages de Jean-Louis Bourdon, et surtout pas leurs souvenirs. Ils ne mentent pas vraiment, mais dans un langage dru et lyrique, jubilatoire, se construisent un passé à tiruc. « Ils sont mal dans leur peau », dit Jean-Louis Bourdon, c'est clair. Ils appartiennent à un milieu un peu toride. Un monde très prosaïque, pas riche de tout ce qui n'est pas fait pour les équilibristes. La pauvreté est pleine de racines, de dévotion, de services de secours.

« Non, ce ne sont pas des personnages tranquilles. S'ils étaient bien carrés, il n'y aurait pas de pièce. Ils ont l'angoisse du monde extérieur. On ne vit quand même pas une épo-

que sans danger. Je ne vois pas la changer, mais avec mon petit œil à moi, mes idées, je crois que je dois dire ce que je pense. Il ne s'agit pas d'une pièce sur le nucléaire, d'ailleurs. Il s'agit d'amour et d'incompréhension. J'écris la douleur de la vie, aussi. »

Les personnages de Jean-Louis Bourdon sont instables comme lui, qui est parti de chez ses parents à quinze ans, a fait la route, sans argent dans toute l'Europe - il était gosse, il trouvait tout beau - jusqu'à un jour où il s'est engagé dans l'infanterie de marine : « Sur un coup de blues, pour une année, je suis très romantique. J'ai quand même eu de la chance, après six mois, ils m'ont renvoyé pour indiscipline. »

« Ma famille ce sont mes amis »

Un jour, par hasard et coincé, Jean-Louis Bourdon s'inscrit dans un cours d'art dramatique, il veut devenir comédien. Il doit passer une scène qui ne lui plaît pas, et qu'il réécrit. Son professeur le félicite. Il prend tant de plaisir à le faire qu'il continue. Il travaille vite, et quand il bloque, il jette et recommence autre chose. Il est en train de terminer un roman. Mais le théâtre est sa passion : « Parce que c'est direct, parce que c'est la chair. »

Ses textes sont minutieusement détaillés. Il décrit tout : décors, mouvements, attitudes, et les sentiments que les personnages paraissent éprouver. Ils sont placés dans des situations apparemment banales que les délires de langage entraînent aux frontières du surréalisme, jusqu'à une ironie baroque, féroce, pleine de punch, dont les relations familiales font les frais. Il n'a pas suffi à Jean-Louis Bourdon - un frère, une sœur, une demi-sœur - de

quitter sa famille pour régler ses problèmes avec elle.

« Pour moi, la famille n'est pas le petit cocon dans lequel tout le monde s'aime. Ma famille, ce sont mes amis. A l'exception de mes grands-parents. J'ai toujours aimé aller chez eux. Ils habitent le Nord, aller les voir m'a toujours fait du bien, même à l'époque où je faisais l'inventeur. Ils ne savaient pas ce qui se passait. Chez eux, je me sentais au calme. Ma grand-mère m'a sauvé un peu, je crois. Sans elle, les choses auraient tourné mal. »

Jean-Louis Bourdon a eu la chance d'avoir eu des grands-parents apaisants, d'avoir écrit la vraie éducation et l'infanterie de marine, d'avoir connu au bon moment les gens qu'il fallait. « J'ai d'abord connu Jean-François Josselin. On a parlé. Il a été formidable. J'étais sur le chemin d'écrire, mais pas encore posé quelque part. Un soir, je le rencontre. J'allais partir, je lui confie un bloc de papier, et je lui demande de le garder, j'avais peur de le perdre. Il m'a répondu que je lui ai dit : « J'en aurai besoin. »

« Ensuite, on s'est perdu de vue, parce qu'il a déménagé. Mais enfin, huit ans après, je descends dans la rue, je venais de finir Jack. J'avais sous le bras le manuscrit tout frais tapé, et je rencontre Josselin. C'est un signe non ? Il m'a demandé mon texte, l'a lu, l'a passé à François Verry qui a décidé de l'écrire, à Pierre Ajame qui l'a communiqué à Marcel Maréchal, et a écrit un long article dans le Matin. Voilà, c'est tout simple. Une fois mise en route, l'affaire a été très vite. Maintenant, je veux continuer à écrire pour le théâtre. »

COLETTE GODARD.

Théâtre 13, à partir du 8 novembre.

« Hécube » à Gennevilliers



Du 10 novembre au 18 décembre à 20 h 30, Bernard Sobel reprend au Théâtre de Gennevilliers l'Hécube, d'Euripide, tragédie intense, où Maria Casarès, la reine vaincue, expose le mystère de l'actrice.

CINÉMA

« La Couleur du vent », de Pierre Granier-Defere

Fascinée par les mots

Louise (Elizabeth Bourgine), conseiller littéraire aux éditions du Cercle, s'emballe pour le manuscrit d'un roman, La Couleur du vent, envoyé des Etats-Unis par un certain Paul Madison. Celui-ci écrit très bien le français. Et pendant que Louise cherche à convaincre ses collègues et le directeur des éditions du Cercle de publier le roman tombé du ciel, il lui adresse des lettres. Elle répond.

L'histoire de Louise vit avec Serge (Philippe Léotard), un imprimeur, plus âgé qu'elle, rassurant. Et quand Paul Madison vient à Paris pour discuter de son contrat, elle s'en va. De retour aux Etats-Unis, il lui envoie un billet d'avion. Alors, elle se risque. Mais Paul Madison, tel l'Artésien, est invisible.

Le scénariste Jean-Marie Roberts connaît bien les milieux de l'édition, et il s'est amusé, sans doute, à ces notations pittoresques des comités de lecture et des prix littéraires. Mais c'est là où la mise en scène traite un peu, comme s'il fallait faire attendre, le plus longtemps possible, la révélation qui viendra dans une maison isolée du Vermont, sous la neige, sorte de royaume d'une mère hitchockienne incarnée par Anna Massey.

JACQUES SICLER.

Les enfants polyhandicapés ne descendent pas dans la rue pour crier leurs besoins et défendre leur droit de vivre près de leurs parents. AIDEZ-LES !

14 novembre à 21 heures

LE DESESPOIR TOUT BLANC

d'après le roman de Clarisse Nicoïdski - mise en scène Daniel Mesguich

Avant-première au bénéfice de l'Association des Parents et Amis Des Enfants du Poujal, sous le patronage de M. Creton, R. Hossain, Pr. Minkowski, D. Mesguich, Dr. Meyer, C. Nicoïdski

TARIF UNIQUE 250 F

Théâtre Gérard Philippe - 59, Bd. Jules Guesde 93200 Saint-Denis - Renseignements Réservations : 42.43.17.17 de 13h à 18h30

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

F 250 x _____ F

BULLETIN DE RESERVATION à adresser au TGP - 59, Bd. Jules Guesde 93207 St Denis Cedex, accompagné d'un chèque à l'ordre de l'APADEF. Vos places seront à votre disposition au contrôle, une demi-heure avant le début de la représentation.

JAZZ

L'Orchestre national et Jack De Johnette au Festival de Paris

Une mesure pour rien

Le Festival de jazz de Paris se poursuit. Jack De Johnette et l'Orchestre national de jazz se produisaient au Grand Rex.

On espère toujours le dernier Spécial édition de Jack De Johnette avec gaieté. D'abord pour les gestes du leader, batteur de feu, fin pianiste, inventeur de formes toujours surprenantes, passé du free à Miles Davis, de Miles à Keith Jarrett, de l'accompagnement à la composition avec un bonheur égal. Ensuite parce que ces « éditions spéciales », formules ouvertes, permanentes et constamment redistribuées, ont vu défiler les meilleurs musiciens.

Les meilleurs, oui, il faut le dire, des musiciens typiquement « pour batteur ». C'est-à-dire des musiciens qui doivent assurer à la perfection sans jamais ébranler le véritable leader. Sans le renvoyer à sa pure position de batteur d'orchestre, de soutien et de rythmique. Ce subtil rouvrage tient rarement en route.

Tous les batteurs, quand ils s'y aventurent, s'y limitent. Ou ça passe ou ça casse. Malgré la finesse de la première pièce du batteur compositeur Jack De Johnette, en dépit également de ses deux saxophonistes (Gary Thomas surtout), ça peut lasser un public resté, d'ailleurs, de bout en bout courtois, sans plus, mais à l'impossible nul n'est tenu. Soudain, pour tout le monde, les changements de rythme si signés chez De Johnette, paraissent artificiels et les enchevêtrements langoureux.

En vedette « américaine », l'Orchestre national de jazz. Il ne s'agit pas de mars dernier au casino de la rue Blanche. Moins de travail de scène et d'éclairage cette fois mais une disposition tout aussi heureuse. Des morceaux exécutés avec autant de goût, une variété de ton à

contacter tout le monde et son père ». une sollicitation si ostensiblement égalitaire des solistes qu'on voit bien qu'elle vise à ne pas faire de jaloux dans l'orchestre. Bref, un modèle du genre, bien soutenu d'ailleurs par une partie de l'audience qui visiblement aime l'orchestre. Ce qui crée une communauté bien sympathique.

Et pourtant : les empêchements de tourner en rond se sont-ils assez exprimés de regretter, depuis longtemps, une mollesse d'arrangements trop nets d'apparence, ou bien l'accablante crainte qu'une telle esthétique superficielle et poussive, etc. ? Il faut le dire, pour peu que les deux et le plafond étouffé du Grand Rex se montrent contraires, ces réserves ont brusquement un air d'évidence.

FRANCIS MARMADE.

IL AIME SA FEMME ELLE MEURT. POURQUOI ?

LES

Piano massus.

IL AIME SA FEMME ELLE MEURT. POURQUOI ?

LABORDE DANS UN BAR ELLE MEURT. POURQUOI ?

SOMMAIRE

■ L'INSEE confirme la forte croissance de l'économie française en 1988 : + 3,5 % (lire ci-dessous).

■ Les cadres du groupe

d'agro-alimentaire FJR Nabisco ont décidé de surenchérir sur l'OPA de KKR pour leur entreprise. Coût : 21 milliards de dollars (lire ci-contre).

■ Depuis qu'elle a entrepris de réduire ses effectifs, la Régie Renault s'est efforcée de procurer des emplois à ceux qui la quittent (lire page 30).

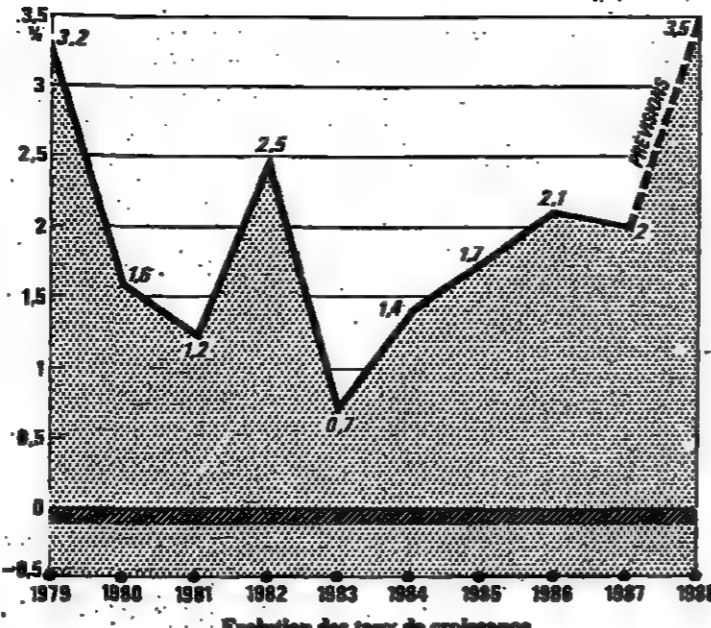
Selon l'INSEE

La croissance française sera de 3,5 % en 1988

La croissance de l'économie française sera de l'ordre de 3,5 % en 1988, tandis que le chômage se stabilisera au niveau de la fin 1987 et que la hausse des prix sera « juste inférieure à 3 % », a indiqué l'INSEE dans un point de conjoncture publié jeudi 3 novembre.

Une demande mondiale plus soutenue que prévu, la poursuite de la progression du pouvoir d'achat des ménages et la baisse du prix du pétrole depuis la fin de l'année, expliquent ce retournement de perspectives. Selon des estimations préliminaires, les exportations de produits manufacturés se sont accrues en volume de 7,5 % sur un an (du troisième trimestre 1987 au troisième trimestre 1988). Cette hausse est supérieure de 3 points aux prévisions de juin de l'INSEE et a probablement permis à la France de stabiliser ses parts de marché après un recul considérable entre 1985 et la mi-1987.

Le déficit commercial pourrait être inférieur à celui de 1987 (31,4 milliards de francs). La hausse des prix pourrait ne pas dépasser 3 % (la dernière prévision de l'INSEE était de 3,2 %) en glissement. La baisse du prix du pétrole



et celle de la TVA corrigent la tendance baissière des prix des produits manufacturés. De son côté, la demande intérieure a progressé de plus de 7 % au cours des quatre derniers trimestres. Alors qu'en juin l'INSEE prévoyait un plafonnement du pouvoir d'achat

de revenus disponibles des ménages, celui-ci a continué d'augmenter en raison surtout de l'accélération des prestations sociales, du ralentissement des impôts sur le revenu et de la progression globale de la masse salariale.

La production de biens manufacturés de l'industrie française s'est elle aussi sensiblement accrue : + 5 % sur les quatre derniers trimestres (+ 8 % pour la seule industrie automobile). La croissance de l'investissement productif devrait atteindre 8 % cette année (+ 11 à + 12 % pour les seules entreprises industrielles de secteur concurrentiel).

Aussi bien, pour l'ensemble de 1988, l'INSEE table sur une croissance de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles de 1 %, soit 150 000 emplois (contre + 77 000 en 1987). Les pertes dans l'industrie devraient se limiter à 20 000 emplois contre plus de 100 000 par an au cours des deux années précédentes. De son côté, le chômage devrait se stabiliser au quatrième trimestre au niveau de la fin de l'année 1987 (2,570 millions de demandeurs d'emploi en fin de mois).

Ce rythme élevé de l'activité a cependant des revers. Les capacités de production françaises se retrouvent actuellement à un niveau proche du dernier point haut de la fin des années 70. Plus de 20 % des entreprises déclarent manquer de marges de capacité (contre 10 % en 1987).

La nécessité d'une politique industrielle

(Suite de la première page.)

Elle le doit à un accroissement des investissements, trop récent pour être pleinement efficace mais tout à fait encourageant. En recul de 1982 à 1984, l'équipement des entreprises (hors grandes entreprises nationales) est reparti depuis 1985 à un rythme voisin de 8 % par an.

Le ciel serait-il donc sans nuages ? Il reste, malheureusement, quelques incognites sur lesquelles l'INSEE passe pudiquement, comme pour ne pas entamer le sentiment d'euphorie que procure son étude.

Passons sur le fait que le gouvernement va avoir de plus en plus de mal à justifier la rigueur salariale qu'il veut imposer au secteur public. Aro-bouté à juste titre, sur sa politique de défense du franc, et donc de maîtrise de l'inflation, il va lui falloir se montrer particulièrement convaincant pour faire comprendre à ses fonctionnaires que le simple maintien du pouvoir d'achat doit tenir lieu de récompense. Surtout au moment où, du côté du patronat, on donne dans ce qui ressemble fort à la démagogie. Il est rare, en effet, qu'un représentant du CNPF, en l'occurrence le président de sa commission sociale, prône une augmentation globale des salaires, compte tenu de la bonne situation économique (le Monde du 3 novembre). Sans doute est-ce là une façon de prévenir des mouvements sociaux qui

risqueraient d'être plus coûteux encore.

Ces libéralités sont-elles de mise ? En réalité, la France se remet à peine d'une longue période de coexistence : la baisse des prix du pétrole peut n'être que circonstancielle ; la demande mondiale peut se ralentir au second semestre de 1989 ; enfin et surtout la balance commerciale va rester déficitaire.

Une sortie de tabou

Même si le résultat de 1988 est un tant soit peu meilleur que celui de 1987, il faut encore, selon l'INSEE, s'attendre pour cette année à un déficit de l'ordre de 25 à 30 milliards de francs, malgré une économie de 4 milliards de francs sur la facture énergétique. Tout tient dans le solde des échanges industriels, fleuron de notre commerce extérieur jusqu'en 1984 (avec un excédent de 97 milliards de francs), devenu la bête noire du gouvernement depuis sa lente dégradation jusqu'à un déficit de 10,3 milliards de francs l'an dernier. C'est sur ce chapitre que les pouvoirs publics doivent se montrer vigilants. Des livraisons massives d'Airbus correspondant aux commandes enregistrées peuvent dresser un énorme écran de fumée devant ce problème du déficit des échanges industriels. La balance redevenant excédentaire, on ris-

querait d'oublier qu'il subsiste de nombreux goulets d'étranglement dans l'industrie française, y compris dans des secteurs essentiels comme l'automobile et les biens intermédiaires.

A la vérité, la France souffre du manque de ce que l'on n'ose plus nommer, à savoir une véritable politique industrielle. Les méseures d'une gauche trop dirigiste et le libéralisme échevelé d'une droite qui avait tendance à confondre moins d'Etat avec plus d'Etat du tout ont fini par créer une sorte de tabou. De l'aveu de membres du gouvernement, on ne sait plus très bien où on en est. A preuve, la décision du ministre de l'Industrie de faire établir des audits, secteur par secteur - il a commencé par la chimie -, pour s'y retrouver.

De plus en plus d'experts étrangers mettent en cause les structures de production de la France. Celle-ci ne serait plus adaptée à une croissance rapide, contrairement à ses nouveaux pays industrialisés (les NPI asiatiques). Un diagnostic s'impose.

Il restera alors à redéfinir des priorités - fût-ce dans la discrétion, pour ne pas choquer les bons esprits libéraux et ne pas entrer en contradiction avec les directives bruxelloises - afin d'infléchir les milieux industriels dans leurs choix stratégiques. Voilà un rôle tout trouvé pour le Plan tel que le conçoit le gouvernement Rocard. FRANÇOIS SIMON.

BILLET

Le danger des OPA géantes

La bataille pour la prise de contrôle du géant américain de l'agro-alimentaire, le groupe NFI Nabisco a connu jeudi 3 novembre une nouvelle étape dans le gigantisme. Ross Johnson, son président, qui conduit le projet de rachat du groupe par les salariés (Leverage Buy Out-LBO), avec l'aide des firmes Shearson Lehman Hutton et Salomon Brothers, a surenchéri sur l'offre publique d'achat (OPA) de la firme d'investissement Kohlberg Kravis Roberts (KKR), en proposant 52 dollars par action (84 dollars en liquide, 8 dollars en titres). Ce qui porte à la somme record de 21 milliards de dollars (près de 130 milliards de francs) le prix offert pour le rachat d'une société et dépasse de très loin les LBO pratiqués jusque-là aux Etats-Unis.

La bataille a été déclenchée il y a deux semaines lorsque les dirigeants de Nabisco ont annoncé leur intention de racheter leur société pour 17 milliards de dollars (à 75 dollars par action), une somme qui avait déjà fait frémir les habitués de Wall Street. KKR avait sur-enchéri à 90 dollars (le Monde du 28 octobre) et des discussions non-stop se déroulaient depuis entre les deux parties, qui ont finalement été rompues. La nouvelle proposition de la direction de Nabisco constitue, selon M. Ross Johnson, « un prix équitable pour les actionnaires », on ne saurait le contester...

En revanche, on ne peut manquer d'être plus réservé lorsqu'il

affirme : « Notre offre sera également bonne pour la compagnie et ses salariés ». M. Ross invoque notamment la continuité et les compétences qu'assure à la société la solution conduite par ses dirigeants. Mais la mesure de l'offre ne marque-t-elle pas les limites de ce type de montage ? Le principe du LBO repose en effet sur des méthodes de financement qui font une grande part à des concours bancaires souvent coûteux, et que les repreneurs devront tôt ou tard rembourser. Comment éviter alors de se « payer sur la bête » en ravaillant certains actifs de la société rachetée ? Le risque augmente avec l'ampleur des opérations et pourrait se trouver multiplié en cas de ralentissement de la conjoncture, car les montages des LBO tiennent compte dans les remboursements de dettes du volume d'activité.

Selon certains observateurs, notamment M. Greenspan, le patron de la Banque centrale américaine, les Etats-Unis ont désormais dépassés les limites raisonnables : en 1988, on estime que, via les LBO, 100 milliards de dollars d'actions seraient « remplacés » par au moins 100 milliards de dettes. Une évolution que les sociétés françaises ne manqueraient pas d'étudier de près, alors que ce système commence à se développer dans l'Hexagone comme vient de le montrer l'exemple d'Epéda.

CLAIRE BLANDIN.

M^{me} Neiertz demande une étude sur le surendettement des Français

Tendus après l'affaire des agios sur les décaverts puis celle du prix des cartes, les relations entre les banques et les organisations de consommateurs connaissent actuellement une nette amélioration. Jeudi 3 novembre, les représentants des uns et des autres, réunis au sein du comité consultatif du Conseil national du crédit (le comité des usagers des services bancaires), se sont ainsi mis d'accord sur un tableau normalisé des opérations bancaires.

Afin de permettre aux consommateurs de choisir en toute connaissance de cause, les établissements de crédit vont s'engager à afficher systématiquement un tel tableau. Ce même comité, présidé par M. Denis Kessler, professeur d'université à Nancy, étudie par ailleurs la publication de taux de crédit moyens. En installant officiellement, jeudi 3 novembre, ce comité (qui fonctionne en fait depuis trois ans), M^{me} Veronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargée de la consommation, s'est félicitée de « l'évolution positive qui est en train de se produire dans la façon de concevoir la relation de banque à clients ».

M^{me} Neiertz a évoqué, à ce sujet, la signature la semaine prochaine à Strasbourg d'un contrat de qualité entre le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine et une douzaine d'asso-

ciations de consommateurs, et le renouvellement, la semaine suivante, du contrat de qualité du Comptoir des entrepreneurs. Elle a également fait allusion au fait que deux grandes banques nationales, la BNP et le Crédit lyonnais, ont engagé une concertation avec les organisations de consommateurs. Les dirigeants du Crédit lyonnais, en particulier, ont repoussé d'abord séparément, puis ensemble, les vingt principales associations de consommateurs. S'exprimant jeudi 3 novembre à Lyon, le président de la banque, M. Jean-Yves Haberer, a notamment déclaré à ce sujet : « Les faits nous ont donné une leçon : quand il y a des millions de consommateurs concernés, on ne peut pas décrire des changements de tarifs sans les expliquer. » Il a ajouté : « Nous avons réparé l'omission dont nous nous étions rendus coupables. » Il s'est déclaré « très satisfait » de ces consultations.

M^{me} Neiertz a en outre indiqué qu'elle avait demandé au comité, d'une part, et au Conseil national de la consommation d'autre part, une étude sur le surendettement des Français. Il s'agit là d'une nouvelle préoccupation des associations de consommateurs comme des banques.

Le développement du crédit à la consommation (plus 39 % en 1986, plus 34 % en 1987) - il se ralentit en 1988 - et l'importance, en France, de l'endettement immobilier provoquent actuellement des situations difficiles pour certains ménages. Le rapport du comité à la consommation au revenu disponible est passé de 3 % fin 1980 à 6 % fin 1987. « Même si ce taux est inférieur à celui enregistré dans d'autres pays, il est suffisamment important pour que certaines familles se retrouvent en situation de surendettement », s'est inquiétée M^{me} Neiertz.

E. L.

ALTERNATIVES ECONOMIQUES n° 61 novembre
EN KIOSQUE **REVENU MINIMUM** le pari
16 F

SALON DE LA CREATION, DE L'INNOVATION ET DU DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE
DU 4 AU 8 NOVEMBRE 1988

ENTREPRENDRE 88
QUE SONT DEVENUS LES CREATEURS D'ENTREPRISES DE LA PREMIERE HEURE ?

LUNDI 7 NOVEMBRE 1988 - 17 h 00

En direct de l'Agora Centrale
Animé par Jacques BARRAUX
Rédacteur en Chef Magazine l'ENTREPRISE

PARC DES EXPOSITIONS DE PARIS
PORTE DE VERSAILLES
HALL 7 - NIVEAU 2
Horaires : 10 h 00-19 h 00

Michel ROCARD
Premier Ministre

EUROPE 1 **REUSSIR**

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

**CHARGEURS S.A.
COMPAGNIE FINANCIÈRE
ROUDIÈRE**

Les conseils d'administration de la Compagnie Financière Roudière et de Chargeurs SA ont arrêté - sous réserve de l'avis du commissaire à la fusion et aux apports - la parité d'échange à soumettre à leurs actionnaires, lors de l'absorption de Compagnie Financière Roudière par Chargeurs SA, à une action Chargeurs SA pour dix actions Compagnie Financière Roudière.

Les assemblées générales extraordinaires des actionnaires de Compagnie Financière Roudière et de Chargeurs SA, appelés à statuer sur ce projet, se tiendront respectivement les 20 et 21 décembre prochains.

En vue de permettre aux actionnaires de Compagnie Financière Roudière qui ne souhaiteraient pas recevoir des actions Chargeurs SA de bénéficier à nouveaux des conditions fixées en décembre 1987 lors de la prise de contrôle de Compagnie Financière Roudière, Chargeurs SA, sous réserve de la réalisation de la fusion aux conditions ci-dessus mentionnées et de l'accord du Conseil des Bourses de valeurs, s'engageait à acquérir au prix unitaire de 205 F toutes les actions de la Compagnie Financière Roudière qui lui seraient proposées, pendant quinze séances de Bourse à compter de la date prévue pour la réalisation matérielle de l'échange des actions Compagnie Financière Roudière contre des actions Chargeurs SA.

SOVABAIL

Le conseil d'administration de SOVABAIL, Société du groupe SOVAC, s'est réuni le 2 novembre 1988 pour prendre connaissance de l'activité et de la situation comptable au 30 septembre 1988.

A cette date, le volume des engagements nouveaux s'établit à 318,5 MF contre 83,3 MF à fin septembre 1987, qui se répartissent entre le crédit-bail automobile pour 253 MF (incluant une opération d'un montant de 220 MF) et la location simple pour 65,5 MF.

Compte tenu des opérations en cours de signature, le volume global de la production de l'exercice en cours devrait être de l'ordre de 360 MF.

Depuis le début de l'année, de nombreux contrats, pour la plupart très fortement indexés, ont fait l'objet de livraisons anticipées de promesse de vente. L'incidence de ces décaissements est perceptible sur les recettes de crédit-bail. Ces opérations ont par ailleurs dégagé des plus-values nettes d'un montant de 28,3 MF contre 1,6 MF au 30 septembre 1987.

Après 68,5 MF de dotations aux amortissements et provisions contre 59,8 MF, le résultat net d'exploitation provisoire des neuf premiers mois de l'exercice ressort à 78,6 MF, contre 62,8 MF; abstraction faite des plus-values sur cessions, il correspond, en rythme annuel, à 52 F environ par action.

Enfin André Wormser, président du conseil d'administration depuis la fondation de la société en 1968, a demandé à être déchargé de ses fonctions tout en demeurant administrateur de la société, et a proposé au conseil, qui l'a accepté, la nomination en qualité de président directeur général de Gérard Attard, qui exerçait depuis de nombreuses années les fonctions d'administrateur-directeur général.

SOCIAL

Quand la Régie aide à créer des emplois

Mille anciens salariés de Renault ont monté ou repris une entreprise

« On peut être heureux en quittant Renault » : c'est l'état d'esprit que la Régie cherche à développer depuis qu'elle a entrepris de réduire ses effectifs et de se restructurer sur l'automobile. La firme au losange a cherché les moyens d'encourager les départs volontaires, à côté des départs massifs en retraite qui ont éclairci les rangs des plus de cinquante-six ans. Création d'entreprise, reclassement, comme les « décrets-morts », comme les « décrets-morts », sont, une fois partis les gros bataillons, le moyen de « recréer un flux » interne et externe permettant les embauches de jeunes dans les spécialités et aux niveaux qui intéressent la Régie.

Le premier outil a été la création d'entreprise, qui a démarré en 1984 : « Nous soutenons, dit M. Michel Pradier, directeur du personnel et des affaires sociales de Renault, qu'il existait chez certains salariés le désir de réaliser des projets personnels, difficile à satisfaire dans une grande entreprise aux structures inévitablement pesantes ».

Des locaux à la fois discrets et ouverts, non loin du siège de Renault, mais hors de l'entreprise : c'est là que travaille l'"antenne", d'abord installée auprès de l'Agence nationale pour la création d'entreprise (ANCE), pour profiter de son infrastructure et de ses conseils. On y accueille tous les salariés de la Régie qui souhaitent s'installer à leur compte dans quelque secteur que ce soit. Ils peuvent bénéficier de la prime accordée par Renault aux départs volontaires dans le cadre des « plans sociaux » : 50 000 F en général, jusqu'à 70 000 F parfois, comme ce fut le cas à Flins, auxquels s'ajoutent les indemnités de licenciement, car les partants sont des licenciés volontaires.

Baptisée « Cap (conseils et assistance aux projets) entreprise », l'"antenne" se aide à évaluer le coût de la création d'une entreprise, ou de la reprise, à constituer les montages et les dossiers juridiques et financiers en trouvant le statut et la couverture sociale ad hoc, à s'y retrouver entre l'as et URSSAF, et plus généralement à marier leur projet : « Il s'écoule parfois un an entre la première visite et le moment où l'on prépare vraiment l'affaire ».

Cap entrepreneur est aussi présent par la Régie comme une façon de « participer à la reconstruction du tissu économique dans des zones touchées par des suppressions d'emplois ». Renault n'a guère tenté ce genre d'initiative « essaimage » d'activités, à quelques exceptions près, comme Exapi, une société autonome formée à partir d'une activité d'informatique et de gestion du personnel pour la Régie. La formule se heurte à l'opposition des syndicats, qui y voient un « démantèlement » de l'entreprise. La Régie n'a pas non plus, malgré des demandes de pouvoirs publics, créé de sociétés de financement pour attirer des entreprises susceptibles d'accueillir certains de ses salariés (comme l'ont fait Saint-Gobain, Thomson ou les Charbonnages) : « Nous ne savons pas encore faire », dit M. Pradier.

Utiliser le savoir-faire

Voisin de Cap entrepreneur, le Carrefour de l'emploi et des métiers veut faciliter, depuis février 1987, la mobilité interne ou externe des salariés de la maison, avec la même détermination : celui qui cherche à partir

ne tient pas nécessairement à le faire savoir dans son établissement.

Une équipe de cinq consultants polyvalents cherche à détecter les emplois ou les filières professionnelles où peut être utilisé le savoir-faire des candidats au départ (par exemple, un OS qui travaille à l'embouissage peut aussi bien devenir coffreur en béton, conducteur d'engins ou chauffeur-livreur). Elle entretient des contacts avec les organismes spécialisés (elle a, par exemple, un correspondant à l'ANPE), les chambres de commerce ou des entreprises susceptibles d'offrir des emplois convénant aux salariés de la Régie : le « marché caché » de l'emploi.

Son action est complétée par tout un système d'information : annonces d'emplois à l'intérieur et à l'extérieur de la Régie et présentation de métiers accessibles aux salariés de la maison dans *Avec*, mensuel interne de Renault, *journal téléphonique de l'emploi*, offrant une sélection hebdomadaire d'annonces, doté d'un « numéro vert » (appel gratuit)... Le « Carrefour des métiers » a aussi fait école dans plusieurs établissements de province.

Offrant des possibilités de sortie à des salariés de la Régie qui craignent d'être touchés par des suppressions de postes ou ne trouvent plus sur place de possibilités de carrière, le Carrefour de l'emploi et des métiers, participe à une « gestion préventive et prévisionnelle de l'emploi » nécessairement ambiguë. Comme la création d'entreprise : la majorité des créateurs proviennent d'établissements touchés par les suppressions. « Mais leur emploi personnel n'est pas menacé », précise M. François Foix, chef du service emploi et ressources humaines à la direction du personnel. « On peut satisfaire à la fois l'intérêt de l'entreprise et celui des individus ». Un exemple : on peut proposer à un technicien en automatique, spécialisé dans l'entreprise, un emploi dans un autre établissement.

Un millier de personnes reclassées en plus des deux mille deux cent quarante emplois créés, l'ensemble est sans doute mérité, surtout à côté des vingt-cinq mille emplois supprimés (dont la moitié par pré-traité). Mais l'effet peut être psychologique : donner, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise, une autre image du départ - et par là même, en l'absence de la pression exercée par les suppressions d'emplois, « contribuer », dit M. Foix, à créer « une fluidité interne de la main-d'œuvre et reconstruire un tissu qui existait en période d'expansion ».

GUY HERZLICH.

(1) Le taux général est proche de 40 % ou 50 %.

Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

NATIO-SECURITE Société d'investissement à Capital Variable

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 27 octobre 1988 à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1987/1988, et a fixé au 23 novembre 1988 la mise en paiement du coupon n° 3 représentant la dividende de l'exercice 1987/1988 soit F 639,04 sans crédit d'impôt.



Du garagiste au fleuriste

Les entreprises créées sont d'une grande diversité, allant du commerce d'alimentation (112) et des restaurants (110) aux bureaux d'études (41) et services informatiques en passant par l'agriculture, les fleuristes, l'import-export ou le travail du bois. Parmi les fleurona, une entreprise d'intelligence artificielle, Cognitach, formée par deux cadres, qui compte aujourd'hui 60 personnes, une de nettoyage industriel avec 30 salariés, lancée par un technicien de vingt-cinq ans qui veut aujourd'hui « être parmi les 50 premiers sur la région parisienne ».

Mais les métiers de l'automobile et de la mécanique ont apporté, entre les garages, les transports ou les pièces de rechange, près de 20 % de l'ensemble : c'est le secteur « où les réseaux d'opportunités sont le plus faibles », comme dit le créateur d'une nouvelle agence Renault de Montpellier. En particulier, sur un flux annuel de 300 ont été repris par des salariés de Renault : « Il ne nous est pas indifférent qu'une partie du réseau commercial soit occupée par d'anciens salariés de chez nous », dit M. Foix, chef du service Emploi et ressources humaines à la Régie. Les relations privilégiées qu'un constructeur entretient avec des pétroliers ont

aidé aussi 10 salariés à devenir gérants de stations-services. Qui sont les créateurs d'entreprise ? S'ils appartiennent à toutes les catégories de personnel de la Régie certaines sont nettement surreprésentées parmi eux, comme les techniciens (24 % au lieu de 12 %) et les cadres (12,2 % au lieu de 6 %) par rapport aux ouvriers, OS ou professionnels, qui forment cependant 40 % environ du total. Ils appartiennent à des tranches d'âge assez précises, avec une pointe vers vingt-cinq ans et surtout une forte concentration autour de la quarantaine (1), ce qui correspond à un moment de la vie et de la carrière : « C'est souvent l'occasion d'un changement familial comme d'une deuxième carrière professionnelle », dit M. Foix. Au bout de quinze ou vingt ans, on peut se poser des questions sur les possibilités de progresser dans l'entreprise ou vouloir retourner dans sa région d'origine. Une autre caractéristique peut y aider : un tiers des créateurs d'entreprise appartient à un milieu d'artisan ou de commerçant. Et on trouve, d'autre part, parmi les entrepreneurs, une proportion supérieure à la moyenne de militants syndicalistes.

(1) 40 % des salariés de la Régie ont entre trente-cinq et quarante-cinq ans.



Madame, Monsieur,
Laissons parler les chiffres.

Le résultat net consolidé de Paribas, après déduction des intérêts minoritaires, s'établit à 1,4 milliard de francs pour le premier semestre 1988. Il est en progression de 44 % par rapport au premier semestre 1987.

Au 30 juin 1988, la valeur estimative de l'action Paribas (hors fonds de commerce) s'élevait à 520 francs, après déduction des intérêts minoritaires et sans tenir compte du résultat par action du premier semestre (26 francs).

Au 30 septembre, sur les mêmes bases, la valeur estimative de l'action Paribas était de 540 francs par titre.

Madame, Monsieur,
Les résultats de l'ensemble de l'année 1988 ne peuvent être totalement extrapolés des résultats du premier semestre.

Toutefois, on peut estimer que le résultat net consolidé de Paribas devrait enregistrer en 1988 une progression très sensible - de l'ordre de 40 % - par rapport au résultat net de l'année précédente (1,7 milliard de francs) dont la croissance avait été entravée par la crise boursière.

PARIBAS ACTIONNARIAT
3, rue d'Antin 75002 PARIS, (1) 42.98.17.88

REPÈRES

Balance des paiements courants

Nouvelle hausse de l'excédent ouest-allemand

Cadres Progression exceptionnelle des effectifs féminins

...Baisse de 1,9 % des commandes aux Etats-Unis

Industrie Recul de 2,9 % de la production allemande...

Electronique mondiale Aggravation des déséquilibres commerciaux

L'excédent de la balance des paiements courants a encore augmenté en septembre pour atteindre 6,1 milliards de deutschemarks (20,8 milliards de francs) en septembre contre 4,9 milliards en août mais 6,7 milliards en septembre 1987, indique, vendredi 4 novembre, l'Office fédéral des statistiques. Cet excédent recouvre une augmentation du surplus commercial qui représente, en septembre, 11,3 milliards de deutschemarks contre 9,3 milliards en août et 11,5 milliards en septembre 1987.

Les effectifs de femmes cadres ont connu une exceptionnelle progression (+ 58,9 %), sur la période 1979-1986, selon une étude de l'Institut Adia publiée par Gestion sociale du jeudi 4 novembre. Cette étude s'appuie sur l'exploitation d'une centrale de bilans sociaux autour d'un échantillon constant de trois cents entreprises regroupant 38 % des effectifs concernés par l'obligation annuelle d'établir un

bilan social (1 687 302 salariés en 1986).

Les effectifs de femmes cadres sont passés de 8,93 % de la population cadres en 1979 à 12,25 % en 1986, ce qui s'explique par l'arrivée de jeunes diplômées sur le marché du travail. Sur la même période, la part des femmes dans l'emploi total est passée de 25,44 % à 27,26 %, et celle des femmes ouvrières de 16,4 % en 1979 à 14,8 % en 1986.

La production industrielle ouest-allemande - énergie, bâtiment et mines incluses - a reculé de 2,9 % en septembre par rapport à août, indique le ministère de l'économie. Ces données provisoires, corrigées des variations saisonnières, pourraient être révisées compte tenu d'un changement des dates des vacances, cette année. Le recul de septembre, qui intervient après une vive hausse de 6,6 % en août, recouvre une baisse de l'activité industrielle, au sens strict, de 3,2 %. Le bâtiment régresse de 3,4 %, et l'énergie s'effrite de 0,6 %. En rythme annuel, les deux derniers mois connus font apparaître une progression de la production industrielle au sens large de 4,9 % et, hors énergie, bâtiment et mines, de 6,9 %. Dans une interview accordée au Figaro, le ministre des finances Gerhard Stoltenberg reste plus optimiste que les instituteurs de conjoncture et prévoit pour 1988 une croissance économique de 2,5 %, contre 3,5 % en 1987.

Les commandes passées aux industries américaines ont reculé de 1,9 % en septembre après une hausse de 3,2 % en août, annonce le département du commerce. Deux secteurs très volatils, les transports et les commandes industrielles, sont à l'origine de ce recul. L'indice tend à confirmer la vigueur de la consommation : les commandes de biens durables sont en repli de 3,2 % et celles de biens non durables de 0,5 % seulement.

Les déficits commerciaux de l'électronique européenne et américaine devraient encore croître d'ici à 1993, tandis que l'excédent japonais gonflerait, si rien n'est fait pour corriger ces tendances. Selon le dernier rapport annuel de l'EIC (Electronics International Corporation), le déficit commercial du Vieux Continent devrait tomber de 21,8 milliards de dollars à 36,9 milliards de dollars dans cinq ans. Celui des Etats-Unis passerait de - 7,2 milliards de dollars à - 23,3 milliards de dollars.

À l'inverse, l'excédent du Japon monterait à 90,4 milliards de dollars (contre 54,33 milliards de dollars en 1987).

Économie

SOCIAL

La grève des « routiers » des PTT

« La privatisation nous a grignotés »

Pour le jour des négociations salariales dans la fonction publique, mardi 8 novembre, les fédérations CGT du secteur public et national appellent à une « journée d'actions multiformes » et prévoient également un autre rendez-vous pour le 15 novembre. Les autres fédérations syndicales de la fonction publique devaient se rencontrer vendredi 4 novembre pour définir leur attitude. Le personnel de la Sécurité sociale et des allocations familiales est appelé à une grève nationale le 8 novembre par FO, la CGT, la CFDT et la CFDT. Une manifestation nationale est prévue par FO.

Aux PTT, le dernier centre de tri en grève, celui de Lille-Lezennes, a repris le travail dans la nuit du 3 au 4 novembre. Après trois semaines d'arrêt, les grévistes ont voté la fin du conflit à 21 heures et ont accepté les propositions de la direction. Ils ont obtenu une prime annuelle échelonnée de 1 250 francs et la création de vingt et un postes supplémentaires. En revanche, les chauffeurs de camion parisiens des PTT durcissent leur mouvement. Onze centres de tri de la région parisienne ont été bloqués par les grévistes au cours de la nuit.

L'un des dix-sept camions jeunes qui bloquent l'accès au centre de tri de la gare d'Austerlitz, à Paris, arbore le « drapeau blanc » du week-end de la Toussaint, mais le paix n'est pas signée pour autant. Une dizaine de chauffeurs des garages de Bercy et du Chemin-Vert montent la garde autour des « bahuts ». Ils craignent une action de la direction des PTT visant à déloger l'entrée du centre. N'a-t-elle pas réussi, lundi, à Montparnasse et à Issy-les-Moulineux ? Cette nuit-là, fatigués par les heures de veille, les grévistes avaient quitté les lieux, laissant les camions seuls. La direction en avait profité pour reprendre les engins, « afin de maintenir la continuité du service public ». Ces deux centres de tri fonctionnent à nouveau.

La bataille des clés

Les mains au fond de leurs poches, les chauffeurs arpentent les hangars du centre Austerlitz-Flandre, en claquant des dents. L'endroit est désert. A peine quelques groupes d'employés du transbordement — le déchargement — privés de travail depuis que les camions jeunes leur barrent l'horizon. Le sol est couvert de sacs de toile bourrés de courrier. Les chariots à roulettes sont dispersés ici et là, abandonnés.

Trois des chauffeurs du garage du Chemin-Vert viennent prendre la relève de leurs collègues de Bercy, « les plus durs du mouvement ». Passage de consignes. Rien à signaler. Le quartier est calme. Pourtant, à 15 h, un employé vient avertir la patrouille de la présence « suspecte » d'un « gradé » autour des camions. Coup de téléphone

immédiat aux deux garages afin de demander des renforts. On n'est jamais trop prudent. Car les camions sont leur seule arme. Il suffit d'en aligner quelques-uns le long des centres de tri pour bloquer l'acheminement et le tri du courrier. Commence alors la bataille des clés. Dans deux garages parisiens, ceux de Bercy et de Keller, les chauffeurs en sont maîtres, mais la direction, cela va de soi, en possède les doubles. Les grévistes surveillent leurs barrages, mais les responsables guettent. Au moindre relâchement des tours de garde, ils s'emparent de ces camions.

L'enjeu est suffisamment important pour que le garage du Chemin-Vert ait refusé depuis jeudi 26 octobre de donner leurs trousseaux aux chauffeurs. Un beau matin, alors que le conflit les atteignait à peine, les conducteurs ont trouvé leurs cassiers de travail vides. Ni carnets de marche ni clés. De peur que les chauffeurs ne se mettent en grève et ne s'emparent des camions... Depuis, les cent vingt « bahuts » jeunes du garage sont immobilisés dans les hangars et, malgré leur mobilisation auprès de leur collègues, les trois cent cinquante chauffeurs découverts qui hantent leur lieu de travail sont officiellement comptabilisés parmi les non-grévistes.

Quinze heures : avenue de Ségur, au ministère des postes, des télécommunications et de l'espace, M. René Mimot, directeur du courrier, ouvre les négociations avec les syndicats en leur demandant « un geste de bonne volonté ». Sur les six cents camions de la direction du matériel et des transports, une cen-

taine sont actuellement aux mains des grévistes. Soixante sont immobilisés en barrages autour de la Maison de la radio, bloqués par des sabots de Dornier posés par la police. Les autres barrant l'entrée des centres de tri.

Dans la nuit de mercredi, des chauffeurs ont également investi le centre de régulation de la porte d'Asnières. « Il s'est produit des faits graves », dira M. Mimot lors de la suspension des négociations. Il y a eu des détournements de véhicules administratifs et des entraves à la liberté du travail. Nous attendons désormais une manifestation concertée de la volonté de dialoguer. Et de suggérer, lors de la réunion, le déblocage de la recette principale de la rue du Louvre à Paris.

Provocation, répondent les syndicats, qui ne tiennent pas toujours leurs troupes de tris près. Il leur a suffi d'un coup de téléphone dans les garages parisiens pour mesurer le colère des mille deux cents chauffeurs en grève. Autant leur demander d'abandonner la lutte. Car tous sont déterminés : « La privatisation nous a grignotés petit à petit pendant des années », dit l'un d'entre eux. « Ils veulent nous faire disparaître. Si l'on ne se bat pas maintenant, on va tout perdre dans les années à venir de toute façon ».

Tassés dans leur petit local, ils se disputent la parole et passent tout en revue : les menaces sur la qualité du service public, la vétusté des douches, l'absence de nouveaux matériels, la baisse des effectifs. La mutation, certes, mais où et dans quelles conditions ? Et surtout, dans ce cas-là, il leur faudrait abandonner le volant, le camion et leur vie solitaire de routiers des PTT.

ANNE CHEMIN.

Alors que plusieurs villes sont touchées

Impasse dans le conflit des transports en commun à Nantes

Des grèves paralysent les transports en commun dans plusieurs villes. A Lyon, les bus et les rames de métro sont restés dans leurs dépôts, le vendredi 4 novembre, pour la onzième journée consécutive. A Nice, cinq bus seulement sur cent quarante circulaient jeudi matin à la suite d'un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé séparément par la CGT, la CFDT et FO pour des revendications salariales. A Marseille, les employés de la régie des transports devaient observer quatre heures de grève le 4 novembre. Dans les Ardennes, une grève a paralysé le 3 novembre la régie départementale des transports. La situation est toujours bloquée à Nantes.

La SEMITAN (société d'économie mixte qui gère les transports en commun de l'agglomération) ne veut pas céder à la revendication, se bornant à un petit 0,7 %. Elle allègue qu'elle ne peut aller plus loin, en raison des efforts déjà fournis (+ 3,5 % en 1988 avec le treizième mois et la prime d'intéressement) mais aussi de son déficit chronique supporté par les dix-neuf communes concernées. La revendication salariale de la CFDT représente 6 mil-

lions de francs. Celle de la CGT, plus radicale, 12 millions. La SEMITAN estime qu'elle ne peut faire face à ces dépenses nouvelles. L'agglomération nantaise est donc privée de bus et de tramways mais, chose curieuse, la population s'accommode assez bien de cette longue grève. Les Nantais redécouvrent le stop et la marche à pied. Il n'y a pas de mouvement de grève évidente des usagers.

YVES ROCHONGAR.

ALTERNATIVES ECONOMIQUES n° 61 novembre

EN KIOSQUE **FISCALITE** des idées pour une réforme 16 F

JEAN PISANI-FERRY

L'ÉPREUVE AMÉRICAINE

LES ÉTATS-UNIS ET LE LIBÉRALISME

300 PAGES 115 F

EN BREF

● La RFA veut créer une taxe sur les poids lourds. — Le ministre des transports de la République fédérale d'Allemagne a annoncé, le 3 novembre, que son pays créerait une taxe sur les poids lourds en fonction du poids et du nombre d'essieux. Cette taxe s'appliquerait aux camions allemands et étrangers, mais les Allemands bénéficieraient de barèmes de faveur.

Cette mesure, a déclaré le ministre, a été rendue nécessaire par la possibilité de la CEE qui n'assure pas une concurrence loyale entre les transporteurs des États membres. Le ministre néerlandais des transports a dénoncé cette menace de distorsion des conditions de concurrence entre les routiers des Douze, dont il saluait la Commission de Bruxelles, et, s'il le faut, la Cour européenne de justice.

● TAT ouvre une ligne Paris-Anneecy. — La compagnie régionale TAT (Transport aérien transrégional) a ouvert, le 3 novembre, une liaison Paris-Anneecy. Cette ligne est assurée deux fois par jour avec un Fokker 28, qui met Anneecy à cinquante minutes de la capitale. Les tarifs annoncés sont de 980 F l'aller simple ou 768 F pour les abonnés, mais aussi, dans certaines conditions, de 996 F l'aller-retour et même 650 F (durée et période du voyage, vol charter, non-remboursement en cas d'annulation).

● L'opération « Drapeau blanc ». — L'opération « Drapeau blanc », organisée par les AGF, La prévention routière, Antenne 2, Europe 1 et les quotidiens de province s'est achevée le mercredi 2 novembre. Selon les organisateurs, au cours de long week-end de la Toussaint, on a enregistré 79 morts de moins sur les routes françaises par rapport au week-end de la Toussaint 1983. Le nombre de tués (130 au lieu de 209) seraient en baisse de 36 % et celui des blessés (3 367 au lieu de 4 485) de 32 %.

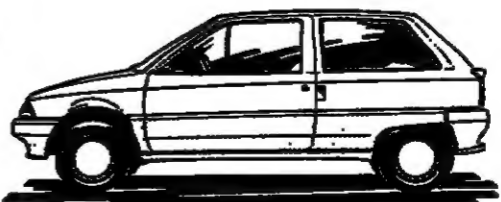
Demain notre supplément

Le Monde

RADIO TELEVISION COMMUNICATION

CHEZ CITROËN DU 20 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE 1988.

794 F



PAR MOIS, SANS SURPRISE.

OUI! PARTEZ EN CITROËN AX 10E 3 PORTES POUR 794 F PAR MOIS PENDANT 48 MOIS (HORS OPTION, ASSURANCE, VIGNETTE ET CARTE GRISE). POUR VOTRE DÉPÔT DE GARANTIE, RENDU EN FIN DE CONTRAT, PAS DE PROBLÈME: CITROËN VOUS PREND VOTRE VIEILLE VOITURE 5000 F TTC MINIMUM QUEL QUE SOIT SON ÉTAT. LOCATION LONGUE DURÉE LOCALISATION, SOUS RÉSERVE D'ACCEPTATION DU DOSSIER. POSSIBLE AUSSI SUR LES AUTRES MODÈLES DE LA GAMME AX ESSENCE.

REPRISE MINIMUM 5000 F.



CITROËN par TOTAL

Renault entreprise

Le groupe Renault a annoncé la création d'une nouvelle entité, la Renault Entreprise, destinée à développer les activités commerciales et industrielles de la marque. Cette structure sera placée sous la direction de Jean-Louis Nègre, directeur général adjoint. Elle sera dotée d'un budget de 100 milliards de francs pour 1988. Les premières opérations commenceront dès le début de l'année 1989. Cette nouvelle entité permettra à Renault de mieux cibler ses efforts et de répondre plus efficacement aux besoins de ses clients professionnels.

Baisse de 1,9% des Etats-Unis

Le produit intérieur brut des États-Unis a baissé de 1,9% au troisième trimestre 1988 par rapport au trimestre précédent. Cette baisse est due à une diminution de la consommation des ménages et des dépenses gouvernementales.

Electronique mondiale

Le marché mondial de l'électronique a enregistré une croissance de 12,5% au premier trimestre 1988. Cette croissance est soutenue par une demande accrue dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique et de l'industrie.

Marchés financiers

BOURSE DU 4 NOVEMBRE

Main market table with columns for 'VALEURS', 'Règlement mensuel', and 'Cours relevés à 14 h 52'. Includes sub-sections for 'Comptant' and 'SICAV'.

Table titled 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or', containing exchange rates and gold prices for various countries and currencies.

Table titled 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or' (continued), with additional financial data and exchange rates.

Vertical sidebar advertisement for 'PARIS Bourse' and 'LA BOURSE SUR MATIF', featuring '36-15 TAPES LEMONNI' and 'options négociables'.

Vertical sidebar advertisement for 'MATIF' and 'INDICES BOURSES', including 'BRANCHE DES DEVISES' and 'EUROMONNAIES'.

Advertisement for 'PUBLICITÉ FINANCIÈRE' with contact information: 'Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330'.

